Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE • Hebdo de l'année

143e année numéro 50 Mardi 9 avril 1996 96 pages 1$

B-2 **Richard Gere fascinant dans** *Terreur Extrême*

INFO Détente

Les mille voix de Marc Dupré B-3

Carte Accès Loisirs de Saint-Hyacinthe à 130$ pour les non-résidants?



A-6-7



Le site du nouveau Canadian Tire A-2

Pas de garderie pour les porcelets à Paroisse Notre-Dame A-3

La renaissance du centre-ville passe par la culture et le divertissement A-5

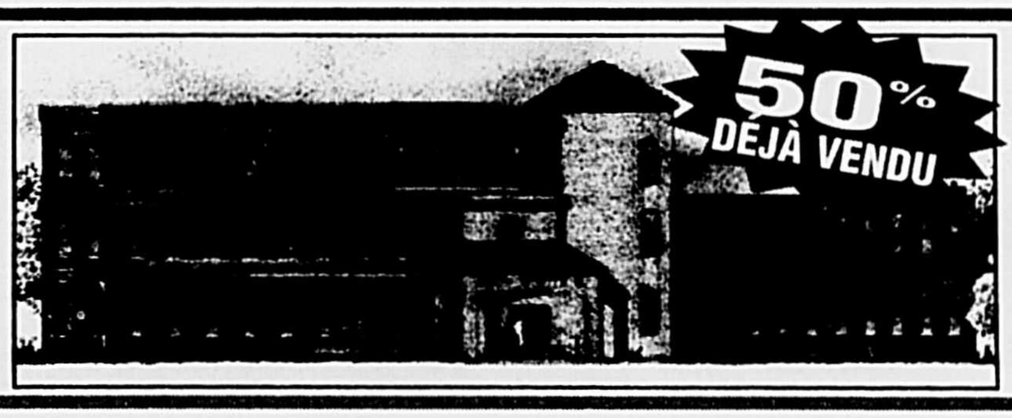
La vache folle, des soubresauts jusqu'à Saint-Hyacinthe A-20



CONDOS LOFTS

SITE UNIQUE AU CENTRE-VILLE

- En bordure de la rivière, piste cyclable et promenade.
- Près de tous les services au centre-ville.
- Ascenseur, piscine, grande terrasse riveraine, et terrasse sur le toit.



INFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

POUR OCCUPATION EN JUILLET '96

FAITES VITE

HABITAT
Courtier immobilier agréé
773-8880

0236343

La construction doit débuter d'ici quelques semaines

Les ouvriers de la construction ont de nouveau envahi la rue Martineau la semaine dernière afin de préparer la venue du nouveau Canadian Tire qui sera installé aux côtés du magasin de la chaîne Wal-Mart.

■ ROGER LAFRANCE

Le propriétaire de la bannière maskoutaine, M. Gilles Guimond, a confié au COURRIER que les travaux de construction du nouvel édifice devraient débuter officiellement au cours des prochains jours. Une conférence de presse pour officialiser le tout est d'ailleurs prévue «d'ici 14 jours», a-t-il déclaré le 3 avril dernier.



Des employés ont enlevé les répliques des plus célèbres bâtiments et monuments qui décoraient le mini-golf à l'arrière de l'ex-restaurant Pub O'Toole. Ce dernier sera d'ailleurs déménagé à l'arrière du restaurant Valentine au cours des prochaines semaines. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.).

Auparavant, le maire Claude Bernier avait profité de la séance du conseil pour dévoiler les changements qui surviendront dans ce secteur. Tout d'abord, le propriétaire du terrain, soit la firme torontoise Kzaka Investments, déménagera au cours des prochains jours l'ancien Restaurant Pub O'Toole, lequel sera relocalisé à l'arrière du restaurant Valentine.

Le prochain Canadian Tire sera quant à lui construit sur le terrain situé près du Wal-Mart, du même côté de la rue donnant accès au site. Quant à l'emplacement actuel du Pub O'Toole, il fera place à un stationnement, selon les documents soumis à la Ville de Saint-Hyacinthe.

Le déménagement de l'ancien restaurant a d'ailleurs été entériné par le conseil municipal le 1er avril dernier par un l'adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architectural.

Trois millions $

Selon la demande de permis de construction déposée au service d'Urbanisme de la Ville, la construction du nouveau Canadian Tire nécessiterait un investissement de 3 millions $. La fin des travaux est prévue pour novembre prochain. La superficie du bâtiment pourrait atteindre les deux tiers de celle du Wal-Mart.

Avec Wal-Mart et Canadian Tire, ce secteur de la rue Martineau deviendra certes un nouveau pôle commercial important de Saint-Hyacinthe.

Il restera maintenant à savoir quel sera son impact sur les autres secteurs commerciaux de la Ville et si ce nouveau pôle réussira à réduire les fuites commerciales au profit des villes environnantes, plus particulièrement depuis l'arrivée de commerces à grande surface sur la Rive-Sud.



C'est sur ce terrain que sera entreprise la construction du nouveau Canadian Tire, aux côtés du Wal-Mart sur la rue Martineau. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

Avis aux lecteurs

A chaque semaine, vous êtes témoins d'événements, vous entendez parler de situations susceptibles d'intéresser les lecteurs du Courrier. Dans ce sens, vous êtes nos yeux et nos oreilles. Le soir, par l'intermédiaire de la boite vocale, vous pouvez laisser un message à la salle de rédaction. Il vous suffit de composer le 773-6028 et de laisser votre message. Ou, de jour, vous pouvez parler à un journaliste qui vous écoutera avec plaisir.

Merci de nous aider à toujours vous offrir un journal à la hauteur de vos attentes.

Le rédacteur en chef

Rumeurs

Jacques Bilodeau, le grand patron de la télé communautaire, a célébré hier un grand anniversaire, le sien.Jacques est rendu à un âge où la sagesse nous incite à compter non pas en années, mais en dizaines, ce qui fait rajeunir.

***

Un certain Daniel D. a étonné bien des visiteurs du soir à Expo-Habitat. Il portait des espadrilles à feux clignotants rouges aux talons. Pratique dans le noir! On attend maintenant le gadget qui indiquera quand il tourne à gauche ou à droite. Si la démonstration est éclairante, Pierre Charbonneau se proposerait de commercialiser l'invention. On parle de centaines de millions de ventes.

***

Luc Desrosiers dit le verbo-moteur, a appris avant tout le monde ou presque, la vente du Nova d'Acton Vale à Michel Bergeron. Et il s'est empressé de répandre la bonne nouvelle dans son entourage, avec fougue et conviction. Jusqu'à ce qu'il s'aperçoive qu'on lui avait passé un poisson d'avril.

***

Jacques Sylvestre, junior faut-il préciser, a perdu un merveilleux contrat de photographie. La comédienne Geneviève Brouillette, en voyant les photos qu'il avait prises au Centre Molson, a choisi de faire confiance à un meilleur photographe pour l'immortaliser. Elle ne semble pas intéressée par un photographe junior.

***

Francis Millette, un étudiant de secondaire 3 au Collège Antoine-Girouard, a participé à la finale provinciale du Grand Défi canadien en géographie.

***

C'est la firme d'architectes Baril, Duclos, Fournier qui a réalisé la maquette du cinéma Le Paris qui déménagerait ses pénates dans l'édifice Woolworth rue des Cascades. Ce projet a fait beaucoup jaser la semaine dernière et tous les commentaires étaient favorables.

***

C'est un billet acheté par le restaurant Le Sabot Rouge Enr. de Saint-Hyacinthe qui a valu le premier de 5 000$ du tirage du Club Richelieu, tirage effectué en présence du député Léandre Dion, du conseiller municipal Claude Marchessault, du directeur général de la Fédération des Caisses Desjardins Richelieu-Yamaska, Michel Latour, qui était le président d'honneur de la campagne de levée de fonds.

Sommaire

Agriculture A-20
Annonces classées B-15
Automobile A-22
À vos livres B-6
Carnet de l'âge d'or B-11
Carrières et professions B-22
Chronique télé B-4
Chronique cinéma B-2
Économie A-16
Éditorial A-8
Histoire d'ici B-8
Horoscope B-21
Justice et faits divers A-4
Loisirs B-12
Loteries A-14
Mot caché B-19
Mots croisés B-20
Nécrologie B-30
Page des jeunes B-9
Services à la communauté B-11
Sports A-25

Vaut mieux en rire



le réseau Sélect
LES JOURNAUX SÉLECT DU QUÉBEC
LES HEBDOS DU QUÉBEC

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot, 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
À l'extérieur du Canada, 175$ par année
plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

MISSION



Chantal Bourgeois, C.A. Directeur
Services Conseils auprès des PME

AU COEUR DE L'ACTION
DANS LE MONDE DES AFFAIRES
Comptabilité - Vérification - Fiscalité et taxes
Services conseils
Services internationaux
CONTACTEZ-NOUS...
D'être votre PARTENAIRE ACCOMPAGNATEUR
vers les sommets
N O E S

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
LA FORCE DU CONSEIL

773-2424
Comptables Agréés - Services conseils
1050, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe
0234580

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE • Hebdo de l'année
Le doyen des journaux français d'Amérique
Fondé en 1853

MEUBLES TOUSIGNANT
SANS PAIEMENT
SANS INTÉRÊT
sur approbation crédit
6 mois
5235, boul. Laurier Saint-Hyacinthe Tél.: 778-2311

Porcherie à Paroisse Notre-Dame

Les promoteurs abandonnent leur projet

Le conseil municipal de la Paroisse Notre-Dame a fermé la porte au projet de porcherie qu'envisageaient de construire Léon Hébert et son épouse Lyse Dolbec.

Devant une foule de plus de 100 personnes, les membres du conseil ont été unanimes à interdire le projet en adoptant un projet de règlement qui limite les nouveaux poulaillers à 500 volailles et les porcheries à 150 porcs. Celui-ci interdit aussi toute nouvelle fosse à purin, sauf pour la production bovine ou laitière.

■ **ROGER LAFRANCE**

«Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des contribuables ne veulent pas de porcherie, a expliqué le maire Robert Hébert après l'assemblée. Nous sommes leurs représentants et nous devons refléter cette position. Même les agriculteurs dans notre municipalité n'étaient pas en faveur du projet.»

Les Hébert voulaient construire une pouponnière d'une capacité de 2 800 porcelets pour leur fille qui projetait de reprendre la ferme familiale. Le projet respectait toutes les normes environnementales et le ministère de l'Environnement et de la faune avait même émis un certificat d'autorisation.

Cependant, la population demeurait farouchement opposée au projet.

«Cette nouvelle industrie, qui pollue par les odeurs, changera à jamais la qualité de vie d'une importante partie de cette population de la Paroisse,» a soutenu le porte-parole des opposants, Claude Frenière.

Celui-ci a expliqué que les résidants de la municipalité avaient choisi de vivre dans un cadre rural en acceptant les contraintes liées à la grande culture: épandage du lisier le printemps, bruits des machineries agricoles. À son avis, la venue d'une ferme porcine viendrait briser l'harmonie qui existait entre les producteurs existants et les résidents.



Claude Frenière et Pierre Deslandes ont exhibé une carte des vents dominants pour démontrer que les résidences et le Club de golf La Providence seraient grandement affectés par les odeurs qui s'échapperaient de la porcherie. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.).



Léon Hébert, qui est également conseiller municipal, a assisté songeur aux discussions concernant son projet de porcherie. Celui-ci n'a pas défendu son projet, sachant qu'il serait rejeté par ses collègues du conseil municipal. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

M. Frenière a aussi rappelé que le poids économique des résidences de la municipalité était de beaucoup supérieur à celle des fermes dans la municipalité: celles-ci sont évaluées à 27,6 millions $ contre 9,6 millions $ pour les fermes.

L'agricuture crée des emplois

Le président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, Jean-Guy Raymond, a rappelé l'importance de soutenir l'agriculture, un secteur créateur d'emplois. Les producteurs polluent, a-t-il admis, comme toutes les industries et les résidences.

«Avec votre règlement, il ne sera plus possible de vivre en agriculture dans votre municipalité. On demande aux agriculteurs d'envahir les marchés internationaux mais en même temps, on les empêche de produire,» a-t-il déclaré aux élus, interrompu à plusieurs reprises par l'auditoire.

Lui-même conseiller municipal, le promoteur du projet, Léon Hébert, a choisi ne pas défendre son projet lors de l'assemblée. Par la suite, celui-ci s'est refusé à tout commentaire, affirmant qu'il abandonnait son projet et qu'il préférait maintenant laisser retomber la poussière sur tout ce débat.

Saint-Pie

Le Village veut la fusion, la Paroisse dit NON!

Les élus de Saint-Pie attendront-ils que le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, les force à fusionner leurs municipalités? Il semble bien que oui, à la lueur des décisions prises la semaine dernière.

Le 1er avril dernier, le conseil municipal du Village adoptait une résolution demandant au ministère des Affaires municipales d'entreprendre une étude de faisabilité sur le regroupement du Village et de la Paroisse.

■ **ROGER LAFRANCE**

Une telle étude, offerte gratuitement par le ministère, permettrait d'identifier les avantages et les inconvénients d'un tel regroupement, de déterminer les problèmes à résoudre et d'évaluer si la fusion constitue une solution valable. La résolution a été soutenue par cinq conseillers, un seul ayant voté contre.

«Ça fait déjà quelques années qu'on en discute, a indiqué le maire du Village, Gaétan Adam. C'est une idée qui fait son p'tit bonhomme de chemin. On a donc passé une résolution et nous allons attendre la décision de la Paroisse.»

La décision de la Paroisse ne s'est pas fait attendre puisqu'il en fut question à l'assemblée du conseil du 2 avril, même si les élus n'ont pas daigné adopter une résolution en ce sens.

«On ne donnera pas suite à cette demande, a répondu le maire de la Paroisse, Rosaire Martin. Mon conseil n'est pas favorable à la fusion.»

M. Martin avait pourtant ouvert la porte à l'idée, en janvier dernier dans Le COURRIER. Celui-ci avait alors indiqué qu'avec les responsabilités de plus en plus grandes des municipalités, il devenait impératif de se pencher sur une telle éventualité. Il semble donc que ses conseillers ne partagent pas du tout son point de vue.

Cependant, les élus de Saint-Pie n'auront sans doute pas le choix: le gouvernement du Québec imposerait d'ici peu la fusion aux municipalités de village et paroisse. Selon certaines informations, le nouveau ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, dévoilerait en mai une nouvelle carte municipale au Québec, reprenant le flambeau que son prédécesseur, Guy Chevrette, avait brandi à la fin de son mandat.

Restaurant Casa Flora
SUPER SPÉCIAUX DÉJEUNERS
Lundi au vendredi 2,99$
(léger supp. sam., dim.)
SPÉCIAL DU MOIS
Brochette de poulet
servie avec riz, salade, patates
OU
Filet de truite saumonée meunière 6,95$
servi avec riz, salade, patates
PROMOTION SPÉCIALE GRATUIT*
POUR LES ENFANTS
(12 ans et moins accompagné d'un adulte)
Le DIMANCHE après 15h00
Menu spécial pour enfants
* à l'achat d'un plat principal par adulte
Valable jusqu'au 28 avril 1996
FESTIVAL DE LANGOUSTINES
Entrée escargots
10 langoustines
Salade du chef ou césar,
riz, patates, légumes
OU
LE TRIO FAVORI
Entrée escargots
Salade du chef ou césar
Filet de poulet, Filet mignon
4 crevettes Papillon
Riz, patates, légumes
16,95$
ANNIVERSAIRE?
IL NOUS FERA PLAISIR
DE VOUS OFFRIR
VOTRE
GÂTEAU.
CERTIFICATS-CADEAUX
3275, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe
774-3541

Fermeture du Centre de détention le 1er juillet

«Une décision décevante et incompréhensible»

- Jacques Lacombe

(ML)- Peut-être que les employés et intervenants politiques qui se sont mêlés au dossier de la fermeture du Centre de détention de Saint-Hyacinthe auraient aimé que la fameuse journée des Poissons d'avril, soit le 2, plutôt que le 1er! Toujours est-il que leurs appréhensions se sont matérialisées lorsque le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Perreault, a confirmé ce que tous craignaient: la fermeture de l'établissement carcéral de la rue Mercure, à compter du 1er juillet prochain.

«Plusieurs raisons, outre les économies de 2 500 000$ qu'elle permet de réaliser justifient la fermeture de l'établissement de Saint-Hyacinthe. L'établissement, d'une capacité de 65 places, a été construit en 1964. Ses coûts d'opération quotidiens de 153$ par détenu sont plus élevés que ceux de la moyenne des établissements du Québec et sa clientèle peut être desservie par les établissements de Sorel, de Sherbrooke et de Rivière-des-Prairies», a indiqué M. Perreault, via un communiqué de presse.

Qu'il s'agisse du député Léandre Dion, du maire Claude Bernier, ou de Jacques Lacombe, président du Comité de survie du Centre de détention, tous ont affiché peu de surprise face à la décision, mais beaucoup de déception et d'inquiétude.

«Même si notre rencontre avec M. Perreault nous avait laissé beaucoup d'espoir, nous ne sommes pas vraiment surpris de voir la prison fermer. Il reste que c'est une décision que je juge décevante et incompréhensible. Pour les employés qui seront transférés, la situation est inquiétante, surtout sur le plan familial. D'ailleurs, certains se sont demandé tout haut combien de divorces il y aurait d'ici un an», a confié M. Lacombe qui s'attend à ce que lui et ses collègues soient fixés au début de mai quant à leur relocalisation.

MM. Dion et Bernier ont tous deux exprimé l'avis que la décision du ministre Perreault était exclusivement d'ordre financier.

«Selon moi, c'est une décision basée uniquement sur l'impact économique. Si c'avait été une question de philosophie et de virage correctionnel, je pense que le ministre aurait gardé ouverte la prison de Saint-Hyacinthe», a mentionné M. Dion qui, bien qu'étonné du geste, n'a pas voulu faire un plat au sujet de l'implication dans le dossier de son collègue du fédéral Yvan Loubier.

Lorrain Lavoie se tourne déjà vers des alternatives

(RL) - «Il va falloir s'ajuster à la situation. Nous sommes dans une période où il faut changer nos façons de fonctionner. Il s'agira pour nous de trouver la solution la moins pénible pour le contribuable.»

Le directeur de la Sécurité publique de Saint-Hyacinthe, Lorrain Lavoie, entrevoit déjà des alternatives pour faire face à la fermeture du centre de détention à partir du 1er juillet.

Cette décision coûtera cher à la Ville de Saint-Hyacinthe puisqu'on estime qu'elle entraînera des dépenses additionnelles de 300 000 $, surtout en frais de transport vers les prisons de Sorel ou de la région de Montréal. M. Lavoie prévoit qu'il faudra embaucher des policiers en surtemps pour effectuer les transports afin de ne pas réduire la sécurité de la population.

L'an dernier, les policiers maskoutains ont transféré à la prison de Saint-Hyacinthe pas moins de 313 personnes en attendant qu'elles comparaissent au Palais de justice.

Le poste de police de la rue De Boucherville possède déjà quelques cellules, mais celles-ci ne rencontrent pas les normes pour des détentions prolongées. La Ville a entrepris un programme de rénovation l'an dernier mais on ne prévoyait pas toucher aux cellules.

M. Lavoie a admis qu'il faudra probablement réévaluer le tout afin de pouvoir rénover les cellules existantes. Ce serait sans doute là la solution la plus économique pour le service policier.

D'autre part, M. Lavoie a ajouté qu'il entendait rencontrer les autres corps policiers environnants pour évaluer la possibilité de mettre sur pied un service de fourgon cellulaire entre la prison de Sorel et le Palais de justice de Saint-Hyacinthe, à partir du 1er juillet.

Hold-up à la CIBC

(RL) - La succursale bancaire de la CIBC, au 2755 Laframboise à Saint-Hyacinthe, a été victime d'un vol à main armée le 4 avril dernier vers 16 h 30.

Un individu armé d'un revolver à canon court et le visage recouvert d'un bas de nylon a soudainement fait irruption dans l'établissement en criant aux personnes présentes: «Bougez pas! Bougez pas!».

Il s'est ensuite approché du comptoir et d'un geste agile, a sauté directement du côté des préposés aux caisses. Il s'est alors servi lui-même en vidant le contenu de deux caisses dans un sac de magasinage.

Il est ensuite reparti à pied, sans tirer de coup de feu ni molester personne parmi les employés ou les clients.

Aussitôt alertés, les policiers de Saint-Hyacinthe ont ratissé tout le secteur sans toutefois découvrir le suspect.

Celui-ci mesure 5 pi. 7 po., pèse 160 lbs et portait un veston sport en cuir de couleur foncée et des pantalons pâles.

Le montant du vol n'a pas été divulgué mais il atteindrait les 2 000 $.



La succursale de la CIBC du bd Laframboise a été visitée par un voleur jeudi dernier en fin d'après-midi. Derrière des portes closes, une employée explique à un enquêteur de la Sûreté municipale comment les événements sont survenus. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

Saint-Charles

Le cadavre était celui d'une Lavalloise

(RL) - La Sûreté du Québec a dévoilé l'identité du cadavre découvert le 28 mars dernier en bordure du rang du Coteau à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Il s'agit d'une Lavalloise de 29 ans, Julie Gendron, disparue depuis le 24 novembre dernier.

Celle-ci avait alors été aperçue sortant de chez elle avec un homme d'une quarantaine d'années qui, cependant, n'a jamais été identifié. Celui-ci mesure 1,60 m, avait les cheveux bruns courts et conduisait une minifourgonnette récente de couleur pâle.

La cadavre avait été retrouvé dans la glace, pieds et poings liés. L'autopsie pratiquée la semaine dernière n'a pu déterminer la cause du décès. C'est grâce aux fiches dentaires que la victime a pu être identifiée.

Faits divers

Vol chez Inotrac

(RL) - Des individus se sont emparé d'un camion et d'une remorque transportant un chariot élévateur sur le terrain d'Inotrac, au 920 rue Martineau, en fin de semaine dernière. Le camion a été retrouvé plus tard à Saint-Simon mais la remorque et son contenu, évalués à 35 000 $, brillaient par leur absence.

Il comparaît

Guy Coulombe, 35 ans, comparaît aujourd'hui (ce 9 avril) pour sa remise en liberté. Celui-ci est accusé de tentative de meurtre à l'endroit d'un policier de Saint-Hyacinthe après l'avoir attaqué à coups de couteau le 29 mars dernier.

Sac à main volé

Une dame qui sortait de l'église Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe le samedi 6 avril vers 19 h a été surprise par un jeune voleur qui s'est glissé derrière elle pour lui subtiliser son sac à main.

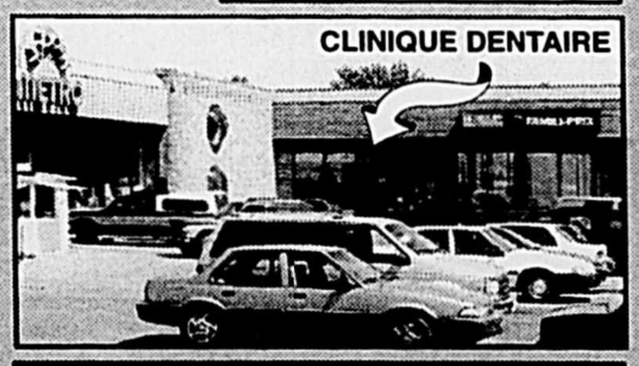
Le sexe le travaille...

Une résidente de la rue Sainte-Catherine a surpris un jeune homme d'une quinzaine alors qu'il se masturbait devant sa fenêtre. L'incident est survenu le 3 avril dernier vers minuit trente.



Pierre Chicoine d.d.
denturologiste

15 années d'expérience



Fabrication et réparation de prothèses dentaires
Dentistes sur place
Visite à domicile si nécessaire
Arrangements financiers disponibles sans intérêt
Aide sociale acceptée
Tarif spécial pour personnes de 65 ans et plus

774-0700
2060 Des Cascades E. St-Hyacinthe
Secteur Annexe

0232022



PISCINE CREUSEE
À partir de: 26$ par semaine*

Plus de 70 modèles et grandeurs disponibles.
12 ans d'expérience. Plus de 450 piscines creusées déjà installées dans la région.

ESTIMATION GRATUITE.
*Financement possible. Calcul basé sur un financement de 10 ans.

Incluant:
- Installation par des spécialistes.
- Équipement complet.
- Marche de 6 pieds.
- Trottoir de 3 pieds tout le tour.
- Gros système de filtration.
- Taxes incluses.

Piscines Alain Messier
VENTE – INSTALLATION – RÉPARATION
774-2003
"Un gars de chez nous."

0236972

Selon le Groupe Action Centre-Ville

Revitaliser le centre-ville par la culture et le divertissement

Favoriser la venue de nouveaux résidants, mettre sur pied une structure d'accueil pour les nouveaux commerces et faire du centre-ville un lieu privilégié pour la culture et la divertissement, voilà en somme le plan d'action que vient de se donner le Groupe Action Centre-Ville.

Cet organisme paramunicipal de la Ville de Saint-Hyacinthe a dévoilé la semaine dernière son plan d'interventions stratégiques pour revitaliser le centre-ville, lequel s'articule autour de secteurs résidentiel, commercial et culturel.

■ ROGER LAFRANCE

Pour le président du Groupe Action Centre-Ville, M. Roland Cordeau, «il ne fait aucun doute que, si tous les intervenants mettent la main à la roue, nos objectifs passeront de l'état projet à l'état réalité».

La conférence de presse tenue le 3 avril dernier a certes été monopolisée par le projet de relocalisation du Cinéma Le Paris dans l'ancien Woolworth. La Ville de Saint-Hyacinthe envisage en effet d'acquérir l'édifice vacant depuis janvier 1994 pour le louer au cinéma avec option d'achat.

À lui seul, ce projet aurait un impact important pour l'économie du centre-ville puisqu'il permettrait d'y attirer 150 000 visiteurs de plus par année. Selon M. Cordeau, cette affluence profitera grandement aux restaurants et aux boutiques de ce secteur. Même si les pourparlers sont encore loin d'être finalisés, l'achat de l'immeuble pourrait cependant se concrétiser d'ici trois mois.

D'ailleurs, le Groupe Action Centre-Ville met résolument l'accent sur le volet culturel et de divertissement pour raviver le centre-ville, notamment en appuyant le projet de la Maison des arts et en réanimant le projet de la Place du Marché qui vise à installer un café-terrasse au Marché-Centre.

L'organisme privilégie également la tenue d'événements spéciaux au centre-ville (Festival Rétro, Sympo-Fibres) et veut en initier de nouveaux, dont un festival de fleurs.

Occuper les locaux vacants

Dans le secteur commercial, le groupe entend établir une structure de recrutement et d'accueil pour favoriser la venue de nouveaux commerces et mettre sur pied des programmes incitatifs. On prévoit aussi faire adopter par la Ville une réglementation pour occuper les vitrines des locaux vacants, en faisant la promotion des produits locaux.

Enfin, dans le secteur résidentiel, le *Groupe Action Centre-Ville veut* améliorer la qualité des logements au centre-ville et inventorier les espaces favorables «à une meilleure mixité de résidants» au centre-ville. D'ailleurs, le conseil municipal se penche sur un nouveau programme gouvernemental qui mettrait à la disposition des propriétaires une somme de 750 000 $ pour rénover leurs immeubles.



Le président et la directrice générale du Groupe Action Centre-Ville, Roland Cordeau et Diane Boivin, sont confiants que leur nouveau plan d'action saura raviver le centre-ville. (Patrick Desl;andes/Photo P.P.M.).

Marché-Centre: pas de changement

Questionnés sur le Marché-Centre, les responsables du Groupe Action Centre-Ville ont déclaré qu'il n'était pas question de changer la vocation du Marché-Centre. Il ne reste qu'un seul local vacant, a révélé Mme Diane Boivin, directrice générale de l'organisme, à l'exception de celui mis à la disposition de la Société des alcools qui n'a cependant signé aucun bail avec la Ville.

Quant aux stationnements et à la circulation automobile, deux contraintes souvent soulevées par les commerçants et la clientèle, le plan d'action reste muet même si les instances municipales se penchent régulièrement sur ces questions. Par exemple, le comité de la circulation étude actuellement la possibilité de remettre la rue Marguerite-Bourgeoys à double sens, ce qui réduirait la circulation près du Marché-Centre.

Les points saillants

• Commercial
- Développer une structure d'accueil pour les nouveaux commerces
- Programme incitatif pour occuper les vitrines des locaux vacants
- Développer une synergie entre tous les partenaires

• Résidentiel
- Améliorer la qualité des logements
- Inventorier les espaces favorisan l'arrivée de nouveaux résidents

• Culturel et divertissement
- Implantation du cinéma Le Paris
- Appuyer le projet de la Maison des arts
- Raviver la Place du Marché
- Encourager la tenue de festivals et d'événements spéciaux

Consultez les Maîtres Cuisinistes

ÉBÉNISTERIE JC CORDEAU inc.
Fondée depuis 1977



94

Gagnant 1er prix
Expo-Habitat
Saint-Hyacinthe
Prix Prestige
Expo Commerce
Beloeil

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE
Concept, plan par ordinateur, permet de visualiser en 3 dimensions
• ARMOIRES DE CUISINE
• VANITÉS
• MEUBLES COMMERCIAUX
261 Rang Pointe du Jour
Saint-Thomas d'Aquin
796-2341
Finaliste au Gala des Affaires, Saint-Hyacinthe
Service à la clientèle
Édition 1995

BÉNÉFICIEZ DU PROGRAMME RÉNOVE
Un service de design à votre disposition.
0235691



On en veut nous aussi...

Sans augmentation de salaire depuis 4 1/2 ans, les 191 membres du Syndicat N.C. des institutions religieuses de Saint-Hyacinthe (CSN) ont entrepris des moyens de pression parce que les employeurs désirent leur imposer des reculs et que leur offre salariale est jugée insatisfaisante.

Les membres demandent aux administrateurs des institutions ci-dessous, de mandater leur comité patronale de négociation pour qu'il reconnaisse enfin les demandes syndicales. Cela, dans les plus brefs délais, la convention collective étant échue depuis le 31 décembre 1994.

Les institutions concernées sont:

→ *Corporation du Séminaire de St-Hyacinthe*
→ *Présentation de Marie, Maison Provinciale*
→ *Maison Mère des Soeurs de Saint-Joseph*
→ *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire*
→ *Fabrique St-Pierre de Sorel*
→ *Collège St-Maurice*
→ *École Secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe (Pavillon Bourdages)*
→ *École Secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe (Pavillon Notre-Dame)*
→ *Ermitage St-Joseph (St-Ours)*

LE SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES EMPLOYÉS DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DE ST-HYACINTHE INC. (CSN)

0236500

Saint-Hyacinthe fait son offre: 130 $ par usager

La Ville de Saint-Hyacinthe demande 130 $ pour chaque détenteur de la carte Accès-Loisirs provenant des huit municipalités du deuxième arrondissement, une facture globale de 203 817 $.

Saint-Hyacinthe donne jusqu'au 30 juin pour en venir à une entente sur le financement des loisirs aux huit municipalités suivantes: La Présentation, Saint-Damase (Village et Paroisse), Saint-Dominique, Sainte-Madeleine (Village et Paroisse) et Saint-Pie (Village et Paroisse). En cas de non-entente, leurs résidants seraient exclus des activités de loisirs de Saint-Hyacinthe.



Roger Lafrance

C'est après avoir contacté chacun des maires copncernés que Le COURRIER a pu obtenir les détails de l'offre transmise par la Ville. Rejoint jeudi dernier, le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier, a refusé de confirmer les informations, s'en tenant à la directive de ne rien commenter publiquement.

Détenteurs de cartes Accès-Loisirs

La Présentation	277
St-Damase Paroisse	79
St-Damase Village	53
St-Dominique	327
Ste-Madeleine	223
Ste-Marie-Madeleine	191
St-Pie Paroisse	229
St-Pie Village	195
Total	1 574

Pour M. Bernier, il est hors de question de négocier cette entente par la voie des médias, comme ce fut le cas l'an dernier avec les cinq municipalités limitrophes à la Ville. Quant au droit du public à l'information, plus particulièrement pour les citoyens concernés, il a indiqué que c'étaient à ces municipalités d'informer leurs contribuables.

Chose certaine, plusieurs maires des municipalités environnantes estiment qu'il est temps que la Ville rende publique son offre. Une seule municipalité a pris position officiellement, le Village de Saint-Damase (voir autre texte). Les autres prévoient tenir une rencontre au cours des prochains jours pour discuter d'une contre-offre.

1 574 détenteurs de cartes Accès-Loisirs

La Ville a établi que 1 574 résidants des huit municipalités concernées détiennent une carte Accès-Loisirs, soit environ 10% de la population. Elle demande ainsi 130 $ par utilisateur, montant qu'elle a obtenu en divisant le budget affecté aux loisirs par le nombre de détenteurs de cartes Accès-Loisirs, soit 22 000.

Les municicipalités imposeraient un montant maximum de 50 $ à chaque détenteur alors qu'elles assumeraient elles-mêmes la différence. Les utilisateurs paieraient ensuite les mêmes tarifs que les Maskoutains pour participer aux activités.

C'est là un principe de participation totalement différent de celui qui avait mené à une entente avec les cinq municipalités limitrophes en 1995. À ce moment-là, la Ville avait basé son offre sur la population.

L'entente serait étalée sur une durée de trois ans afin d'amoindrir son impact sur le fardeau fiscal des contribuables concernés. La Ville exigerait 70% la première année, 85% la deuxième et 100% la dernière année où les huit municipalités devraient défrayer une facture globale de 203 817 $.

Les autorités de la Ville ont tenu deux rencontres de négociation avec les élus des municipalités concernées, une première le 14 mars avec les maires seulement et le 28 mars en compagnie d'une vingtaine d'élus. Aucune autre rencontre n'est cependant prévue au cours des prochaines semaines.

Une pilule difficile à avaler pour les municipalités

(RL) - «On est un peu pris en otage là-dedans. Je suis prêt à admettre que pour ceux qui fréquentent les loisirs à Saint-Hyacinthe, il faut en payer une partie mais pas ce montant-là.»

Claude Roger, le maire de La Présentation, a le mieux résumé la pensée de la plupart des maires des huit municipalités concernées par l'offre de Saint-Hyacinthe sur un partage du financement des loisirs.

Pour plusieurs municipalités, la demande de la Ville viendra tout simplement doubler le budget actuel affecté aux loisirs! Par exemple, à Saint-Dominique, il s'agirait d'une facture de 42 510 $ en 1999.

C'est donc une pilule amère à avaler à un moment où toutes les municipalités sont appelées à assumer de nouvelles responsabilités et à voir leurs subventions réduites par le gouvernement du Québec.

«On en a des loisirs, ici, à la municipalité, a indiqué Denis Flibotte, maire du Village de Sainte-Madeleine. Ceux qui veulent en avoir plus, ils devront alors payer sans devoir le faire supporter à l'ensemble des contribuables.»

C'est aussi une question que se pose le maire du Village de Saint-Pie, Gaétan Adam. S'il se dit prêt à évaluer l'offre de la Ville, il se demande toutefois dans quelle proportion ses contribuables accepteront de subventionner ceux qui fréquentent les activités de loisirs à Saint-Hyacinthe.

«C'est finalement à nous autres de décider si on va embarquer là-dedans,» a-t-il signalé.

Plusieurs maires ont mentionné qu'ils tenteraient de se rencontrer au cours des prochains jours pour évaluer la possibilité de présenter une contre-offre à la Ville. Ils pourraient d'ailleurs aborder la question à la réunion de la MRC mercredi soir prochain, laquelle est d'ailleurs présidée par le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier.



«Je suis prêt à admettre que pour ceux qui fréquentent les loisirs à Saint-Hyacinthe, il faut en payer une partie mais pas ce montant-là,» a déclaré Claude Roger, maire de La Présentation. (Photothèque Le Courrier)

Les Constructions Cholette - Pépin & Associés inc.



Dans le cadre du tirage "Référez et Gagnez" en collaboration avec La Maison Éthier, nous sommes heureux de vous annoncer le nom du gagnant soit:

M. Maurille Gaudette

Il nous fait plaisir par la même occasion de vous inviter à une visite libre Samedi et Dimanche prochain à partir de 10h00 au Faubourg du Boisé situé au 2015 Pratte St-Hyacinthe.

Nous désirons remercier nos visiteurs ainsi que l'organisation de l'Expo Habitat.

0236772

Payez MOINS d'impôt

Nos experts demanderont les déductions et crédits permis par la loi. Faites confiance à H&R Block pour :

- s'assurer de demander toutes les déductions et tous les crédits auxquels vous avez droit.
- s'assurer que vous ne payez pas plus d'impôt que ne l'exige la loi.

OU

- s'assurer que vous recevez votre remboursement maximum.
- répondre à vos questions sur la fiscalité.
- expliquer comment les récents changements à la loi vous touchent.

Après tout, c'est votre argent.

H&R BLOCK®

2605, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe
(514) 773-4711

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi: 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

0236007

DIRECTEMENT DE LA FERME

ÉLEVEUR & DISTRIBUTEUR

Poulet et dinde de grain, porc pour congélateur à
PRIX COMPÉTITIFS,
aucun intermédiaire

Spécial: 1/2 boeuf de l'ouest 1,95$ lb

Porc haché	1,40$ lb
Boeuf haché	1,75$ lb
Veau haché	2,63$ lb

NOUVEAU CONCEPT,
tout rénové pour mieux vous servir.

Tél.: (514) 792-3821
à 10 minutes de Saint-Hyacinthe

0235522

Les Ambulances BGR passent aux mains d'un organisme de Lévis

Un organisme sans but lucratif rattaché à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Dessercom, a acquis tous les actifs des Ambulances BGR de Saint-Hyacinthe, Acton Vale et Drummondville ainsi que des Ambulances GMR de Granby.

La transaction a été signée officiellement le 1er avril dernier. Le propriétaire de l'entreprise maskoutaine, Roger Fontaine, a confié qu'il était temps pour lui de tourner la page, après 20 ans dans ce secteur de première ligne en situation d'urgence.

■ ROGER LAFRANCE

«J'ai vécu 20 ans de stress, a-t-il confié au COURRIER. J'étais réellement fatigué.»

Les Ambulances BGR et MGR employaient environ 100 personnes. Tous conserveront leurs postes, a indiqué l'acquéreur, et des rencontres seront d'ailleurs organisées au cours du mois d'avril avec tout le personnel.

Dessercom n'est un nouveau venu dans le secteur ambulancier. Son directeur général, René Déry, a indiqué que l'organisme possède plusieurs services ambulanciers dans les régions de Lévis, Sainte-Foy, Loretteville et Kamouraska.

«Cette acquisition s'inscrit dans la croissance normale de l'entreprise. L'opportunité d'acquérir l'entreprise de M. Fontaine s'est présentée et elle nous a intéressés. C'est un investissement comme n'importe quel autre.»

Dessercom est née en 1984 pour recueillir des fonds pour l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'organisme sans but lucratif n'exerce pas ses activités que dans le milieu ambulancier, il gère aussi le parc de stationnements de l'Hôtel-Dieu, le casse-croûte, la location des téléviseurs dans les chambres et un complexe de piscine et gymnase, Aqua-Gym, qui fait la promotion de la santé par l'activité physique.

Dans la continuité

Avec cette acquisition, l'entreprise passera à plus de 200 employés, dont la grande majorité, 175, sont des ambulanciers. Le fonctionnement chez les Ambulances BGR ne devrait pas être modifié.

«Pour l'instant, on agit dans la continuité, a rassuré M. Déry. La qualité des services était déjà très bonne aux Ambulances BGR et on va simplement essayer de les améliorer là où c'est possible.»

L'ancien propriétaire, Roger Fontaine, a profité de l'occasion pour remercier ses employés pour leur travail au cours des vingt dernières années.

«J'ai fait tout mon possible pour donner de bons services mais je n'ai pas fait cela tout seul, a-t-il déclaré. Je l'ai fait avec mes employés de même qu'avec tous les intervenants de la région.»

M. Fontaine était jusqu'à la transaction président de la Corporation des services d'ambulances du Québec. Mentionnons enfin que celui-ci conserve son entreprise de monuments funéraires.

«Une approche tout à fait inacceptable!»

(RL) - Le maire du Village de Saint-Damase, Jean Messier, rejette l'approche de la Ville de Saint-Hyacinthe, surtout en ce qui a trait à la tarification maximale que les municipalités devraient imposer à leurs contribuables.

«C'est une approche tout à fait inacceptable, a-t-il déclaré au COURRIER. La Ville n'a pas à dicter à notre municipalité la façon de répartir sa taxation ou sa tarification envers ses contribuables. C'est une ingérence dans les affaires internes de notre municipalité.»

Dans un document déposé à sa dernière assemblée du conseil, M. Messier soutient que la tarification imposée par Saint-Hyacinthe n'est pas équitable puisqu'elle ne tient pas compte de l'activité exercée. À son avis, la facture de 130 $ peut paraître raisonnable pour un joueur de hockey; toutefois, elle l'est beaucoup moins pour un abonné à la bibliothèque, par exemple.

Celui-ci favorise le principe utilisateur-payeur plutôt que de faire payer à l'ensemble des services qu'une minorité seulement utilise.

«Le niveau de taxation à Saint-Damase est proportionnel aux services que ses citoyens se sont donnés, déclare-t-il. Si certains désirent se procurer des services culturels et sportifs additionnels, qu'ils ne peuvent trouver qu'à l'extérieur de Saint-Damase, il revient à eux seuls d'en assumer les coûts.»

M. Messier ne ferme pas tout à fait la porte à de nouvelles négociations mais la Ville devra alors modifier son approche. Ainsi, une future entente devrait exclure toute ingérence dans le pouvoir exclusif de la municipalité d'établir son mode de tarification et comprendre une grille tarifaire plus équitable qui serait établie en fonction de l'activité culturelle ou sportive choisie par l'usager.

Jean Messier



Jean Messier n'accepte pas que Saint-Hyacinthe s'ingère dans la gestion de sa municipalité en imposant la répartition du 130 $ entre la municipalité et le détenteur de la carte Accès-Loisirs. (Photothèque Le Courrier)

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS À SAINT-HYACINTHE

Le conseil ayant accepté que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets procède à un appel de propositions pour l'enlèvement, le transport et l'enfouissement des déchets domestiques, vous êtes, en conséquence, conviés à une **soirée de consultation**

le mardi 16 avril, 19 h
Loisirs Sacré-Coeur
850, Turcot,

au cours de laquelle seront passées en revue les diverses composantes du devis régional élaboré à cette fin.

Bienvenue à tous!

Service des Communications

Ville de Saint-Hyacinthe

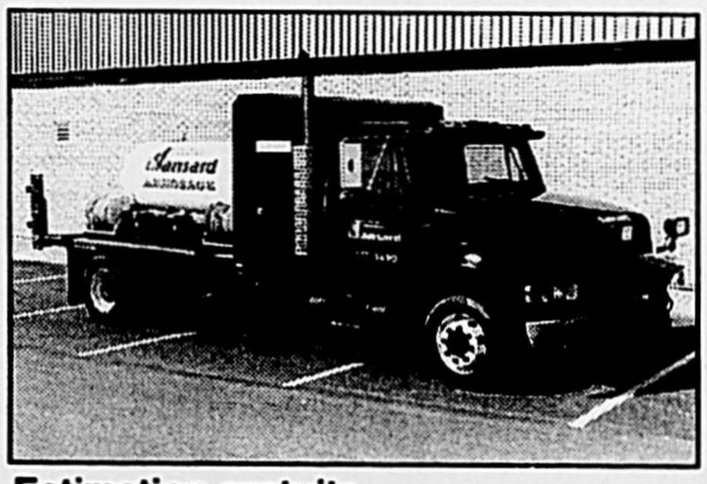
0236825

ENTRETIEN TERRASSEMENT
ansard inc.
ASSOCIATION DES SERVICES EN HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC

SPÉCIALISTE EN ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

SERVICE PROFESSIONNEL AVEC UNE ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE

10% SI PAYÉ AVANT LE 19 AVRIL 1996



* Programme 4 étapes
* Contrôle des mauvaises herbes et insectes
* Acidité du sol

Permis #P-750732
Certificat #C750394

Estimation gratuite

772-5490

218 rue St-François - St-Pie

0236820

ÉDITORIAL

Sic fiat voluntas mundi



Jean Vigneault

Qu'il en soit fait selon la volonté de la population. Ainsi se sont déchargés de leur décision les cinq conseillers de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe mercredi soir dernier. Ces élus, dont plusieurs sont producteurs agricoles, ont décidé de refuser à l'avenir les projets d'expansion des producteurs agricoles. Par la même occasion, ils se sont opposés au projet de porcherie d'un de leurs collègues, M. Léon Hébert.

Triste décision. Et en plus, fondée sur des arguments pour le moins douteux. Ces conseillers ont refusé un projet de développement agricole en pleine région vouée à l'agriculture, en pleine période où on souhaite accentuer les exportations agro-alimentaires et en donnant comme excuse qu'ils ne faisaient que refléter les désirs de la population.

En somme, ce que ces cinq élus livrent comme message, c'est que l'agriculture est acceptable en autant qu'elle ne dérange pas ou n'incommode pas les habitants de la ville. Ils auraient pu au moins chercher à se renseigner plus et mieux sur les effets sur l'environnement d'une mini-porcherie. Ils auraient pu laisser la porte ouverte à d'autres développements. Ils ont dit non, point à la ligne.

Mais pour ne pas renier complètement leurs origines, leur profession, ils ont eu le réflexe de ne pas se prononcer en leur nom personnel. Comme si le vote ne les engageait pas, comme si la décision était celle de la population.

Précisons tout de suite que le maire de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, même s'il n'a pas eu à s'afficher publiquement, même s'il est producteur agricole, n'a pas paru très emballé par l'idée de favoriser le développement de productions agricoles. Comme ses collègues, il a négligé de dire publiquement ce qu'il pensait. Sous un prétexte fallacieux.

En effet, ces messieurs, élus pour administrer les affaires de leur municipalité, ont affirmé qu'ils n'avaient fait que traduire fidèlement la volonté de la population. Ils ont tout simpement abdiqué leurs responsabilités. Jusqu'à un certain point, ils ont démontré qu'ils étaient inutiles. Car on pourrait les remplacer par une boîte vocale qui prendrait le pouls de la population. Il suffirait de cumuler les pour et les contre et de laisser un administrateur diriger dans le sens du vent.

Un élu n'est pas le miroir de ses commettants. Il a le droit et l'obligation de voter selon ses convictions personnelles.



Commentaires

De l'argent pour la réinsertion

Si le ministre Robert Perreault était sincère et sérieux en annonçant la fermeture de six prisons, dont celle de Saint-Hyacinthe, il injectera dans les prochains mois la somme de 16 millions de dollars dans les programmes de réinsertion sociale des ex-détenus.

En s'inspirant d'un document ministériel truffé de fautes, M. le ministre de la Sécurité publique a expliqué que la fermeture des prisons s'inscrivait dans une nouvelle philosophie, à la mode européenne. Moins de détention, plus de réhabilitation. Pour les crimes moins graves, cela s'entend.

Tout à fait d'accord avec cette orientation. Sauf que M. Perreault a sauté du train des compressions au train de la nouvelle philosophie. M. le ministre a changé de discours à angle droit, sans crier gare.

Mais si par hasard, il croyait au discours que ses fonctionnaires lui avaient concocté, il distribuerait les millions économisés. D'abord aux villes comme Saint-Hyacinthe qui débourseront beaucoup d'argent pour les policiers affectés au transport des prisonniers. Puis à des programmes de réinsertion sociale.

Car si le gouvernement n'a pas fermé les prisons pour économiser, il doit remettre l'argent dans le système. Pas dans la caisse.

J.V.

EN MARGE

Lire sur une même page de journal des informations sur la vache folle et sur Suzanne Poirier, ça peut prêter à confusion. Que je m'empresse de dissiper.

Il ne faut absolument pas établir un lien entre cette lectrice de Lachine et les bonnes Jersey britanniques. Les vaches ne lisent pas. Elles donnent du lait.

Par contre, c'est vrai que Suzanne Poirier a été durant quelques années la vache à lait d'un avocat. Un disciple de Thémis a en effet porté jusqu'en cour suprême la cause de cette brave dame qui avait remis ses livres en retard à la bibliothèque municipale de son pâturage. Pardon, de son patelin.

Pour des livres perdus, l'Etat a dépensé environ 50 000$. D'un appel à l'autre, Mme Poirier a écrémé le trésor canadien d'une petite fortune. Pour finalement accepter de s'adonner à des travaux communautaires.

Je suggère qu'on lui fasse lire tout le Code criminel canadien. Ou tout l'état de la recherche sur la vache folle.

Le taciturne

Rayons de soleil

Le refus de se renseigner et de savoir, c'est plus souvent de la paresse que de la discrétion. Pour bien se mêler de ses affaires, il faut souvent se tenir au courant.

***

Quand on parle des enfants mal aimés, il faut aussi inclure ceux à qui les parents et les adultes n'ont jamais refusé le moindre caprice.

***

Les bons sentiments ne se revêtent pas comme un manteau, selon les saisons ou selon les circonstances. Si vous ne les portez pas régulièrement, vous ne saurez les trouver le moment venu. Ou vous les afficherez gauchement.

***

La poésie ne sort pas d'abord des mots et de l'agencement des phrases. Elle découle d'un regard en profondeur sur les êtres et les choses.

***

La façon la plus vraie de dire qu'on aime, c'est dans les yeux, avec les yeux.

Albatros des mers

Le Courrier

Éditeur: Denis Lacasse

Rédacteur en chef: Jean Vigneault

Journalistes: Marie-Chantale Bergeron, Martin Bourassa, Jean-Marie Fontaine, Roger Lafrance, Michel Lamarche

Secrétaire: Josée Bachand

Directeur de la publicité: Rosaire Mailloux

Publicitaires: Gérald Arsenault, Michel A. Chagnon, Gérard Leblanc, Paul Paradis, Norbert Saint-Martin

Adjointe aux ventes: Danielle Lemieux

Secrétaire: Linda Douville

Directeur des services de soutien: Jacques Aubin

Assistant à la production: Alain St-Sauveur

Directeur technique: Normand Gonneville

Contrôleur: Louis Norris

Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par **DBC Communications Inc.**

Président directeur général: Denis Lacasse

Vice-président: Benoît Chartier

655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4.
Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, Ville d'Anjou.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

LETTRES OUVERTES

10 sur 10, M. Vigneault

M. Jean Vigneault,
Rédacteur en chef

Je tiens à vous féliciter, pour la justesse de votre éditorial du 26 mars dernier.

Effectivement et malheureusement les vrais enjeux ne sont pas souvent débattus lors des assemblées publiques. J'ai depuis de nombreuses années tenté de changer cette façon de faire en proposant d'éliminer carrément les séances plénières et de tout régler à la vue de la population. Une transparence qui pourrait avoir une exception dans le cas de dossiers touchant les individus. Ces cas pourraient être discutés lors d'assemblées plénières spéciales. Malheureusement, je n'ai jamais réussi à convaincre la majorité des membres du conseil. Je crois fermement qu'avec une telle façon de faire l'intérêt de la population pour nos séances serait instantanément amélioré. Les gens pourraient alors juger le travail de leurs représentants et les arguments qui ont amené ses décisions. Un jour... peut-être.

Concernant mon petit côté «mesquin» que vous me reprochez, je dois avouer que vous avez entièrement raison. Je sais que j'ai ce côté de ma personnalité qui est parfois dérangeant, voire même blessant et que je pourrais définitivement améliorer. J'irai plus loin que vous en me qualifiant de «tête à claques» à certaines occasions. Je suis convaincu que tous ceux qui suivent les activités du Conseil municipal sont d'accord avec vous. Vous m'avez bien cerné. Je pourrais vous promettre de faire des efforts pour changer mais je tiens trop à ma parole. Je ne peux pas faire cette promesse. Je continuerai donc probablement et maladroitement à me faire des ennemis à qui j'ai l'habitude de demander de prendre un numéro et de se placer au bout de la ligne.

Le seul passage de votre article où je suis en désaccord avec vous, c'est lorsque vous écrivez «simplement pour montrer à ses électeurs à l'approche de l'élection qu'il suit ses dossiers». C'est là qu'on peut constater que vous êtes nouvellement arrivé dans notre région. Les habitués des séances publiques et même votre personnel pourront vous confirmer que je prends ma période d'information nécessaire pour défendre mes dossiers autant à la première année que la dernière année de mes mandats. Je ne calcule pas, j'y vais selon l'inspiration du moment.

Quant au minable pont Barsalou, j'en parle peut-être beaucoup mais j'ai comme principe que c'est à taper souvent sur le même clou qu'il finit par entrer. Je n'ai donc pas l'intention d'arrêter. D'autant plus que la limite de charge pour les véhicules ayant accès au pont est maintenue ce qui nous donne une bonne indication de l'état du pont. Je pourrais peut-être me faire soigner pour cette «idée fixe» mais je ne suis pas convaincu que c'est nécessaire.

Je vous remercie de l'attention que vous me portez et continuez votre bon travail.

Bernard Barré
conseiller municipal
La Providence

Injustice envers les enfants

Le problème soulevé par Louise Thibaudeau est tout simplement le reflet de tribunaux sexistes qui enlèvent aux enfants l'accès à leurs deux parents.

Mme Thibaudeau crie à l'injustice fiscale mais dans les faits l'injustice qui existe réellement c'est celle commise par les tribunaux sexistes envers les enfants et qui accordent la garde des enfants aux femmes dans 85% des cas. Si la garde partagée était automatique, Mme Thibaudeau ne pourrait plus prétendre à l'injustice puisque chaque parent assumerait les frais de garde des enfants lorsqu'il les a à sa charge. Il resterait finalement à déterminer les dûs envers les ex-conjoints ou ex-conjointes qui n'ont pas d'emploi. Tout le problème est là et ce qu'il faut modifier ce ne sont pas les déductions fiscales mais bel et bien la législation afin que les enfants aient accès également à leurs deux parents, à moins que l'un des parents ne souhaite pas obtenir la garde des enfants aussi souvent.

D'autre part, Mme Thibaudeau a tort de prétendre que la pension alimentaire que les personnes monoparentales reçoivent n'est pas déductible, et les politiciens qui se font complices de ce petit jeu sont des éponges manipulées par les groupes de pression.

On sait fort bien que la moyenne des pensions alimentaires se chiffre à 5 000$ par année. Or, les rapports d'impôts prévoient des déductions supérieures à la moyenne des pensions alimentaires que reçoivent la grande majorité des femmes. Pour être plus clair, les rapports d'impôts sont conçus pour permettre aux femmes qui sont le plus dans le besoin d'avoir droit à des déductions fiscales supérieures à la pension alimentaire qu'elles reçoivent. Et c'est sans doute parce que l'on a compris que si ces femmes élèvent leurs enfants avec de telles pensions alimentaires, il ne devait pas en coûter plus cher aux autres femmes qui ont de faibles revenus ou ne travaillent pas, ce n'est pas en déduisant la pension alimentaire qu'on y arrivera mais par le biais de crédits d'impôts. La déduction de pension alimentaire ne profite pas aux femmes qui sont dans le besoin mais sert plutôt à grossir les revenus des femmes qui se retrouvent dans des classes plus aisées puisqu'en plus de travailler, elles reçoivent déjà des pensions alimentaires supérieures à celles des femmes qui ne travaillent pas et qui sont dans le besoin. La déduction de la pension alimentaire va finalement à l'encontre d'une injustice plus redistributive. Il eût mieux valu évaluer ce que coûtent réellement les enfants à charge, vérifier les montants des déductions dont disposent les personnes qui en ont la charge, et les augmenter en conséquence si elles ne couvrent pas les coûts de la charge des enfants.

Les déductions des rapports d'impôts pour les femmes monoparentales sont déjà supérieures aux pensions alimentaires qu'elles reçoivent.

La meilleure preuve pour constater que les déductions pour pension alimentaire sont supérieures à la moyenne des pensions alimentaires qui sont reçues, c'est d'examiner votre rapport d'impôt.

Dans le rapport d'impôt fédéral, les femmes monoparentales bénéficient à la ligne 305, suite au calcul à l'annexe 5, du montant de 5 380$ d'équivalent du montant pour conjoint en désignant l'un de leurs enfants comme équivalent de conjoint, un montant déjà supérieur à la moyenne de 5 000$ des pensions alimentaires reçues. De plus, les femmes monoparentales ont droit à des déductions supplémentaires pour frais de scolarité des enfants et montants relatifs aux études (lignes 324), et garde des enfants (ligne 214). Autrement dit, les déductions dont bénéficient les femmes monoparentales sont supérieures à ce qu'il leur en coûte pour élever les enfants, y compris Mme Thibaudeau.

Dans le rapport d'impôt du Québec, les femmes monoparentales reçoivent aussi des montants supérieurs à la moyenne des pensions alimentaires qui leur sont versées. En effet, elles ont droit à la ligne 367 (suite au calcul à l'annexe A ligne 315) à un montant pour enfant à charge. Ce montant est de 1 300$ pour une famille monoparentale et de 2 600$ pour le premier enfant à charge. Le tout totalise 3 900$. Pour celles qui ont deux enfants, s'ajoute un montant de 2 400$ portant la déduction totale à 6 300$. Elles ont aussi droit à des déductions pour études postsecondaires de 3 300$ bien que compte tenu du faible nombre de femmes qui peuvent se prévaloir de cette déduction, on n'en tiendra pas compte dans nos calculs. À la ligne 362 elles ont droit à une déduction, comme leur ex-conjoint d'ailleurs, de 1 050$ accordée pour une personne vivant seule ou uniquement avec un ou des enfants à charge. Déjà, en ne tenant compte que de cette déduction, de celle du statut de monoparentale et de celle des enfants à charge, on arrive à un total de déductions de 4 950$ pour un enfant à charge et 7 350$ pour deux enfants à charge ce qui est supérieur à la moyenne des pensions alimentaires de 5 000$ par année. En plus de ces avantages, elles bénéficient dans le calcul des frais médicaux (ligne 381), dans le calcul de la réduction d'impôt à l'égard de la famille (ligne 420 annexe B), de la surtaxe des particuliers (ligne 442), des crédits d'impôts remboursables pour frais de garde d'enfants (ligne 455), du remboursement d'impôts fonciers (ligne 460 annexe B), et du crédit d'impôt remboursable pour TVQ (ligne 461 annexe B), des enfants qui leur donnent accès à de meilleurs possibilités d'obtenir des déductions, ou des déductions plus élevées.

Jacques Boucher,
économiste
Ancienne-Lorette, QC

Au-delà des jours

Le 28 mars 1996, il y a eu une soirée d'adieu pour clore un échange linguistique entre vingt jeunes de 2e secondaire de l'école Casavant de Saint-Hyacinthe et dix-neuf jeunes de la neuvième année de l'école Our Lady of Perpetual Hope de Sherwood Park, Alberta. Pour cette occasion un parent a écrit un texte pour remercier les professeurs qui ont travaillé à l'organisation de ce jumelage.

Grâce à vous j'ai gravé dans ma mémoire,
Des souvenirs incroyables, inoubliables.
Au début, ce n'était qu'un projet,
Maintenant c'est un rêve réalisé.
Première expérience pour beaucoup d'entre nous,
Mais quelle belle porte ouverte à l'aventure.
On découvre ensemble un coin de pays,
On partage notre culture et notre langage.
Dans un pays aux pas chancelants,
On apprend à aller de l'avant.
On exploite de nouveaux intérêts,
On fait part de certains secrets.
Susciter l'espoir d'un épanouissement,
Ça n'arrive pas à tout moment.
Grâce à vous nous avons voyagé
Par dessus tout nous avons gagné en maturité.
Tout cela nous a permis de tisser des liens,
D'ouvrir nos coeurs malgré la distance,
D'améliorer la coexistence;
Dans la liberté, l'amour et l'amitié.
Je crois assurément maintenant,
Que les personnes qui ont travaillé avec acharnement
À tout l'organisation de ce jumelage,
Méritent qu'on leur rende hommage.
Vous êtes la preuve qu'il existe encore,
Des personnes qui croient à ce qu'elles font
Et qui laissent une trace profonde
Qui reste imprégnée bien au-delà des jours.

Claire Desmarais



Son fils fut renversé par une voiture en décembre dernier

Lyne Duphily demande à Ste-Madeleine d'améliorer la sécurité des écoliers

Une résidante de Ste-Madeleine, Lyne Duphily, n'est pas prête d'oublier la journée du 12 décembre 1995. Ce jour-là, son fils de six ans, Alexandre, fut renversé par une voiture à son retour de l'école. Elle a décidé de tout mettre en oeuvre pour qu'un tel accident ne puisse se reproduire.

Mme Duphily fait actuellement pression sur la municipalité pour que celle-ci accepte d'améliorer la sécurité des écoliers qui fréquentent l'école St-Joseph. Elle souhaite que soit modifiée la signalisation routière aux abords de l'école et qu'on ajoute des arrêts amovibles aux endroits stratégiques.

■ **MARTIN BOURASSA**

Même si son fils a presque retrouvé tous ses moyens, la mère est encore craintive. «Alexandre va reprendre le chemin des classes mardi -aujourd'hui- et je ne suis pas rassurée du tout, raconte Lyne Duphily au Courrier. Je préfère ne pas prendre de chance, alors je vais aller le reconduire moi-même.»

Le Courrier avait rencontré une première fois la famille Duphily en décembre dernier pour vous raconter comment elle se préparait à passer Noël à l'hôpital. Depuis ce temps, le jeune garçon a fait un bon bout de chemin.

Admis au pavillon Honoré-Mercier dès son accident, on le soigna pour des fractures aux deux jambes, une commotion cérébrale et divers ecchymoses. Il fut ensuite transféré à l'Hôpital Ste-Justine, le 24 décembre dernier, pour y subir une opération de traction osseuse visant à replacer les os fracturés.

Il reçut son congé le 20 janvier et commença sa réhabilitation à la maison. Un mois plus tard, le 18 mars, il était de retour sur les bancs d'école... en taxi. «Alexandre n'est pas rétabli à 100 pour cent, mais d'ici l'été tout rentrera dans l'ordre. Bientôt, son accident ne sera plus qu'un mauvais souvenir.»

Malgré tout, Lyne Duphily n'a pas l'esprit tranquille. «Les rues et les intersections près de l'école sont dangereuses. Il n'y a pas d'arrêt nul part et les marques sur la chaussée sont presque inexistantes. La municipalité doit faire quelque chose.»

À Ste-Madeleine, la municipalité croyait avoir résolu le problème en engageant des brigadières scolaires chargées de veiller à la sécurité des enfants. Un système qui a connu des ratés, le 12 décembre dernier. «Pour une raison que j'ignore, la brigadière n'était pas à son poste. Quelques panneaux d'arrêts amovibles pourraient peut-être résoudre une partie du problème.»

Mme Duphily dit avoir envoyé une lettre explicative au maire de la municipalité, Denis Flibotte, le 19 mars dernier, pour le sensibiliser à la situation. À ce jour, elle n'a encore reçu aucune réponse.

Elle songe maintenant à intenter des poursuites contre la municipalité. Une mise en demeure aurait été adressée en ce sens au cours des derniers jours. «La sécurité des enfants d'abord, le reste peut attendre. Mettre un panneau pour dire: À Ste-Madeleine on aime nos enfants, ralentissez» ce n'est pas assez. Il faut mettre de côté toutes ces belles paroles et agir le plus tôt possible.»

À l'école que fréquente Alexandre, la directrice, Louise Boileau, est d'avis qu'il ne faut négliger aucun aspect pour assurer la sécurité des écoliers. «À mon avis, les enfants sont bien protégés et les routes ne sont pas très dangereuses. Mais si nous pouvons améliorer la situation d'une quelconque façon, nous devons le faire. Si des ajustements peuvent être apportés au système actuel, pourquoi pas.»

Le maire Denis Flibotte n'a pu être rejoint pour donner sa version des faits et ses premières réactions.

En bref...

Article 585

La Fédération de l'Âge d'Or du Québec a déposé une pétition de 272 000 signatures lors de la consultation publique tenue par le ministère de la Justice sur l'obligation alimentaire entre les grands-parents et leurs petits-enfants. Son président, Jean-Marie Marcotte, a maintenu la demande de la FADOQ à l'effet de modifier l'article 585 du Code civil du Québec afin qu'il se limite au lien de premier degré. La pétition a circulé pendant tout le mois de février auprès des clubs FADOQ et des autres groupes de la province de Québec. Plus de 11 000 signatures ont été recueillies dans la grande région Richelieu-Yamaska.

Précieux-Sang

À la paroisse Précieux-Sang de la Providence, l'Opération-Participation bat son plein pour une quatorzième année consécutive. Mmes Paule Poirier et Suzanne Laflamme, respectivement pdg et vice-présidente de la campagne de souscription 1996, vous invitent à contribuer généreusement. Les fonds recueillis auprès de chaque famille de la paroisse aideront à défrayer le fardeau des dépenses administratives de la vie pastorale et des nécessités matérielles de la Communauté chrétienne.

MARCHÉ Viand-O-bec inc.
• Charcuterie • Pâtisserie • Épicerie
Texte prévaut en tout temps
plus qu'une Boucherie
Livraison à domicile
Valide du 8 au 14 avril 1996
Bifteck attendri, partie extérieure de ronde 3.99$ lb 8.80$ kg
Brochette de boeuf, marinée 3.25$ ch.
Laitue Romaine, grosseur 24, prod. U.S.A. 99¢ ch.
Raisins rouges Flam ou verts Tompson sans pépin, prod. Chili 1.99$ lb 4.39$ kg
BOUCHERIE & CHARCUTERIE
Bifteck intérieur de ronde 3.99$ lb 8.80$ kg
Rôti de pointe surlonge 3.49$ lb 7.70$ kg
Petit bifteck français partie de ronde intérieure 5.49$ lb 12.10$ kg
Bifteck tournedos, partie oeil de ronde 4.99$ lb 11.00$ kg
Rôti de croupe désossé 3.49$ lb 7.70$ kg
Cubes à fondue ou à brochette, partie de la cuisse 4.99$ lb 11.00$ kg
Rôti de boeuf, cuit sur place 5.99$ lb 13.21$ kg
Boeuf haché mi-maigre 2.19$ lb 4.83$ kg
Pain de jambon et bacon, maison 4.99$ lb 9.90$ kg
Saucisson de bologne 4 étoiles 1.39$ lb 3.06$ kg
Pepperoni, "Roma" 2.79$ lb 6.15$ kg
Grande pizza toute garnie, 700 gr. 4.29$ ch.
FRUITS & LÉGUMES
Piments verts ou rouges, gr. large, U.S.A. 1.49$ lb 3.29$ kg
Citrons, gr. 140, prod. U.S.A. paquet de 4 79¢ ch.
Céleri, gr. 24, prod. U.S.A. 99¢ ch.
Kiwis, gr. 42-46, prod. de la Grèce 6/99¢
Choux de Bruxelles, contenant 10 oz. prod.U.S.A. 99¢ ch.
Pommes rouges, délicieuses ou jaunes, gr.125, prod.U.S.A. 99¢ lb 2.18$ kg
Oignons jaunes paquet de 2 lbs, prod. du Québec 49¢ ch.
Poires, gr. 120, prod. Argentine 99¢ lb 2.18$ kg
FROMAGES & PRODUITS CUISINÉS
Fromage Mozzarella, tranché, râpé, bloc. 3.99$ lb 8.80$ kg
Fromage St-Paulin Damafro 7.89$ lb 11.40$ kg
Salade de fruits, fraiches maison 3.29$ lb 7.25$ kg
Salade de patates, maison 2.19$ lb 4.83$ kg
HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi: 8 h 30 à 18 h
Jeudi, vendredi: 8 h 30 à 21 h
Samedi: 8 h 30 à 17 h - Dimanche: 8 h 30 à 17 h
1245, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
774-5404
MARCHÉ Viand-O-bec inc. plus

Pont Barsalou: Barré demande l'aide de Léandre Dion

Le conseiller Bernard Barré a demandé au député Léandre Dion d'intervenir auprès du ministère des Transports pour promouvoir la construction d'un nouveau pont Barsalou.

«Ce n'est pas quand des morceaux du pont vont tomber dans la rivière que ça va être le temps d'agir,» de lancer le conseiller interrogé par Le COURRIER.

■ ROGER LAFRANCE

Bernard Barré n'entend pas lâcher ce dossier important pour les contribuables du secteur La Providence qui empruntent chaque jour ce pont. Il l'a d'ailleurs démontré au cours des derniers mois après avoir exigé à plusieurs reprises que le ministère des Transports produise à la Ville un rapport sur l'état du pont.

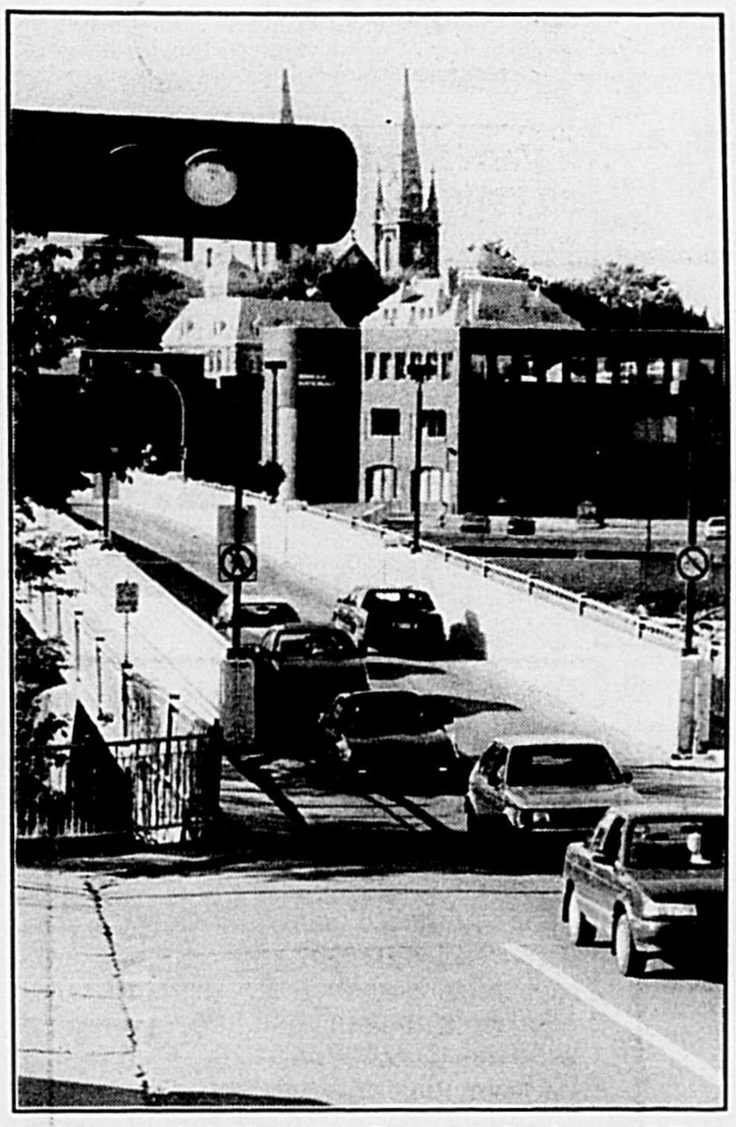
L'été dernier, le ministère a entrepris des travaux de renforcement de la structure métallique du pont, lesquels devaient permettre aux poids lourds d'emprunter de nouveau le pont. Or, malgré ces travaux, l'état du pont est à ce point avancé que le ministère a décidé de maintenir la limite de poids.

Lors de la dernière séance du conseil, M. Barré a lu une lettre transmise par le ministère des Transports, indiquant que le pont était sécuritaire et qu'il pouvait être utilisé pendant plusieurs années «en autant que la limitation actuelle des charges soit maintenue».

Le porte-parole du ministère, André Hamelin, affirme que de nouveaux travaux de renforcement seraient très dispendieux, presque autant qu'une nouvelle construction. Même la Ville demande depuis un an un nouveau pont, M. Hamelin évite de s'avancer sur cette avenue, affirmant que c'est à la Ville de prendre les orientations voulues et que le ministère peut lui fournir son assistance technique.

«Ce que je reproche au ministère, c'est son manque de planification, déclare Bernard Barré. On parle de plusieurs millions pour un nouveau pont, mais la Ville est prête à collaborer. On peut en arriver à une entente pour partager les coûts et prévoir un échéancier pour le réaliser.»

Le pont Barsalou qui est à structure complexe est toujours sous la responsabilité du ministère des Transports. Cependant, les élus maskoutains craignent que le ministère tente de leur refiler le pont dans son état actuel au cours des prochaines années, comme ce sera le cas en 1997 pour plusieurs petits ponts dans la région. En demandant l'intervention de Léandre Dion, M. Barré espère que le ministère acceptera d'envisager la construction d'une nouvelle structure pour remplacer le pont Barsalou, comme ce fut le cas en 1994 pour le pont Morison.



Selon le ministère des Transports, le pont Barsalou est sécuritaire pour plusieurs années encore en autant que la limitationde poids est maintenue. (Photothèque Le Courrier)



Les cursillistes à l'aide de la maison Le Baluchon

Grâce au brunch annuel, les cursillistes ont remis la somme de 4 500$ au Baluchon, avec la collaboration généreuse du Collège St-Maurice. Près de 800 personnes ont participé à l'événement. Assis de gauche à droite, M.Claude Rainville, président du c.a., M. James Kazinévich, responsable de la levée de fonds, M. Jules Boies, Mme Nicole Kazinévich; debout, M. Charles Meunier du comité de financement, Mme Isabelle Picard, coordonnatrice, M. Gabriel Caron, Mme Yolande Mailloux et M. Benoit Mailloux. Etaient absents, Mme Lise Boies, M. Guy Faucher, Mme Maryse Lalonde, et le frère Réjean Lamoureux.(Photo P.P.M.)

RRR
Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine

DÉPÔTS DE MATIÈRES RECYCLABLES

Ouverture le 13 avril 1996

(tous les samedis de 8h30 à 16h30 jusqu'au 30 novembre inclusivement)

Aux sites suivants:

1880, rue Brouillette
St-Hyacinthe
80, rue Noël-Lecomte
Acton Vale

L'accès est GRATUIT pour les résidants des municipalités suivantes

MRC Les Maskoutains

La Présentation
Saint-Barnabé-Sud
Saint-Bernard-Partie-Sud
Saint-Dominique
Saint-Hugues
Saint-Hyacinthe
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur
Saint-Jude
Saint-Liboire
Saint-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Pie (village)
Sainte-Hélène-de-Bagot
Sainte-Madeleine (village)
Sainte-Rosalie (paroisse)

MRC D'Acton

Acton Vale
Saint-André-d'Acton
Saint-Nazaire-d'Acton
Saint-Théodore-d'Acton
Upton

Le permis de conduire est exigé comme preuve de résidence à chaque fois que vous entrez sur le site

Liste des matières admissibles

Verre transparent et coloré: les contenants de verre, rincés et sans bouchon.

Papiers et cartons: papier fin, papier journal, carton plat et carton ondulé. Les boîtes de carton doivent être pliées à plat.

Plastique: contenants rigides seulement (aucun sac de plastique). Il suffit de rincer les contenants.

Vêtements usagés: textiles, accessoires en cuir et souliers.

Métaux: appareils ménagers, réservoirs à eau chaude, boîtes de conserve rincées et sans étiquette.

Pneus hors d'usage: pneus d'auto et de camionnette, sans jante (maximum de 4 pneus par visite, par jour).

Résidus de bois et débris de démolition: pierres, briques, plâtres, béton, bardeaux d'asphalte, mobilier, bois non traité, etc.. (maximum d'une remorque domestique ou 3 mètres cubes par visite, par jour).

Dépôt de Saint-Hyacinthe seulement:

Résidus organiques: gazon, feuilles, résidus d'émondage et de jardinage.

Les résidus domestiques dangereux ne sont en aucun temps acceptés.
Ex: huile, peinture, batterie, piles, pesticides, médicaments.

La récupération fait partie de notre environnement. Pensons-y!

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine
Tél: (514) 774-2350

En réponse à l'invitation de Réseau Santé Richelieu-Yamaska de discuter d'une reconfiguration du réseau régional de la santé

Deux CLSC et le CHSLD Monts-et-Rivières posent leurs conditions

L'initiative de Réseau Santé Richelieu-Yamaska de convier ses partenaires de la sous-région à discuter d'une démarche conjointe de reconfiguration du réseau régional de la santé n'est pas restée lettre morte.

Tout indique par contre que ce n'est pas demain la veille que nous assisterons à la naissance d'une super structure d'administration unique pour tous les établissements de santé de la région Richelieu-Yamaska.

■ MARTIN BOURASSA

Dans une missive envoyée à Réseau Santé Richelieu-Yamaska, les présidents des conseils d'administration du CLSC des Maskoutains, Jean Lemonde, de Vallée des Patriotes, Denise Martel, et du CHSLD Monts-et-Rivières, Bernard Comeau, ont salué l'intention de Réseau Santé Richelieu-Yamaska, mais posé leurs conditions à une éventuelle rencontre.

Les intervenants ont d'abord fait état de leurs efforts conjoints à un projet de reconfiguration du réseau de services à la population.

En effet, des discussions vont déjà bon train entre ces établissements pour la mise en oeuvre de changements dans les façons de faire pour assurer le maintien et améliorer l'accessibilité des services.

Des démarches qui viennent de se concrétiser en partie par l'intégration par le CLSC des Maskoutains du centre hospitalier de soins longue durée Andrée-Perrault. Un pacte similaire entre le CLSC Vallée des Patriotes et les CHSLD Monts et Rivières de Beloeil et de St-Bruno pourrait aussi être conclu à court terme.

«Nous sommes évidemment très conscients de l'urgence des choses et c'est pourquoi nous voulons maintenir notre propre agenda sans toutefois nous fermer à la possibilité de travailler à d'autres initiatives», écrivent d'une même main les présidents des conseils d'administration concernés.

Priorités

Avant de pousser plus loin leur réflexion dans ce sens et même d'en saisir leurs conseils respectifs, les responsables des établissements de santé tiennent à arracher des engagements fermes de Réseau Santé en ce qui concerne les priorités à fixer à l'agenda d'un prochain rendez-vous.

Pour les porte-parole des établissements de santé, les points suivants demandent une attention particulière: la mise en oeuvre du redéploiement des ressources P.A.P.A. dans la sous-région de Saint-Hyacinthe et la finalisation de ce dossier dans les meilleurs délais; la préparation et la mise en oeuvre rapide d'un plan de réallocation budgétaire en vue d'une meilleure utilisation et d'une meilleure répartition des ressources de la sous-région favorisant notamment les ressources légères de première ligne; la préparation et la mise en oeuvre rapide d'un plan visant à optimiser le rôle des centres de prélèvement sur le territoire en utilisant comme modèle de départ ce qui s'est fait entre l'Hôpital Charles-Lemoyne et les CLSC de son territoire; et finalement, la discussion, la révision et la mise en oeuvre d'un plan de services efficaces en santé mentale pour la clientèle du territoire du CLSC La Vallée des Patriotes.

La balle est donc dans le camp de Réseau Santé Richelieu-Yamaska qui devra d'abord accepter ces revendications avant de pouvoir s'asseoir face à ses partenaires. Un scénario qui pourrait contrecarrer les plans du conseil d'administration de Réseau Santé qui souhaite pousser le débat encore plus loin.

La semaine dernière, Le Courrier rapportait en effet l'intention de Réseau Santé Richelieu-Yamaska de participer avec ses partenaires de la sous-région à une démarche conjointe de reconfiguration du réseau régional de la santé impliquant les représentants des conseils d'administration du CLSC La Chênaie, du CLSC des Maskoutains, du CLSC Vallée des Patriotes, du CHSLD Monts-et-Rivières, du CHSLD Acton Vale de même que des représentants médicaux en pratique privée et d'un représentant des organismes communautaires.

Le directeur général de Réseau Santé Richelieu-Yamaska, Robert Busilacchi, se faisait alors l'apôtre d'une démarche responsable visant à assurer un véritable continuum de services en levant les barrières administratives qui tendent à protéger davantage les intérêts corporatistes et à restreindre la fluidité des communications au détriment du bien commun. «Il faut innover et être visionnaire. Nous devons au moins essayer d'arrimer certaines choses car plus les établissements auront des liens en commun, plus on pourra réduire les coûts d'administration.»

Mois de la nutrition

Un déjeuner-causerie réussi!

Plus de 50 personnes ont assisté au déjeuner-causerie organisé dans le cadre du Mois de la nutrition, le jeudi 28 mars dernier, au restaurant Le Lefty. «À 7 h 30 le matin, c'est certainement une grande réussite», se sont exclamées Caroline Benoit et Ariane Fortier, diététistes, conférencières et agentes de liaison du Mois de la nutrition pour la région maskoutaine.

Lors de ce déjeuner ayant pour thème «Bien manger au restaurant, c'est pas sorcier!», Mmes Benoit et Fortier ont cherché à démontrer les qualités du Guide alimentaire canadien.



Mme Caroline Benoit, qui a présenté un exposé sur la façon de bien se nourrir dans un restaurant, et Mme Ariane Fortier, ont affirmé que le déjeuner-causerie du 28 mars, au restaurant Lefty, s'était avéré une belle réussite. Une cinquantaine de personnes y ont assisté, incluant le maire Claude Bernier.

Mettant cartes sur table d'entrée de jeu, Ariane Fortier a rappelé aux convives qu'il fallait se méfier des nouvelles tendances en alimentation comme, par exemple, les combinaisons alimentaires.

«Si les nouvelles vagues en matière de nutrition sont souvent attrayantes et ce, même pour les diététistes, il faut tout de même s'en méfier. Elles cachent parfois des surprises. Le Guide alimentaire canadien, résultat de nombreuses recherches par des professionnels de la santé est reconnu mondialement. Il n'a de surprises pour personne. Pourquoi, dès lors, s'en passer?»

Qui plus est, pourquoi s'en passer au restaurant? Dans son exposé, Caroline Benoit a démontré que s'il est hasardeux de se promener avec un Guide alimentaire pour vérifier les menus, il est possible de satisfaire ses caprices nutritionnels de façon beaucoup plus efficace en utilisant trois petits trucs de base fort simples.

Le premier est d'être à l'écoute de ses signaux de faim et de satiété, c'est-à-dire, savoir quand on a vraiment faim et quand on est rassasié.

«Au restaurant, dit-elle, le goût et l'odorat sont fortement sollicités, il est alors facile de se tromper sur ses signaux et d'avoir les yeux plus grands que la panse.»

Le deuxième stipule qu'il faut consulter attentivement le menu. Mme Benoit souligne que «Certains plats sont offerts en demi-portions qui combleront aisément un appétit moyen. Surtout s'ils sont accompagnés d'une entrée et, pourquoi pas, d'un dessert... bien choisi, évidemment!», a souligné Mme Benoit, pour illustrer son propos.

La troisième, fermant la boucle ouverte plus tôt par Mme Fortier, consiste à s'assurer que son assiette est équilibrée.

«Elle doit donc contenir les quatre groupes alimentaires du Guide que sont les produits laitiers, les viandes et substituts, les produits céréaliers et les légumes et les fruits», a rappelé Mme Benoit.

Des trucs faciles à retenir, une causerie sympathique et facile à écouter, voilà la clé d'un déjeuner-causerie réussi, la dernière activité pour ce Mois de la nutrition en sol maskoutain.

«Le déjeuner-causerie clôture bien les activités tenues par l'ensemble des diététistes de la région», a confié Ariane Fortier. «Il termine un mois des plus actifs pour la profession!», a renchéri Caroline Benoit.

Pour Robert Busilacchi

La bonne volonté est là, reste à revoir la procédure

(M.B.) - Même s'il juge l'enjeu des discussions qui s'amorcent entre Réseau Santé Richelieu-Yamaska et ses partenaires de la santé trop important pour en faire uniquement un débat public par l'entremise des médias, Robert Busilacchi, directeur général de Réseau Santé Richelieu-Yamaska, n'a pas caché son inquiétude concernant la tournure que prend le débat.

«C'est à notre tour de répondre et on va le faire. La bonne volonté et l'intérêt commun semblent les mêmes des deux côtés, reste à s'entendre sur la façon de faire. La réponse des CLSC et de Monts-et-Rivières ne nous satisfait pas pleinement, mais nous ne sommes pas déçus,» a expliqué au Courrier M. Busilacchi.

La déception semble venir d'abord et avant tout de la procédure employée. Réseau Santé aurait aimé que leur invitation soit proposée à tous les membres des conseils d'administration avant qu'on tente d'établir l'agenda. Un scénario qui aurait peut-être simplifié les démarches.

«Quand on veut établir un partenariat efficace, on convient tous ensemble des points à discuter entre nous. Nous disons aux autres: «Venez vous asseoir, on verra bien.»

Nous sommes ouverts à mettre certains points sur la table, mais c'est d'abord une invitation au dialogue que nous offrons aux autres établissements. Un dialogue nécessaire entre quatre murs. Nous devons travailler à ce qui nous unit. Nous ne pouvons pas rester isolés dans notre coin.»

Philosophie

Au coeur du débat, on retrouve deux philosophies, d'un côté celle de Réseau Santé Richelieu-Yamaska qui croit le moment venu d'arrimer les structures entre elles dans un réseau intégré, et de l'autre, celle des CLSC et du CHSLD qui prônent une évolution progressive.

«Nous avons déjà un agenda, avoue Denis Blanchard, directeur général du CLSC des Maskoutains. Un processus est déjà en marche pour éliminer un certain nombre de corporations. Au rythme où le dossier progresse, nous arriverons bientôt à avoir une seule corporation par MRC. C'est un pas dans la bonne direction. Celui-ci en amènera-t-il un deuxième, un troisième et un quatrième un jour, c'est probable.»

Robert Busilacchi dit approuver cette façon de faire, mais apporte une petite mise en garde. «Le regroupement par MRC ne doit pas signifier de nouvelles guerres de clocher. Il ne faudrait pas simplement déplacer les barrières corporatistes à un autre niveau. La population nous demande de voir encore plus loin que ça.»



Les échos du conseil municipal

Une dette à zéro?

(RL) - Selon le conseiller Normand Bergeron, le conseil municipal vise bien plus que l'objectif de réduire la dette de la Ville à 50 millions $ d'ici l'an 2000. Lors de la séance du 1er avril, il a déclaré que ses collègues aimeraient plutôt la réduire à zéro dans 15 ans.

Déchets: pas de débat

Le maire Claude Bernier a signifié que la population sera conviée prochainement à une soirée d'information sur le devis qui servira à demander des soumissions publiques pour l'enlèvement des ordures. Le maire a cependant averti que les citoyens ne pourront alors reprendre le débat sur la municipalisation des ordures. Ce n'est qu'après l'ouverture des soumissions que les élus décideront si oui ou non, ils iront de l'avant dans le projet.

Piste cyclable

Le déplacement d'une section de la piste cyclable à la rue Morin semble déplaire à plusieurs résidants de cette rue. Une résidante a profité de la période des questions pour exprimer son mécontentement car cette mesure engendrera la disparition de plusieurs places de stationnement.

Nomination

Patrice Furlan a été nommé officiellement au poste de directeur du service de l'Urbanisme de la Ville. Celui-ci occupait déjà ce poste par intérim depuis quelques mois.

Contrat du Tunnel Girouard

Le conseil municipal a octroyé aux Entreprises Claude Chagnon de Saint-Hyacinthe le contrat pour la réfection du tunnel Girouard et du carrefour adjacent, pour un montant de 701 400 $.

Les travaux pourraient débuter vers la mi-mai.

Osez rêver! MD



DU 10 AU 27 AVRIL
PLUS DE 40 000 $ EN PRIX !

Accumulez 25 $ en preuves d'achat et participez à notre grand concours.

5 gagnants iront à Bruxelles, en Belgique, du 22 au 29 août 1996 avec la personne de leur choix.

Chacun des 17 centres participants vous offre la chance de gagner un prix de 500 $ en certificats-cadeaux et de devenir admissible au tirage des 5 séjours à Bruxelles pour 2 personnes ainsi que 1 000 $ en argent de poche.

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus.
Les gagnants devront répondre à une question d'habileté d'ordre général.

Les bulletins de participation sont disponibles chez les marchands.
Détails et règlements dans le centre.



AIR CANADA airAlliance Office de Tourisme Belge Hôtel Léopold de Bruxelles ★★★★

Plus que jamais!

Les Galeries de Granby
angle Principale et Évangéline

0236868

Loteries

Lotto 6/49

Tirage du mercredi 96-04-03
23-30-35-44-46-48
Complémentaire 20

Gag.		Lots
6/6	0	2 411 303,40$
5/6+	4	180 847,70$
5/6	243	2 381,50$
4/6	11 018	100,60$
3/6	217 277	10,00$

Extra
078722 100 000,00$

Tirage du samedi 96-04-06
05-07-21-34-38-45
Complémentaire 10

Gag.		Lots
6/6	0	5 124 608,50$
5/6+	11	73 999,20$
5/6	422	1 543,10$
4/6	22 165	56,30$
3/6	401 008	10,00$

Extra
932732 100 000,00$

La Quotidienne

Du 96-03-30 au 96-04-05

Samedi	367	5213
Dimanche	092	4191
Lundi	767	2008
Mardi	236	9577
Mercredi	511	7616
Jeudi	330	0324
Vendredi	301	2748

La Mini

Tirage du 96-04-05

Numéros	Lots
861442	50 000,00$
61442	5 000,00$
1442	250,00$
442	25,00$
42	5,00$

Numéros	Lots
86144	1 000,00$
8614	100,00$
861	10,00$

Super 7

Tirage du 96-04-05

03 10 11 17 33 43 46
Numéro complémentaire 06

Gagnants.		Lots
7/7	0	12 000 000,00$
6/7+	4	63 488,30$
6/7	99	2 244,50$
5/7	5 385	147,30$
4/7	115 777	10,00$
3/7+	106 561	10,00$
3/7	959 213	partic. gratuite

Ventes totales: 13 913 524,00 $
Prochain gros lot (approx.): 14 000 000,00 $
Prochain tirage: 96-04-12

Extra **Tirage du vendredi 96-04-05**

Numéros	Lots
674909	100 000,00 $
74909	1 000,00 $
4909	250,00 $
909	50,00 $
09	10,00 $
9	2,00 $

Banco

Tirage du 96-04-01

02	08	12	14	22
24	27	30	33	35
37	39	41	44	45
46	59	63	69	70

Tirage du 96-04-02

05	07	11	12	14
18	37	43	44	46
48	49	50	56	57
58	59	60	63	69

Tirage du 96-04-03

02	04	11	12	17
18	19	20	28	41
44	46	47	52	55
56	64	65	67	69

Tirage du 96-04-04

01	02	05	07	08
10	13	14	17	19
20	29	30	34	35
36	42	45	63	64

Tirage du 96-04-05

04	07	13	14	19
20	21	23	26	32
33	34	35	41	44
47	48	51	58	66

Tirage du 96-04-06

01	11	14	15	29
33	35	37	40	41
42	44	47	49	53
54	56	59	64	65

Tirage du 96-04-07

04	05	07	08	21
28	30	31	32	36
39	40	42	45	49
52	56	58	61	62

Select 4/2

Tirage du samedi 96-04-06
06-09-10-22-30-42
Complémentaire 34

Gag.		Lots
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	0	13 874,00$
5/6	25	924,90$
4/6	1 330	32,40$
3/6	18 848	5,00$

MISE TOT
01-02-07-34

Gag.	Lots
49	1 020,40 $

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cettte liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Sept étudiants à la finale nationale Desjardins

Sept étudiants parmi les 57 gagnants régionaux de la grande région de Saint-Hyacinthe du Concours des jeunes Desjardins verront leur travail soumis au jury national les 11 et 12 avril à Lévis. Les lauréats sont: Mario Vertzagias de l'école St-Thomas d'Aquin, Cynthia Bissonnette de l'école Sacré-Coeur, Annie Vachon de l'école secondaire St-Joseph, Jessica Gosselin et Michel Lévesque de l'école Casavant, Marie-Hélène Mello du Collège St-Maurice et Marie Vézina de l'école Polyvalente Hyacinthe-Delorme. Ils sont accompagnés de M. André Jacques des Caisses populaires Desjardins et de M. Claude Marchesseault de la Fédération Richelieu-Yamaska.



Loto-Casavant

Mme Rina Banville, instigatrice du projet et M. André Bergeron, directeur adjoint du pavillon Raymond, ont lancé la campagne de financement «Loto-Casavant» la semaine dernière. Plusieurs établissements commerciaux vendront des gratteux qui permettront de gagner instantanément des montants de 2$, 5$, 50$ et 500$. Trente mille billets seront mis en circulation, soit 15 000 d'ici la fin juin et 15 000 en septembre prochain. Les profits serviront à améliorer l'état physique des deux cours d'école. (Photo P.P.M.)

Mini-Prix s'associe à Mira



Les Lunettes Mini-Prix verseront une partie de leurs profits réalisés en avril, à la Fondation Mira. Dans l'ordre habituel, M. Claude Lapierre, gérant de Lunette Mini-Prix sur la rue Dessaulles, M. René Bourgault, relationniste de Mira et M. Michel Langlois, porte-parole de Mira. (Photo P.P.M.)

Une grande corvée pour l'église de St-Pie

Les paroissiens de St-Pie seront invités à contribuer généreusement, le samedi 13 avril prochain, à la grande corvée au profit de la réfection prochaine de l'église paroissiale. Les besoins sont à la hauteur des espérances.

On souhaite recueillir la coquette somme de 150 000 $ pour défrayer les coûts de réparation et de peinture nécessaires après plus de 20 ans d'accalmie.

Comme l'église de St-Pie se classe parmi les plus grandes et les plus imposantes du diocèse, il serait malheureux qu'on néglige d'y effectuer les réparations qui s'imposent. Puisque les coûts sont maintenant connus, il ne reste qu'à recueillir les fonds qui devront être amassés avant le début des travaux majeurs. Des bénévoles circuleront dans les rues, le 13 avril, pour faire appel à votre générosité.

L'actualité en bref

Saint-Dominique: eau potable

(RL) - Le conseil municipal de Saint-Dominique a accepté une entente tripartite pour être alimentée en eau potable par la Ville de Saint-Hyacinthe. L'entente implique aussi la municipalité de Saint-Hyacinthe-Le-Confesseur puisque l'eau transitera par son réseau d'aqueduc.

Nouveau nom pour le Centre d'emploi

Le Centre d'emploi fédéral porte depuis quelques jours un nouveau nom: il s'appellera désormais le Centre de ressources humaines Canada Richelieu-Yamaska.

LEFTY RESTAURANT & PUB

LA TERRASSE OUVRIRA BIENTÔT

AI BESOIN:

SERVEURS(EUSES) Jour et Nuit

COMMIS-DEBARRASSEUR Fin de semaine

HOTESSE D'ACCUEIL Fin de semaine



⇦ **Le patron** (une espèce de binette en voie de disparition)

souhaite mobiliser des bêtes de travail énergique,robuste, souriant(e), compétent(e) et surtout avoir en abomination la bouderie! (Sauf les jours de congés)





⇦ Individualité, originalité et gaieté nécessaires! Sens de l'organisation.

Allure inerte et bête s'abstenir! (On a le comptable, ça suffit)



Les candidats ou candidates doivent avoir ou vouloir approfondir le service à la clientèle à un restaurant & pub à grand achalandage et des plus fréquentés!

un menu, une formule exclusive, un entrain communicatif et la plus belle terrasse de Saint-Hyacinthe! Envoyez votre curriculum vitae au soin de M. Pierre Robidoux, Directeur des opérations ou Mme Sylvie Chicoine, adjointe administrative.

SIDAC CENTRE VILLE SAINT-HYACINTHE

Par Télécopieur: **514-773-1927**

Par courrier électronique: **lefty1@ntic.qc.ca**

Par envoi postal: **405, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe, J2S 5G3**

0235262

René-Saint-Pierre veut faire tomber les préjugés

Bien décidée à reléguer aux oubliettes les préjugés et l'étiquette de mouton noir qui lui collent aux fesses depuis des années, l'école René-Saint-Pierre a décidé de prendre les grands moyens pour revamper son image.

Pour ce faire, la direction et le personnel de l'école se sont mis à nu le temps de deux journées Portes Ouvertes, les 3 et 4 avril derniers.

■ MARTIN BOURASSA

Le but de l'exercice? Prouver au grand public, au personnel et à la direction de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe qu'une huître peut, avec du temps et de la détermination, former des perles. «J'espère que nos visiteurs pourront se dire après leur visite, c'est ça René-Saint-Pierre, une gamme de services impressionnants, une équipe dynamique, capable de répondre aux besoins qu'un élève peut rencontrer, peu importe la problématique présentée, qu'il soit handicapé intellectuel, décrocheur, en intégration au marché du travail, en difficultés d'apprentissage ou en troubles de comportement», a avoué Gilles Charest, directeur.

Même si elle a prouvé son utilité au fil des ans, l'école René-Saint-Pierre doit encore se battre contre vents et marées. «Pour trop de parents, surtout ceux qui n'ont pas d'enfants ici, René-Saint-Pierre est synonyme d'échec. Il y a un énorme travail à faire au sein de la population où on se heurte encore à de vieilles mentalités.»

La sensibilisation doit aussi se faire à l'interne. «Même au sein de la commission scolaire et des autres professeurs, on constate une certaine méconnaissance de ce qui se fait chez nous avec les jeunes qui nous sont envoyés.»

Présente au lancement de l'opération Portes Ouvertes, la présidente de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe, Lise Desmarais-Grimard, a elle aussi insisté sur les préjugés à combattre. Ses propos ont fait réagir la salle. «Je caresse le rêve qu'on en arrive tous à regarder l'école René-Saint-Pierre par la lunette de ses réalisations plutôt qu'avec le double-foyer des préjugés.»

On a profité de la présence du personnel et des administrateurs pour inaugurer les nouveaux locaux de la bibliothèque scolaire et pour lancer un document de référence faisant état du Programme d'intervention auprès des élèves en troubles de comportement. Ce document préparé à l'intention des gestionnaires et des intervenants définit différentes structures permettant de coordonner les interventions auprès de cette clientèle spécifique.

Portes Ouvertes

Pendant les deux jours d'ouverture à la communauté, les visiteurs ont pu se familiariser avec les sept pavillons à vocation particulière, dont trois sont situés sur le boulevard Laframboise. Le pavillon Papineau accueille des élèves avec troubles de comportement; le pavillon Duvernay, des élèves en difficultés graves d'apprentissage et déficience légère, le pavillon Moreau, des élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne.

Les quatre autres pavillons sont répartis sur le territoire de la commission scolaire: le pavillon Christ-Roi pour les élèves potentiellement décrocheurs, le pavillon Drouin pour ceux en insertion sociale et professionnelle, le pavillon l'Escale pour ceux avec problèmes graves d'adaptation sociale et les pavillons Bois-Joly pour ceux avec troubles de comportement. «Je souhaite que l'impression que les parents conserveront, sera la conviction que fréquenter notre école, ce n'est pas nécessairement une fin pour leur enfant, mais le début de quelque chose d'autre. Pour certains, René-Saint-Pierre sera une alternative, pour d'autres, une transition nécessaire, le temps de faire un bilan et de trouver la voie de la réussite», a conclu Gilles Charest.

Au total, 450 élèves fréquentent cette école dans l'un ou l'autre des pavillons et bénéficient d'un plan d'intervention adapté ou personnalisé. Cent dix intervenants y travaillent, dont 60 enseignants.



Les invités à l'opération Portes Ouvertes de l'École René-Saint-Pierre ont *trinqué au passé, au présent et à l'avenir de l'institution. Sur la photo de g.* à d.: Gilles Charest, directeur; Serge Roy et Jacques Dupré, respectivement directeur général adjoint et directeur général de la C.S. Saint-Hyacinthe et Lise Desmarais-Grimard, présidente de la C.S. St-Hyacinthe. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

Vaut mieux en rire



VENEZ D'INAUGURATION

DE NOS NOUVEAUX LOCAUX, AGRANDIS DE 1800pi² À 6000pi².

50e ANNIVERSAIRE DE LA COOP DE STE-HÉLÈNE

QUINCAILLERIE CO-OP

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE STE-HÉLÈNE

SOLDE D'OUVERTURE
du 15 au 20 avril 1996

SPÉCIAUX SUR :
- Peinture
- Tapisserie
- Céramique
- Stores
- Moulée (chien, chat, etc.)

SUR PLUS DE 500 PRODUITS

Spécialités:
Portes & fenêtres
Fermes de toit
Portes de garage
Poutrelles de plancher
Cour à bois
Produits agricoles
Service d'un agronome sur place
4 camions de livraison

Courez la chance de gagner un BBQ Thermos
Val. de 399,95$
Le tirage aura lieu samedi 20 avril

RÉCUPÉRATION DE PEINTURE

655 Principale, Ste-Hélène
791-2666 1-800-567-5605

Heures d'ouverture
Lundi - mercredi 8h a 17h30
Jeudi - vendredi 8h a 21h
Samedi 8h a 16h


Jean Chagnon C.A.
Associé directeur
773-2424

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif 0235603
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils

Première mondiale à l'Auberge des Seigneurs

Saint-Hyacinthe, centre nerveux d'un réseau international?

L'Auberge des Seigneurs sera le théâtre d'une première mondiale du 16 au 19 avril. Dans les faits, le premier congrès international des Technopoles spécialisées en agroalimentaire sera jumelé au Carrefour des biotechnologies du Québec, fer de lance de ces événements complémentaires.

Scientifiques, industriels, agents de développement économique, chercheurs, étudiants, intervenants du secteur, fonctionnaires, universitaires et gestionnaires de Technopoles de plusieurs coins du monde seront au rendez-vous.

■ **JEAN-MARIE FONTAINE**

«Nous voulons favoriser la rencontre des intervenants clés du secteur de la biotechnologie québécoise, en vue de consolider et de faire émerger notre savoir-faire», souligne le président du comité organisateur, Dr Réal Lallier, vice-doyen à la recherche à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Le thème de la quatrième édition du Carrefour des biotechnologies est ciblé: Convergence vers l'émergence, de la recherche à la commercialisation.

Concernant le premier congrès international des Technopoles, le thème retenu est tout aussi explicite: Agroalimentaire et Biotechnologie sans frontières. «Ce premier congrès servira d'amorce à des discussions pour mettre en place un réseau international des Technopoles spécialisées dans les technologies agroalimentaires et la biotechnologie. Nous ne nous connaissons pas. Qui fait quoi? Saint-Hyacinthe pourrait donc devenir le centre nerveux de distribution de ce réseau», fait valoir le coordonnateur de ces événements d'envergure, M. Claude Martineau, à pied d'oeuvre depuis le mois d'août dernier.

Quelque 300 congressistes sont attendus. «Nous avons convenu de jumeler ces deux événements comme dans une réunion de famille. Français, Belges, Suisses, Américains, Brésiliens, Canadiens et Québécois ont déjà confirmé leur participation. Des rencontres pour établir des partenariats ont également été planifiées. Au Québec, on dénombre 110 entreprises, engagées en biotechnologie. Un profil et une fiche de ces entreprises seront remis aux congressistes qui pourront ainsi tisser des liens dans le cadre de ce congrès. Une opportunité exceptionnelle pour les gens du secteur d'amorcer ou encore de consolider des liens d'affaires. Quatorze cubicules seront mis à leur disposition», précise le coordonnateur.

Objectifs du Carrefour

Les objectifs du Carrefour sont fondamentalement de faire connaître les ressources humaines, matérielles, financières et technologiques disponibles au Québec; de mousser les plus récents développements et les dernières techniques mises au point; et de créer un climat favorisant les échanges.

Dans cette perspective, les sujets abordés s'articuleront autour de la valorisation de la recherche qui passe par le transfert technologique, et le rapprochement pour établir des alliances stratégiques et soutenir le développement de l'entrepreneurship. Une belle brochette de conférenciers interviendront dans les secteurs agroalimentaire, de la santé et de l'environnement. «Nous voulons provoquer des rapports cordiaux, chaleureux, qui serviront de piliers à l'établissement de ponts durables. Notre approche est très bien perçue, car plusieurs conviennent qu'il y a des avantages à se rallier pour mieux se compléter. Tous ceux qui seront au rendez-vous ont à coeur le développement biotechnologique à travers le monde», soutient M. Claude Martineau.

Objectifs du congrès

La biotechnologie a ses racines les plus profondes dans le secteur agroalimentaire par le biais notamment de la manipulation génétique. Ce premier congrès international des Technopoles spécialisées en agroalimentaire et biotechnologie a comme visée de créer un lieu privilégié de rencontre entre les gestionnaires des parcs scientifiques et les sociétés, afin qu'ils puissent partager des expériences et des préoccupations communes; évaluer les défis à relever dans un contexte mondial; et trouver des solutions aux obstacles qui entravent la création et le développement des entreprises actives dans ces deux créneaux.

«C'est Mario De Tilly (directeur général de la Corporation de développement économique et industriel) qui a eu l'idée de tenir ce premier congrès réservé aux Technopoles spécialisées en agroalimentaire et biotechnologie et il a obtenu l'aval des Technopoles. Un mini sondage a clairement démontré que les Technopoles dédiées à l'agroalimentaire qui ont les mêmes axes de développement que Saint-Hyacinthe, étaient favorables. Je peux déjà avancer que les Français viennent avec l'esprit de travailler de concert avec nous», affirme le coordonnateur.

Selon ce dernier, le comité organisateur disposera d'une base de données ciblées et pointues qui lui permettront à l'issue de cette première d'enregistrer les retombées de cet événement.

Une occasion unique pour Saint-Hyacinthe de consolider son titre de Technopole!

Une expertise recherchée

Belle percée de Bectrol en Tunisie

Spécialisée dans la distribution de matériel électrique industriel, d'instrumentation et de contrôle, et intégrateur de panneaux de contrôles industriels, Bectrol est à effectuer une percée en Tunisie. L'entreprise maskoutaine parraine actuellement 4 projets qui verront incessamment le jour.

«C'est par l'intermédiaire d'un Tunisien, habitant au Québec, que des liens se sont tissés», précise M. André Lacoste, directeur général de l'entreprise.

■ **JEAN-MARIE FONTAINE**

Celui-ci a d'ailleurs effectué plus tôt un voyage de prospection dans cette partie du globe. «J'ai rencontré et échangé avec un ministre du pays et puisque les Canadiens sont bien perçus, un climat de confiance s'étant installé, notre expertise a été sollicitée pour ce vaste programme de mise à niveau des industries locales».

La Tunisie est confrontée comme tous les pays du monde à l'ouverture des marchés et puisqu'elle accuse un sérieux retard, notamment au niveau de la salubrité dans le secteur agroalimentaire où il y a beaucoup à faire, elle a à prendre les bouchées doubles. «Les pays européens ont éliminé les tarifs douaniers sur les produits et services. Dans le contexte, tous les pays qui ne seront pas à la fine pointe de la technologie seront donc vulnérables. Le gouvernement du pays a d'ailleurs consenti une enveloppe de 2,5 milliards $, afin de permettre aux industriels d'être plus compétitifs».

L'expertise de Bectrol est sollicitée pour la construction de deux usines dans le secteur laitier à Sibibouzid, située au centre du pays, et à Bizerte, au nord; d'un entrepôt réfrigéré à Tunis, ainsi que dans la structure d'un centre de recherche qui jouera sensiblement le même rôle en Tunisie que le CRIQ au Québec. «Nous avons présentement sur place une équipe, composée entre autres de deux ingénieurs, qui est à effectuer une cueillette de données. Je vais les rejoindre mardi (aujourd'hui), afin d'élaborer un plan d'action.

«Lors de mon séjour en Tunisie, il est déjà confirmé que je prononcerai quatre conférences devant des organismes spécifiques. Je m'adresserai entre autres à des banquiers, à des consultants et à des gens des centres d'appuis dans le genre du CRIQ», précise M. André Lacoste.

C'est une première mais pas une dernière pour Bectrol qui, incidemment, a obtenu son accréditation de la norme de qualité ISO 9002, au début de mars. «Nous avons également reçu des demandes du Chili, du Togo et du Pérou».

Les projets tunisiens seront élaborés dans les bureaux de l'entreprise maskoutaine, avenue Beaudry. «Notre mandat englobe la machinerie, l'automatisation et la formation du personnel. Toute la matière grise est canadienne, mais lors de la réalisation des travaux, nous ferons appel à des ingénieurs et des travailleurs du pays».

Le titre de Technopole agroalimentaire que détient Saint-Hyacinthe ne serait pas complètement étranger à cette première mission de l'équipe de Bectrol. «La Tunisie est très intéressée par une Technopole agroalimentaire. J'ai d'ailleurs laissé de la documentation de la Corporation lors d'une première visite», conclut M. André Lacoste.

Occupez-vous de vos affaires


Par Jean Chagnon C.A.
associé directeur — RCMP

Les frais de garde d'enfants: que pouvez-vous déduire?

Définition

Les frais de garde d'enfants doivent avoir été payés pour vous permettre ou permettre à l'autre soutien de l'enfant de remplir les fonctions d'une charge ou d'un emploi, d'exploiter une entreprise ou encore d'exercer une profession.

Les frais admissibles sont ceux engagés pour la garde de tout enfant admissible et qui sont payés à des services de garde d'enfants, des particuliers, des membres de votre parenté qui ont 18 ans ou plus, des pré-maternelles et des établissements scolaires. En ce qui concerne les camps de jour, les colonies de vacances ou les pensionnats, les montants sont admissibles mais ils sont limités.

Enfant admissible

Un enfant admissible est l'enfant du contribuable ou de son conjoint ou tout enfant à l'égard duquel le contribuable a réclamé un crédit personnel pour l'année. L'enfant doit être âgé de moins de 14 ans (moins de 16 ans à partir de 1996) à une date quelconque de l'année ou à la charge du contribuable ou du conjoint de celui-ci en raison d'une infirmité physique ou mentale.

Déduction permise

Fédéral

Le contribuable ou le soutien qui a le revenu net le moins élevé doit, habituellement, déduire les frais de garde d'enfants.

Le maximum de frais de garde d'enfants pouvant être déduits est le moindre des montants suivants:

1. les frais de garde réellement payés;
2. les 2/3 du revenu gagné de la personne qui a le revenu net le moins élevé;
3. 5 000$ par enfant de moins de 7 ans au 31 décembre 1995 ou qui est atteint d'une déficience mentale ou physique grave et prolongée et 3 000$ par enfant à charge qui est âgé de moins de 14 ans à un moment quelconque en 1995.

Québec

Depuis 1994, au Québec, la déduction pour frais de garde a été convertie en un crédit d'impôt remboursable et peut être réclamée par l'un ou l'autre des soutiens. Cependant, le montant du crédit doit être calculé en fonction du moins élevé des revenus gagnés des deux soutiens.

Le montant admissible à un crédit est limité au moindre des montants suivants:

1. les frais de garde réellement payés;
2. le revenu gagné du contribuable ou de soutien qui est le moins élevé;
3. 5 000$ par enfant de moins de 7 ans au 31 décembre 1995 ou qui est atteint d'une déficience mentale ou physique grave ou prolongée et 3 000$ par enfant de moins de 14 ans à un moment quelconque en 1995.

Le taux du crédit remboursable est progressif et est établi en fonction du revenu familial net pour l'année. Le revenu familial net correspond au revenu net des deux soutiens, tel que déterminé aux fins du calcul du remboursement d'impôts fonciers. Ainsi, pour un couple ayant deux enfants et un revenu égal ou inférieur à 18 000$, le taux de crédit sera de 75% des frais admissibles. Il sera réduit au fur et à mesure que le revenu familial augmentera. Le taux du crédit sera de 40% pour un revenu de 50 000$, et de 26,4% pour les familles à revenus élevés.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
773-2424 LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils

Recevoir de l'assurance-chômage pour mieux partir à son compte

Plusieurs chômeurs profitent du fait qu'ils se retrouvent sans emploi pour partir leur propre entreprise et devenir travailleur autonome.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs mis sur pied le programme Aide au travail indépendant pour inciter les chômeurs à créer leur propre entreprise. Celui-ci permet aux chômeurs de toucher leurs prestations d'assurance-chômage durant une période maximale de 52 semaines afin de mettre sur pied leur entreprise.

■ ROGER LAFRANCE

«C'est un programme très accessible pour les travailleurs autonomes, confie la coordonnatrice de ce programme pour la région de Saint-Hyacinthe, Katia Froidevaux. On ne demande pas aux participants de créer 10 emplois mais de créer le leur.»

En fait, ce programme se distingue par sa simplicité. Parmi les conditions d'admission, il suffit d'être prestataire d'assurance-chômage, d'être prêt à se consacrer à son projet à temps plein, d'élaborer un plan d'affaires et de fournir une mise de fonds minimum de 25% de la subvention à recevoir.

Au cours de la dernière année, neuf projets ont vu le jour dans la région de Saint-Hyacinthe, ce qui a permis la création de 40 emplois.

Sophie Caron et Gilbert Davidson de Saint-Hugues ont eu recours à ce programme pour lancer leur petite entreprise en graphisme, Vizu. Depuis, Sonia Caron s'est jointe à l'entreprise qui existe maintenant depuis 15 mois.

«Ce qui est intéressant, c'est que tu conserves tes prestations pendant que tu prépares ton projet, explique Gilbert Davidson. Durant la première année, tu peux compter sur une stabilité financière pour démarrer ton entreprise et faire de la prospection, sans craindre pour tes revenus.»



C'est grâce au programme Aide au travail indépendant que Gilbert Davidson, Sophie Caron et Sonia Caron ont pu mettre sur pied l'entreprise Vizu, spécialisée en graphisme. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

Travailler pour nous

Sophie Caron et Gilbert Davidson oeuvraient depuis une dizaine d'années dans leur domaine respectif dans des entreprises de Montréal lorsqu'ils se retrouvèrent sans emploi.

«Plutôt que de travailler pour les autres, on s'est dit qu'on devrait le faire pour nous-mêmes», de souligner Sophie Caron.

Tous les trois se complètent bien: Sophie à titre de photographe, Gilbert comme représentant des ventes et Sonia comme graphiste. Jusqu'ici, Vizu a surtout produit des dépliants publicitaires et touristiques, des rapports annuels et des catalogues. Leur marché: 'es institutions et les entreprises manufacturières.

D'ailleurs, la réalisation d'un plan d'affaires leur a permis de mieux cibler le marché qui les intéressait.

«Nous avons pu voir les secteurs qu'on pouvait développer et ceux qui étaient moins intéressants. Ça nous a permis de savoir où s'en aller», déclare Sophie Caron.

Le programme n'est pas ouvert à tous les types de projets. Tous ceux qui s'ajoutent à la concurrence déjà existante sont exclus. On y encourage les projets novateurs, qui engendrent de nouveaux services ou de nouveaux produits, et créateurs d'emploi.

On peut s'informer sur le programme auprès de Katia Froidevaux, au 773-7481 ou au 546-3239 (Acton Vale).

Chercheurs d'emploi

Chaque semaine, nous vous présentons des chercheurs d'emploi du Club de recherche d'emploi de Saint-Hyacinthe. Les employeurs intéressés par ces candidats peuvent rejoindre le Club au 771-6611.

Pierre S.: Représentant secteur commercial-industriel. Expérience de 15 ans en vente interne et aux achats dans domaine de la quincaillerie. Dynamique, autonome et ouvert à divers territoires.

Adrien B.: Cherche emploi dans le domaine de l'installation d'armoires, fabrication et livraison. Responsable et courtois.

Jeanne L.: Service à la clientèle, ressources humaines, technicienne comptable, paie maître, informatique (Windows et Dos), vente, 23 ans d'expérience.

Nicole L.: Cherche emploi de secrétaire-réceptionniste. Logiciels connus: WordPerfect 5.1, 6.0 Dos, 6,1 Windows, Word 6.0, Excel et Acces.

Cabinet d'experts-comptables

Pierre Denoncourt, nouvel associé de Bédard Magnan

(J.-M.F.) -M. Pierre Denoncourt est le nouvel associé du cabinet d'experts-comptables Bédard Magnan, c.a. Cette firme a profité de ce changement pour se doter d'une nouvelle image corporative et faire évoluer la mission de l'entreprise.

«Une nouvelle identification visuelle s'avérait nécessaire pour bien refléter le positionnement de notre cabinet et notre mission d'entreprise qui accentuera sa participation dans l'essor des petites et moyennes entreprises. Nous voulions doter la firme d'une image personnalisée et de qualité, représentatrice de notre cabinet d'experts-comptables», commente M. Jean Bédard, associé-directeur.

Le nouveau logo de Bédard Magnan Denoncourt est une réalisation de Conceptö, firme de graphisme.

Le symbole illustre une pièce de monnaie dorée, synonyme de prestige et faisant référence à la comptabilité. Sur une face de la pièce, un phare traduit bien la mission du cabinet qui est d'orienter et de veiller sur ses clients. Sur l'autre face y est inscrite la raison sociale dans une typographie classique de couleur bourgogne. On y retrouve également le « @ » commercial illustrant le titre de comptable agréé.

«Notre cabinet est à la fine pointe de l'informatique. Nous avons investi une somme importante dans la mise à jour de notre équipement informatique. Dorénavant, tous nos documents de références et notre 'bibliothèque' sont disponibles sur disques compacts», explique M. Pierre Denoncourt.

Les trois associés détiennent tous une spécialisation. M. Jean Bédard est responsable des projets spéciaux, M. Stéphane Magnan est reconnu pour sa compréhension des lois fiscales et M. Pierre Denoncourt possède une vaste expérience en vérification, en impôts des entreprises et des particuliers. M. Denoncourt avait joint les associés-fondateurs au mois d'août 1994.



BÉDARD
MAGNAN
DENONCOURT

COMPTABLES AGRÉÉS
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Le cabinet d'experts-comptables ***Bédard Magnan, c.a.*** *change d'appellation et devient* ***Bédard Magnan Denoncourt, c.a.*** *Cette nouvelle dénomination fait suite à l'arrivée il y a plusieurs mois d'un nouvel associé au sein de la firme, Pierre Denoncourt.*

•

Bédard Magnan Denoncourt, c.a. *désire accentuer sa participation dans l'essor des petites et moyennes entreprises de la région, tout en consolidant son enracinement dans la région maskoutaine. La firme entend demeurer attachée aux valeurs qui ont fait son succès jusqu'à présent, soit l'accessibilité et l'approche-client.*

•

Pour mettre en valeur cette philosophie d'entreprise, ***Bédard Magnan Denoncourt, c.a.*** *adopte une nouvelle identification visuelle représentant une pièce de monnaie dorée, synonyme de prestige et faisant référence à la comptabilité. Sur une face, un phare traduit bien la mission de la firme qui est d'orienter et de veiller sur ses clients. Sur l'autre face, le « @ » commercial illustre le titre de comptable agréé « c.a. » et représente aussi un symbole de communication démontrant l'utilisation de technologies performantes au sein du cabinet.*

•

Bédard Magnan Denoncourt, c.a.
2685, boul. Casavant O. bureau 225
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Téléphone : *(514) 778-1211*
Montréal : *1 800 971-1211*
Télécopieur : *(514) 773-2196*

GESTION M.B.G.



Mariette B. Grenier

COMPTABILITÉ INFORMATISÉE OU MANUELLE

PME - PROFESSIONNELS - COMMERÇANTS

- **Paie**
- **Rapport d'impôt (cueillette - livraison)**
- **Secrétariat**
- **Gestion d'immeubles**
- SERVICE EN ENTREPRISE OU A MON BUREAU

Lundi au vendredi 9 hres à 21 hres
Samedi 9 hres à 17:00 hres

Tél.: 771-7761 • FAX: 771-7761

0237306

Premier organisme fédéral à gérer son système qualité sans papier

Le Centre de recherche et de développement sur les aliments trace la voie

(J.-M.F.) -Le Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA) a réalisé une grande première au sein du gouvernement fédéral en obtenant une certification ISO 9002, sans papier, grâce au logiciel Providence Expert Qualité, de la firme québécoise Amadéus Logiciels Inc. Une réussite dont l'équipe du programme industriel du CRDA est d'autant plus fière, que seulement 15 % des entreprises obtiennent cette accréditation à une première tentative.

Cette affirmation est de M. Serge Sévigny, président de Services Bio-contrôle Inc., firme spécialisée en gestion de la qualité en milieu alimentaire.

«Le personnel du Centre a depuis toujours une philosophie d'amélioration continue, un souci d'être efficace et performant. *Notre succès d'aujourd'hui, c'est* celui des employés», loue le directeur, M. Claude Aubé.

Le CRDA trace en quelque sorte la voie puisqu'il est le premier à obtenir la certification ISO 9002 au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il fait également partie des rares entreprises de services au Québec à avoir adopté cette norme comme base de leur système qualité.

Les interactions du CRDA avec l'industrie se sont développées sur des bases de souplesse, d'efficacité, de polyvalence et de confidentialité. En mars 1995, le Conseil des gouverneurs du Centre, composé de représentants de l'industrie alimentaire, avait lancé un nouveau défi aux technologues et professionnels du programme industriel, demandant à l'équipe de se mettre à l'heure d'ISO 9002. Le défi fut relevé!

Derrière la certification ISO 9002, il y a l'engagement de l'équipe à comprendre les besoins du client, à lui assurer un encadrement professionnel au meilleur coût, à faire en sorte que son passage au Centre soit une expérience de qualité.

Le CRDA, dont l'influence pèse lourd dans le titre de Technopole acquis par Saint-Hyacinthe, célébrera en 1997 son dixième anniversaire. Sa mission est d'aider l'industrie alimentaire à accroître sa compétitivité par la recherche, le développement et le transfert de nouvelles technologies



Mme Nathalie Raymond, du mouvement des Jeunes gens d'affaires de Saint-Hyacinthe, a accueilli MM. Pascal Deleu, responsable du système qualité au Centre de recherche et de développement sur les aliments et Yves Tremblay, du Groupe Qualiso. M. Tremblay a parlé de l'implantation d'un programme de gestion de qualité assisté par ordinateur et M. Deleu a partagé son expérience vécu dans la démarche d'accréditation à la norme ISO 9002.

Précision

«Le monde agricole doit faire face à la libéralisation des marchés»

(J.-M.F.) -Les lecteurs du COURRIER n'ont possiblement jamais pu établir un lien entre le titre coiffant la conférence de M. Mario Dumais, secrétaire général de la Coopérative fédérée du Québec, et le texte publié dans la dernière édition. La raison est somme toute assez simple, puisque la portion du texte où il était fait mention des exportations de produits laitiers, a été amputée.

Admettons sur le champ que M. Dumais a clairement indiqué aux membres de la Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe que la fameuse conquête des marchés, n'a pas eu les effets escomptés dans le monde agricole.

Est-ce que le Québec a profité des opportunités qui se sont présentées? «Il y a une balance commerciale déficitaire au Québec en dépit du mot d'ordre de conquête des marchés. Il y a des avantages, mais des limitations bioclimatiques. Pour équilibrer notre balance commerciale, il faudrait exporter dans les domaines où nous excellons comme le lait, la volaille et le porc. Nous avons des forces, un savoir-faire, que nous sous-estimons. Les Américains sont les champions mondiaux avec la formation et la haute technologie, mais que dire de la qualité et de la salubrité de nos aliments, sinon que nous n'avons rien à envier à personne. Nous possédons des infrastructures rares et nous oublions combien c'est important. Il y a un marché au niveau agroalimentaire et nous pouvons occuper une plus grande place», soutient le secrétaire général de la Coopérative fédérée.

Selon M. Mario Dumais, si la conquête des marchés n'a pas rapporté les dividendes escomptés, c'est parce qu'elle n'est pas entrée dans les moeurs. «Le virage du changement des mentalités ne s'est pas encore fait. Autant dans le porc, ils sont tournés vers l'exportation, autant dans le lait où nous exportions pour 200 millions $ en produits laitiers, il y a dix ans, un repli a été constaté. Nous avons une expertise dans l'exportation des produits laitiers que nous sommes à étouffer. Nous ne vivrons plus des gouvernements. Le monde agricole du Québec s'est battu contre la libéralisation des marchés, mais il doit y faire face».

Le secrétaire général de la Coopérative fédérée du Québec a reconnu que les prix des céréales étaient présentement anormalement élevés, à la grande joie des producteurs, mais qu'une correction était à prévoir éventuellement. «Uniquement le tiers des terres, à potentiel agricole, est utilisé sur la planète. Les Américains ont décidé que les terres en jachère seront remises en culture. Il y a donc un énorme

Mario Dumais

potentiel pour produire des aliments. Nous entrons dans une ère où les prix mondiaux se rapprochent des prix domestiques. Il faut changer des choses. Nous en sommes rendus là».

Vaut mieux en rire



Club d'administration

Rolande Dubé abordera l'attitude et les conflits en milieu de travail

(J.-M.F.) -Le Club d'administration de Saint-Hyacinthe clôturera ses soupers-conférences le mardi 16 avril, à compter de 18 h, au Nautique. L'attitude et les conflits en milieu de travail composent le plat de résistance de cette soirée.

Pour débattre du sujet, le comité exécutif a fait appel à la formatrice Rolande Dubé, qui possède plus de 25 années d'expérience dans le service à la clientèle. Spécialiste dans le développement des ressources humaines en entreprise qui ont à travailler en équipe ou avec des clients, elle fournira des pistes de solution pour prévenir les conflits.

«Dans ces temps de restrictions budgétaires et de changements constants, nous avons beaucoup à gagner en améliorant notre attitude, lorsque nous sommes confrontés à des situations conflictuelles», reconnaît Mme Louise Olsen, présidente du Club d'administration.

Mme Dubé traitera d'abord de l'attitude à adopter face aux conflits, les mythes et les principales caractéristiques d'un conflit. Puis, elle abordera un sujet plus délicat, celui des personnes pointilleuses avec lesquelles il n'est pas nécessairement facile de travailler, les types classiques et les façons d'oeuvrer avec celles-ci. Son exposé sera complété par un test, le dévoilement des quatre types de personnalités et la façon d'adresser des critiques.

Toutes les personnes intéressées par le sujet doivent réserver, avant midi, ce vendredi 12 avril, auprès de Mme Louise Deztraze, au 774-6885.

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

4e édition
remaniée amplifiée

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC



- Plus de 400 000 exemplaires vendus
- Nouveau format plus facile à consulter 195 mm x 246 mm
- Couverture rigide, reliure durable
- Repérage rapide des sujets
- Nouvelles rubriques et de nombreux exemples à l'appui

Bientôt offert en versions Windows et Macintosh

ÉGALEMENT OFFERT
Nouvelle édition
Le français au bureau
Cahier d'exercices et corrigé
138 pages
9,95 $

24,95$ **Le français au bureau** : au travail, à l'école et à la maison. 404 pages, dont 24 pages d'illustrations couleur.

LIBRAIRIE DAIGNEAULT (1991) INC.
LIBRAIRIE PAPETERIE
548, avenue Mondor
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 5A9
Téléphone : (514) 773-8586
Télécopieur : (514) 773-1320

Québec

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Tour de ville

Rappel printanier

Il est interdit de faire usage, sur les chemins et places publiques, de patins à roulettes, skis, planches à roulettes, de tout autre appareil semblable ou d'un véhicule jouet, sauf sur les pistes ou bandes cyclables, les terrains de jeux, promenades ou autre endroit désigné par l'autorité.

Vente de débarras

Les ventes de débarras (ventes de garage) reviennent à la mode avec le printemps. Notez qu'un permis au coût de 15$ est délivré par le service de l'Urbanisme, à l'Hôtel de Ville. Une seule vente est permise, par année, à une même adresse, et la durée de la vente est limitée à trois jours. Tout locataire doit obtenir l'autorisation écrite de son propriétaire pour la tenue d'une telle vente.

Communication écrite

La Ville transmet toujours par écrit aux personnes concernées les communications sur toute facturation. Ne donnez donc pas suite à des demandes téléphoniques qui réclament des sommes d'argent. Demandez qu'on se présente en personne chez vous, avec papier d'identité.

Permanence au poste

Mme Marie-Claude Pinard vient d'obtenir sa permanence au poste de policier-pompier, suite à la période d'essai de neuf mois et l'évaluation favorable du directeur du service de la Sécurité publique, M. Lorrain Lavoie.

Feux de circulation

Le conseil municipal a adopté, à sa séance du premier avril, le règlement 1515 qui autorise l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue Choquette et du boulevard Casavant Ouest. Le coût de ces travaux est de 133 000$.

Contrats accordés

Au cours de la dernière séance, le conseil a accordé plusieurs contrats, dont les suivants: celui pour les travaux de réaménagement du Viaduc Girouard et du carrefour adjacent, au coût de 701 400$, aux Entreprises Claude Chagnon;
le contrat de 183 099$ aux Pavages T.C.L., pour les travaux de pavage, trottoirs, bordures et la construction de passages piétonniers;
le contrat de 98 630$ aux Pavages Maska, pour les travaux d'élargissement de l'intersection Saint-Louis et Lemire;
le contrat pour l'achat et l'installation de poteaux de signalisation des pistes cyclables, au coût de 35 224$, aux Équipements Stinson.

Transport adapté

La Société de taxi Windsor poursuit les services de transport adapté aux handicapés. Le contrat à cet effet débutait le premier avril, pour un an; il est renouvelable pour deux années supplémentaires, selon un tarif indexé.

Un peu de civisme

Quand la chaussée est recouverte en tout ou en partie d'eau, de gadoue, il faut réduire la vitesse de façon à ne pas arroser les piétons. Toute contravention demeure passible d'une amende minimale de 100$.

Marcel Therriault,
agent d'information
Service des Communications

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-HYACINTHE

GALA 1996
UN GAGE D'AVENIR

PARCE QUE VOTRE ACTION MÉRITE TOUJOURS...
UN GAGE D'AVENIR

SERVICES PROFESSIONNELS

CLINIQUE DENTAIRE BACHAND

Établie en 1988, cette clinique compte 7 employés permanents et 2 occasionnels.

Elle se distingue par sa structure organisationnelle; un plan de commercialisation a été instauré et porte fruits puisqu'on s'attend à une croissance de 20 % en 1996. Grande disponibilité des services, du lundi au samedi et si nécessaire le dimanche.

Un bel avenir sourit à la CLINIQUE DENTAIRE BACHAND!

CLINIQUE OPTOMÉTRIQUE DE SAINT-HYACINTHE INC.

En 1982, les bureaux des docteurs Luc Tétrault, Marielle Tousignant et Robert Théroux fusionnaient pour donner naissance à la Clinique Optométrique de Saint-Hyacinthe.

Qualité du service et produits de première qualité, voilà l'orientation bien déterminée de la CLINIQUE OPTOMÉTRIQUE DE SAINT-HYACINTHE qui lance un clin d'oeil à l'évolution !

BÉDARD MAGNAN C.A.

Créé en 1988, ce cabinet d'experts-comptables propose à sa clientèle l'ensemble des services inhérents à un tel bureau: services comptables, conseils de gestion, fiscalité et informatique. Avec un système de vérification informatisé à l'avant-garde dans le domaine, l'entreprise peut répondre aux attentes les plus pointues de ses clients.

BÉDARD MAGNAN C.A., des gens sur qui on peut compter!

SERVICES PROFESSIONNELS
ENTREPRISES DE SERVICES

FINALISTES



SAMEDI 4 MAI 1996
Auberge des Seigneurs
"Où la magie nous éblouit!"

ENTREPRISES DE SERVICES PETITES

SERVICES ET SOINS DE SANTÉ À DOMICILE M.D.

Cette jeune entreprise fondée en 1994 oeuvre dans le domaine des soins à domicile et plus spécifiquement en intraveinothérapie. Ce service permet aux patients de recevoir des soins qui, jusqu'alors, n'étaient disponibles qu'en milieu hospitalier ou en clinique.

SERVICES ET SOINS DE SANTÉ À DOMICILE M.D., de tout coeur avec leurs patients !

OVOTECH INC.

Cette entreprise établie depuis 5 ans se définit comme une entreprise de gestion de temps et de conception technique. Plus précisément, elle propose aux entreprises des services de conception mécanique, dessin mécanique, conception de manuels d'entretien et d'opération, procédures de fabrication, manuel de contrôle de la qualité et préparation de programmes de formation.

OVOTECH, à la mesure des entreprises!

ENTREPRISES DE SERVICES MOYENNES

AGENCE VOYAGES BOISLARD POIRIER INC.

Établie à Saint-Hyacinthe depuis 34 ans, cette agence de voyages a pour mission d'agir à titre de conseiller et d'intermédiaire entre la clientèle, les transporteurs aériens et les entreprises d'hébergement.

L'AGENCE VOYAGES BOISLARD POIRIER, une entreprise qui a le vent dans les voiles !

CLUB DE GOLF LA PROVIDENCE INC.

Depuis 1964, les dirigeants du Club de Golf La Providence n'ont jamais failli à l'objectif premier qu'ils s'étaient donné: rendre le sport du golf accessible.

Le CLUB DE GOLF LA PROVIDENCE, des gestionnaires et des employés « en mouvement » !

UNE INVITATION À TOUTE LA POPULATION

Le Gala des Affaires 1996
4 mai 1996
AUBERGE DES SEIGNEURS
SOYEZ DE LA FÊTE
Réservation : 773-3474

Les caisses Desjardins du secteur maskoutain
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
LA FORCE DU CONSEIL
Ville de Saint-Hyacinthe
Bell
Hydro Québec
LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances
0237007

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (514) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (514) 296-8201
CASE IH
0235604

Grande première au Pavillon des Pionniers

Le patrimoine agricole fera vibrer les cordes nostalgiques

Plus d'une centaine de tracteurs, de machineries agricoles et d'équipements à chevaux, des engins stationnaires, des livres et des revues, des vidéos promotionnels de festivals d'été, sont autant de facettes qui seront explorées et feront vibrer les cordes sensibles des plus nostalgiques. Le Pavillon des Pionniers sera le théâtre de la première grande exposition de machineries antiques du Québec ces samedi et dimanche 13 et 14 avril.

Cette exposition qui se déroulera dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Association aura un cachet particulier, puisqu'elle rassemblera des collectionneurs de plusieurs coins du Québec qui sauront sans doute en mettre plein les yeux.

■ **JEAN-MARIE FONTAINE**

Quelques membres de l'Association ont participé récemment au Salon international de machineries agricoles, au Stade olympique. Ils ont fait un véritable malheur. «Nous ne soupçonnions pas que ces machineries susciteraient autant d'intérêts. Notre patrimoine a un cachet, car nos origines sont en agriculture. Nous découvrons les façons de faire de nos parents. De très beaux témoignages nous ont été formulés», racontent MM. André Morier et André Lussier, respectivement président et vice-président de l'Association du patrimoine agricole du Québec.



MM. André Lussier, vice-président et André Morier, président de l'Association provinciale du patrimoine agricole, sont persuadés que les visiteurs qui franchiront le Pavillon des Pionniers au cours de la fin de semaine, entre 10 h et 17 h, découvriront des pièces qu'ils n'ont jamais vues, sauf dans les livres. Ça promet! (Photothèque Le Courrier)

Au Stade olympique, ce n'était qu'un avant-goût, car les exposants n'avaient amené que quelques pièces de leur collection. Ce sera un tout autre scénario au cours de la fin de semaine dans la capitale agroalimentaire du Québec. C'est d'ailleurs avec tout le sérieux qu'on leur connaît que les collectionneurs préparent cette exposition, la qualifiant d'événement unique. L'Association a aussi le souci de préserver son image.

Il y a fort à parier qu'il y en aura pour tous les goûts puisque même des modèles réduits de tracteurs seront en montre. Les exposants proviendront entre autres de Rockburn, de Kamouraska, de Compton, du Bic et de Saint-Etienne de Beauharnois. «La majorité des exposants sont de la Montérégie et ce que les gens découvrent habituellement à l'Exposition régionale n'est qu'une infime partie de ce qu'ils verront au Pavillon des Pionniers», précise M. Lussier.

S'il est une attraction qui risque d'épater la galerie, c'est le cheval sur tapis roulant qui jouait un rôle capital au début du siècle dans l'exécution de certains travaux. Plusieurs représentations seront données par le collectionneur de Saint-Etienne de Beauharnois avec son cheval qui rappellera ce moyen privilégié par les ancêtres pour couper leur bois.

«Chaque région a sa spécificité. Rockburn a été la première municipalité au Québec à tenir une exposition de machineries antiques. C'est en assistant à ce Festival que l'idée m'est venue de mousser le patrimoine agricole au Festival du maïs de Saint-Damase qui allait éventuellement donner naissance à l'Association provinciale», se souvient M. Morier.

«Aujourd'hui, nous avons de nombreuses facilités, mais nos ancêtres ont dû faire montre d'ingéniosité», loue M. Lussier.

Élément déclencheur

Selon le président André Morier, les collectionneurs veulent communiquer leurs passions. L'élément déclencheur a été une petite exposition réservée aux membres. «L'Association n'a pas de marge de manoeuvre et nous nous demandions comment amasser des fonds. Puisque les gens sont visiblement très intéressés par le patrimoine, nous avons convenu d'ouvrir cette exposition au grand public, car nous avons enregistré des succès partout».

Ce qui ajoute à la popularité de ces expositions, c'est le fait que les collectionneurs ne vendent rien. «Les gens qui défilent dans nos expositions n'ont pas peur d'être harcelés et ils ont beaucoup de plaisir à jaser avec nous», poursuit M. Lussier.

Évidemment, les promoteurs ne disposent d'aucun point de référence à l'aube de cette première, mais ils ont élaboré divers scénarios au cas où il y aurait une trop grande affluence. «Nous avons élaboré un parcours à l'intérieur du Pavillon pour que les visiteurs n'éprouvent pas de problèmes à circuler. Nous estimons qu'il faudra quatre heures pour faire le tour», précise M. Morier.

«S'il y a trop de visiteurs, nous sortirons de l'équipement à l'extérieur», rapplique le vice-président.

Une première exposition provinciale, coïncidant avec une période stratégique de l'année, puisque c'est le retour de la belle température, juste avant le début des travaux dans les champs. «Les visiteurs découvriront des choses qu'ils n'ont jamais vues, sauf dans des livres», soutiennent les porte-parole de l'Association.

Et puisque le temps des sucres sera à toutes fins pratiques terminé ou presque, M. Germain Beauregard, de Saint-Damase, acériculteur collectionneur, distribuera des bonbons à l'érable.

Les portes du Pavillon des Pionniers ouvriront ces samedi et dimanche entre 10 h et 17 h. Renseignements disponibles auprès de M. André Morier au 797-3700 ou de M. André Lussier au 774-4155.

Maladie de la vache folle

Le Centre d'insémination artificielle subit les contrecoups

La maladie de la vache folle qui sévit en Grande-Bretagne depuis déjà quelques semaines n'est pas sans avoir une influence négative sur le Centre d'insémination artificielle du Québec pour une certaine période. C'est ce qu'a confirmé au COURRIER, M. Robert Chicoine, directeur général du CIAQ.

«L'Angleterre est un des pays qui achètent le plus de semences de nos taureaux. Le contexte actuel fait que nous sommes affectés», précise M. Chicoine.

■ **JEAN-MARIE FONTAINE**

Le directeur général du CIAQ a fait savoir que le représentant du Centre en Grande-Bretagne avait laissé entendre que les affaires fonctionnaient au ralenti en raison de l'incertitude qui sévit dans ce pays. «Les éleveurs n'étaient pas portés à acheter de la semence d'une bonne qualité à cause de la précarité de la situation, car ils ne savaient pas trop à quoi s'attendre».

La semaine dernière a été marquée par une prise de position draconienne de quinze ministres de l'Agriculture, réunis au Luxembourg. Ceux-ci ont négocié durant de nombreuses heures avant de s'entendre sur des mesures pour enrayer la maladie de la vache folle. Plus de 4 millions de bovins seront sacrifiés, soit le tiers du cheptel de l'Angleterre.

Il va sans dire que cette mesure obligera les dirigeants du pays à débloquer des fonds pour indemniser les éleveurs britanniques. «Le programme d'indemnisation aura une très grande influence sur le CIAQ, car si les éleveurs disposent de moyens, ils réinvestiront rapidement pour développer un cheptel de qualité».

Selon M. Robert Chicoine, la maladie se serait introduite dans les élevages bovins par la chaîne alimentaire, mais elle serait actuellement sous contrôle. «C'est du moins ce que j'en comprends».

Les bovins de moins de 30 mois seraient épargnés, parce qu'ils n'ont pas consommé le produit suspect qui serait à l'origine de la maladie. «Dans l'immédiat, il y a une baisse d'utilisation de semences de nos taureaux, mais nous aurons bientôt une meilleure idée des répercussions de cette maladie sur le Centre. Toutefois, si les indemnisations aux éleveurs sont raisonnables, ceux-ci rebâtiront rapidement leur cheptel et les répercussions pourraient être moins néfastes», estime le directeur général du CIAQ.

Aucun risque

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec s'est fait rassurant pour les consommateurs québécois.

Des hypothèses ont été soulevées au sujet de la possibilité d'un lien entre cette maladie des bovins et la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'être humain. En Europe, certaines personnes craignent que la consommation de viande de boeuf provenant d'animaux ayant été atteints d'encéphalopathie spongiforme des bovins puisse présenter un risque pour la santé.

«Au Québec, on peut tout à fait rassurer les consommateurs. Les autorités fédérales, responsables des programmes d'importation, interdisent toute entrée de ruminant vivant ou de viande de boeuf fraîche ou congelée en provenance de Grande-Bretagne. De rigoureux programmes de contrôle des maladies à déclaration obligatoire ont été mis en place. On est donc en mesure d'affirmer qu'il n'y a pas de cas de cette maladie au Québec», souligne Mme Chantal Roy, agente d'information à la Direction générale de la qualité des aliments et de la santé animale du Québec.

En bref...

Regroupement des producteurs agricoles

Le Regroupement des producteurs agricoles (RPA) tiendra son assemblée générale annuelle ce dimanche 14 avril, de 11 h à 17 h, chez Ti-Père B.Q.Q., qui a pignon sur rue au 2995 boulevard Laframboise.

La loi 85, adoptée le 14 décembre dernier, et obligeant les producteurs à payer leur cotisation à l'UPA pour avoir droit à un remboursement des taxes scolaires et municipales, sera au centre des discussions. Les dissidents étudieront la possibilité d'y mettre un frein.

Renseignements disponibles auprès du vice-président du RPA, M. Maurice Lapalme, au 514-793-2663.

Politique de partenariat avec le CRÉA

Le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) de Saint-Hyacinthe a procédé à une analyse exhaustive de sa rencontre d'information et d'échanges, marquant une étape importante dans l'implantation de l'organisme.

«La teneur des échanges constitue pour nous un réel encouragement et augure bien pour le développement de collaborations futures», fait valoir la présidente, Mme Mariette Bréniel.

Pas moins de 40 organismes ou entreprises avaient délégué au moins un des leurs à la journée des partenaires. Le CRÉA passe maintenant à une deuxième offensive en dévoilant sa politique de partenariat financier. Trois options sont offertes, soit partenaire, partenaire privilégié ou donateur.

Renseignements disponibles au bureau de la Fédération de l'UPA au 774-9154.

Service de phytotechnie

Deux certificats d'excellence décernés au Laboratoire d'analyse

(J.-M.F.) -«Le Laboratoire d'analyse de la qualité des grains (LAQG) du Service de phytotechnie de Saint-Hyacinthe a mérité deux certificats d'excellence pour le degré de précision et d'exactitude des résultats d'analyse de la farine et l'opération du farinographe pour l'année 1995. Ces certificats ont été remis dans le cadre du nouveau programme de certification de l'American Association of Cereal Chemists (AACC). C'est tout à l'honneur de Mme Ginette Frigon, technicienne attitrée au Laboratoire d'analyse», souligne M. Gilles J. Gauthier, directeur du Service de phytotechnie de Saint-Hyacinthe.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Guy Julien, et le député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, M. Léandre Dion, ont visité récemment le Laboratoire d'analyse du Service de phytotechnie de Saint-Hyacinthe, et ils ont échangé avec Mme Ginette Frigon, technicienne responsable, qui a permis au Laboratoire de voir la qualité de ses analyses reconnue par l'American Association of Cereal Chemists.

Une reconnaissance américaine rendue au comité scientifique du Laboratoire, composé de la chercheure du Service de technologie alimentaire du MAPAQ, Mme Lucie Paré; du chercheur du Centre et de recherche et de développement sur les plantes fourragères et sur les ressources d'Agriculture et Agroalimentaire à Saint-Foy, Dr Jean-Pierre Dubuc, et du professeur à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Dr Armand Boudreau.

«Mis sur pied par le MAPAQ, en 1990, le Laboratoire d'analyse de la qualité des grains a été créé pour répondre à un besoin pressant du milieu céréalier québécois qui avait besoin de faire valider la qualité de son blé panifiable», précise le directeur.

Le Québec transforme annuellement quelque 650 000 tonnes de blé pour l'alimentation humaine, alors que les producteurs agricoles québécois n'en produisent qu'environ 40 000 tonnes, soit 6 %. «Il y a donc place à conquérir un marché domestique intéressant. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat: des variétés de blé panifiable mal adaptées au sol et aux conditions climatiques du Québec, un prix du blé québécois plus bas offert par les grandes minoteries montréalaises que pour celui de l'Ouest canadien, et l'impossibilité pour les producteurs et négociants de grains d'obtenir des analyses par un laboratoire neutre autre que celui des acheteurs qui étaient en quelque sorte juge et partie», fait ressortir M. Gauthier.

Les travaux des chercheurs en amélioration génétique, grâce au Laboratoire, permettent une meilleure sélection et peuvent accélérer la mise en marché d'une nouvelle variété répondant mieux aux critères de qualité requis. «Les producteurs peuvent eux aussi obtenir des analyses de qualité de leur blé et ils ont ainsi plus de pouvoir lors de leurs négociations avec les acheteurs. L'aide pour l'étalonnage des appareils proche-infrarouge utilisés pour déterminer rapidement le taux de protéines est aussi offerte aux centres de grains. Les petites minoteries, de plus en plus nombreuses au Québec, peuvent également bénéficier des analyses de qualité du Laboratoire qui seront primordiales dans un contexte de mondialisation des marchés», fait valoir le directeur du Service de phytotechnie de Saint-Hyacinthe.

Le Conseil des productions végétales du Québec, dont l'un des mandats est de recommander aux céréaliculteurs des cultivars de blé pour alimentation humaine, fait analyser les échantillons des différents sites d'essais. Il peut ainsi connaître la qualité panifiable des blés pour prendre une décision plus éclairée, tenant compte des critères agronomiques et de qualité de chaque variété.

Critères rigoureux

«Le Laboratoire se doit d'avoir des critères rigoureux de vérification des résultats de ses propres analyses. Dès sa création, le Laboratoire s'est abonné au programme de vérification de l'AACC, qui consiste à comparer les résultats d'analyse obtenus, pour le même échantillon, par plusieurs laboratoires. Le Laboratoire s'est inscrit à deux séries de tests de vérification», explique M. Gauthier.

De concert avec la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, les Centres régionaux de grains et la Commission canadienne des grains, le Laboratoire a participé en 1995 à un projet qui permettait de comparer les résultats obtenus avec ceux du Grain Research Laboratory de Winnipeg dans l'analyse de dix échantillons de blé, dont cinq provenant du Québec et cinq provenant de l'Ouest canadien.

«Ce projet permettait aussi de vérifier le profil de la qualité du blé panifiable québécois en 1995», conclut M. Gilles J. Gauthier.

Solidarité rurale

Impact du secteur récréo-touristique!

(J.-M.F.) -«Le secteur récréo-touristique de la région Richelieu-Yamaska fait preuve d'entrepreneurship soutenu depuis déjà plusieurs années. Il déploie de nombreux projets destinés à contribuer au développement harmonieux et optimal des régions rurales», témoigne M. Claude Marchesseault, vice-président de Solidarité rurale.

La prochaine soirée de réflexion de Solidarité rurale se tiendra au Vieux moulin du théâtre de la Dame de coeur, le mardi 23 avril, à compter de 19 h 30.

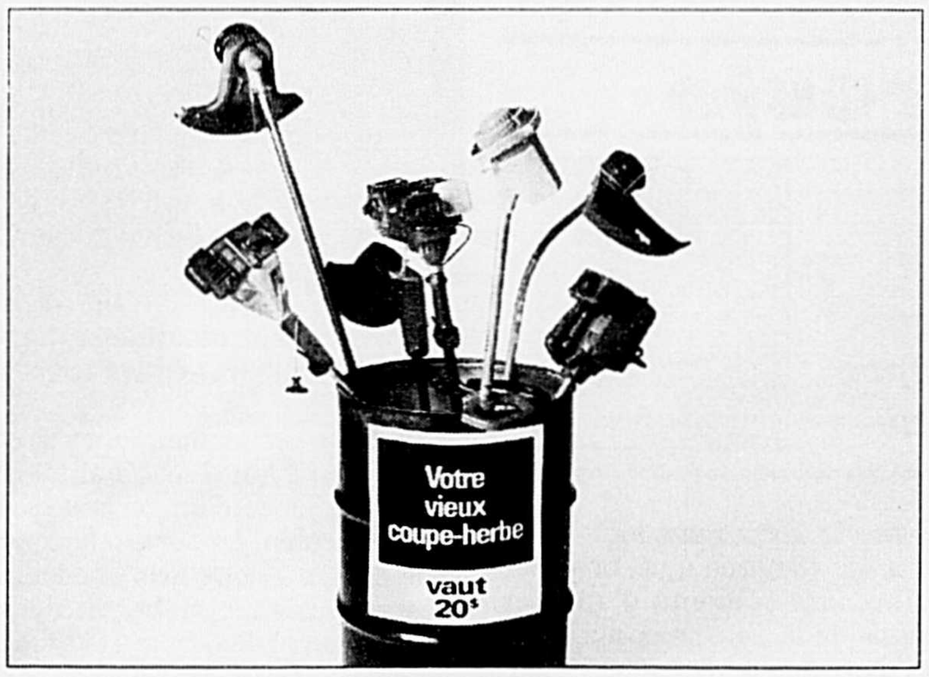
Selon le vice-président, les efforts investis au cours des ans engendreront assurément une nouvelle économie régionale, qui fera la promotion d'une multitude d'attraits, s'inscrivant au coeur de nos choix en matière de loisirs.

«Solidarité rurale Richelieu-Yamaska met en lumière différentes expertises qui nous sensibiliseront sur le potentiel de notre territoire. Une avenue prometteuse», avance le vice-président. Trois conférenciers, engagés dans le secteur récréo-touristique, interviendront au cours de la soirée. MM. Jean-Pierre Ranger, du Parc Safari africain; Mario Chamberland, du Conseil régional des loisirs de la Montérégie (pistes cyclables); et Richard Blackburn, directeur du Théâtre la Dame de coeur, se relaieront au micro.

«Le comité organisateur de Solidarité rurale est à prévoir ses actions de la saison 96-97», précise M. Marchesseault.

Les personnes intéressées à joindre les rangs de Solidarité rurale, désirant participer à la soirée du 23 avril, doivent confirmer leur présence par télécopieur, au plus tard le 19 avril, au 514-773-9101.

Spécialiste en installation porcine - avicole - laitière
Pour de petit ou gros projet
Vous pouvez vous fier à nous
Matériel électrique neuf ou reconditionné
JUSQU'À 50% D'ÉCONOMIE
Gérard Dion & Fils Inc.
Entrepreneur électricien
Pierre - Serge Dion
154 St-Patrice, Saint-Liboire
Tel: 793-4481 Sans Frais 1-800-808-4481
0235156



Les compromis, à quel prix?
Il est temps de voir un détaillant STIHL.

Si votre vieux coupe-herbe ne coupe plus, apportez-le à votre détaillant STIHL local qui vous offrira beaucoup plus. Votre détaillant STIHL est un professionnel qui se spécialise dans le service fiable et les produits de qualité STIHL, soutenus par 70 ans d'innovation et d'excellente ingénierie allemande.

- Système d'allumage électronique et arbre garantis à vie.
- Embrayage centrifuge pour un plus grand contrôle et sécurité pour l'opérateur.
- Système d'amorçage pour démarrages rapides et faciles.

Même si votre vieux coupe-herbe est juste bon à mettre à la poubelle, chez STIHL il vaut 20 $*! Échangez votre vieux coupe-herbe chez votre détaillant de service complet STIHL local, quelque soit sa condition, et vous recevrez un rabais de 20 $ à l'achat d'un coupe-herbe STIHL FS 36 ou FS 72.

De plus, STIHL soutient ses produits avec une garantie de satisfaction ou argent remis.

GARANTIE PROLONGÉE À 2 ANS

* Jusqu'au 31 juillet 1996 chez les détaillants STIHL participants. Offre valable uniquement pour les échanges.

STIHL®

Pour tous les détails et une démonstration gratuite, venez nous voir dès aujourd'hui !

GARAGE NOËL BERNIER
2745, Route 235
St-Pie, Québec
J0H 1W0
(514) 772-5308

EXCEL MOTONEIGE ENR.
1134, St-Edouard
St-Jude, Québec
J0H 1P0
(514) 792-3037

STE-HÉLÈNE MINI-MOTEURS INC.
1080, Des Cascades Est
St-Hyacinthe,
Québec J2T 1K1
(514) 778-3100

LOCATION DOUVILLE LTÉE
575, Wilfrid Laurier
Douville, St-Hyacinthe,
Québec J2S 7B2
(514) 774-1313

0237125

Un travail de pro qui vous coûtera un gros zéro*!
Notre service clientèle contactera pour vous votre courtier ou votre assureur. Nos experts effectueront la réparation en moins d'une heure, satisfaction garantie!
*Si vous êtes assuré.
Lebeau VITRES D'AUTOS
3070 Choquette, Saint-Hyacinthe
774-4844
0235606

La Windstar LX: la contre-attaque de Ford

Introduite en 1994, la Windstar avait pour mission de soustraire à Chrysler une partie du terrain de plus en plus grandissant que ce manufacturier se taillait dans le marché des mini-fourgonnettes. Mission accomplie dès les premiers mois de son lancement, aidée en cela par une revue très positive des journalistes automobiles.

Malheureusement pour Ford, l'ennemi numéro un fourbissait déjà une nouvelle génération de Caravan, Voyager et Town & Country, et s'est empressé de les envoyer au combat dès les premiers mois de l'année dernière. À la guerre comme à la guerre, Ford répond cette année, non pas avec une nouvelle réalisation, mais avec un moteur de 200 chevaux, le premier à atteindre ce palier dans ce segment. Serait-ce suffisant pour gagner quelques batailles?

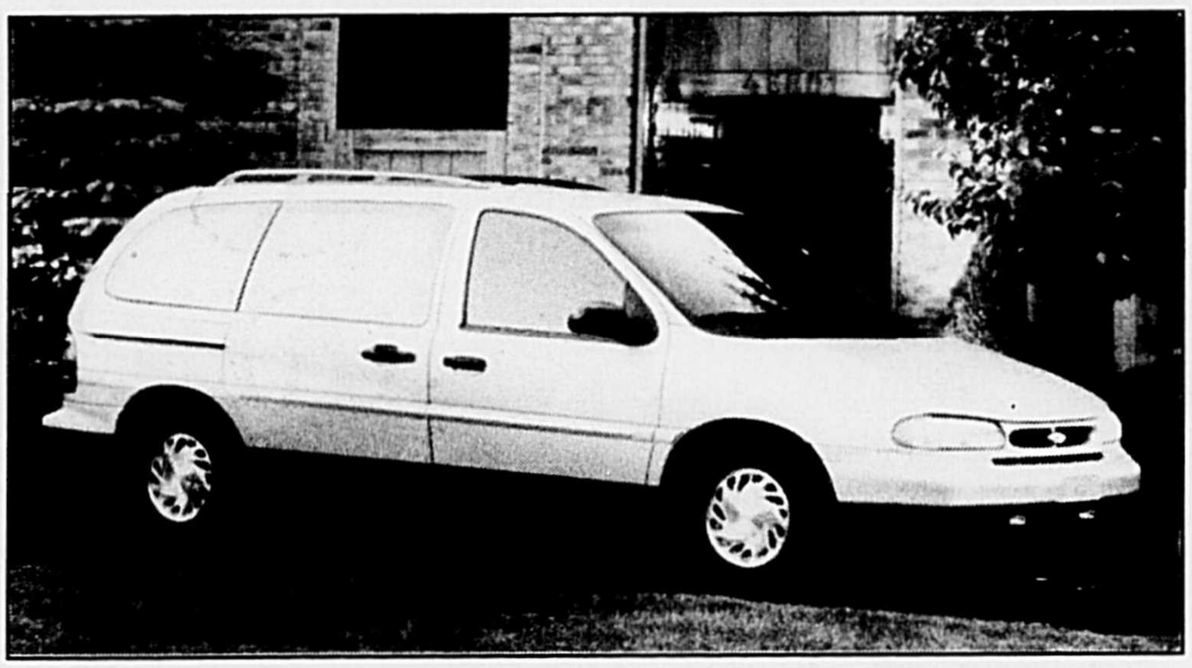
En route



avec Philippe Laguë

Comme vous le savez sans doute déjà, la Windstar a été élaborée à partir de ce qui est maintenant convenu d'appeler l'ancien châssis de la Taurus et n'est disponible que dans des dimensions et empattements uniques. Les clients désireux de rouler au volant d'un véhicule de ce type en version réduite construit par ce manufacturier devront se tourner vers la Villager, ou sa soeur jumelle la Nissan Quest. Deux moteurs sont offerts, soit un V6 trois litres de 150 chevaux et le nouveau V6 3,8 litres.

La Windstar se décline en deux versions, soit la GL de base équipée avec le petit groupe propulseur et une boîte auto à quatre rapports (le gros V6 étant livrable) et la LX, objet de notre essai, disponible elle aussi avec l'un ou l'autre moteur. Les caractéristiques, options, et groupe d'équipements pouvant à eux seuls faire l'objet d'une chronique plus longue que la présente, nous nous contenterons de vous décrire notre monture plus en détails. Les autres combinaisons possibles sont clairement identifiées dans la brochure disponible chez les concessionnaires.



Ford Windstar LX

La ligne est inchangée et si elle manque aujourd'hui d'originalité, elle a au moins le mérite d'un certain classicisme et vieillira bien. Le porte-à-faux avant possède encore à notre avis une longueur démesurée mais ne tombe pas dans le caricatural comme pour la Lumina APV de Chevrolet. On a pris soin de bien intégrer tous les panneaux de la carrosserie et la soufflerie laisse apparaître un Cx flatteur pour la catégorie de 0,35.

Passez au salon

L'intérieur dégage une impression de luxe et de sobriété. Les sièges de cuir en option reçoivent une teinture moka qui se marie bien avec les coloris de la cabine. On a apporté une attention évidente à la qualité perçue des matériaux et la finition est sérieuse comme chez tous les produits Ford. Les accessoires disponibles ajoutent tellement au confort que l'on a véritablement l'impression de se retrouver dans un salon. La liste serait trop longue à énumérer mais qu'il nous suffise de mentionner: quatre fauteuils capitaines arrière avec assise tendue de cuir, climatiseur grand rendement et chaufferette auxiliaire, radio AM/FM avec lecteur de disques compact de bonne qualité (mais pas de lecteur de cassettes), tous les asservissements électriques classiques, le groupe d'instruments électronique avec petit «ordinateur» de bord, etc.

Tous les contrôles et boutons poussoirs sont à portée de la main et facilement utilisables sauf ceux de la radio trop tassés et trop petits. Les espaces de rangement usuels sont nombreux et on retrouve en plus un tiroir sous le siège du passager (pas facile à atteindre par le conducteur), un bac avec couvercle à l'arrière gauche, des aumôniers derrière les sièges avant et un commode filet de retenue dans la soute à bagage. Les occupants n'auront plus aucune raison de laisser traîner leurs affaires un peu partout. Il ne manque que des vide-poches dans les portières.

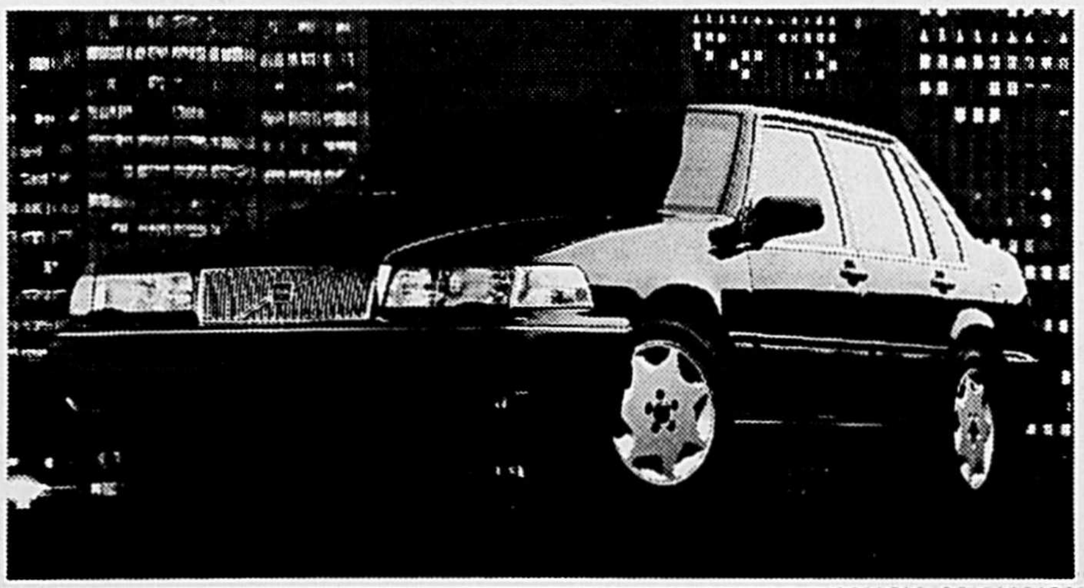
Le confort est un des points forts de la Windstar particulièrement à cause de l'espace disponible qui est tout simplement gigantesque, soit 4078 litres cubes de charge utile avec les sièges enlevés, opération facile mais assez éreintante. Jusqu'à sept passagers peuvent s'installer à leur aise. Bien sûr, les occupants de la banquette arrière voudront échanger leur place avec ceux des sièges capitaines pour le retour, mais un ou deux «ados» avec leur baladeur y trouveront refuge avec plaisir. L'agencement des places assises facilite également les déplacements à l'intérieur, ce qu'aucune limousine ne peut offrir. Mentionnons aussi les réglages électriques du fauteuil du pilote, la position de conduite permettant une vision panoramique de la route, l'efficacité du chauffage et de la ventilation, et voilà un véhicule taillé pour avaler les kilomètres sans fatigue.

Cependant, le tableau n'est pas idyllique. Sans vouloir être cynique, la Windstar usurpe un peu son nom. En effet, une sensibilité excessive aux vents latéraux, le décollement des essuie-glaces à des vitesses pourtant très légales, et des bruits agaçants en provenance du toit près du pare-brise rendent les déplacements moins agréables. Rien de majeur mais on

Fiche technique

Ford Windstar LX

Rouage d'entraînement: traction.
Moteur: V6 3,8 litres 12 soupapes; injection électronique séquentielle.
Puissance: 200 chevaux à 5 000 tours-minute.
Couple: 230 lb.-pi. à 3 000 tours-minute.
Transmission: boîte automatique à 4 rapports.
Direction: assistée, à crémaillère.
Suspension: indépendante à l'avant, essieu rigide à l'arrière.
Freins: ABS, disques à l'avant, tambours à l'arrière.
Pneus: Michelin XW4, 215/70 R15SL.
Performances: 0-100 km/h: 10 secondes;
vitesse maximale: 165 km/h.
Capacité du réservoir à essence: 94 litres.
Garantie: 3 ans/60 000 kilomètres.
Prix du véhicule d'essai: 34 225$
Distance parcourue lors de l'essai: 745 kilomètres.

960

ÉLÉGANCE ET BON GOÛT SONT DIGNES DE LA MARQUE VOLVO
558$*
* Basé sur une location 36 mois, 7 572$ comptant, 24 000km/par année, valeur rachat garantie 22 509,60$, taxes, transport et préparation en sus, autres plans disponibles.
Automobiles CHICOINE
VOLVO
Sécurité avant tout
#1 Concessionnaire au Canada pour la satisfaction de la clientèle
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7V6
Tél.: Montréal (514) 875-3999 (514) 771-2305 Télécopieur: (514) 771-2430
05-16-0308

éprouve le goût d'arriver rapidement à destination en certaines conditions climatiques. Petit truc en passant; les bruits éoliens s'atténuent considérablement lorsque la carrosserie est propre.

Les ingénieurs sont toujours partagés en présence de l'éternel compromis entre le confort et la tenue de route. Dans ce cas-ci, on a définitivement privilégié le premier élément au détriment du second. Dans l'ensemble, la minifourgonnette traite bien ses occupants sur les surfaces en bon état, mais les chahute de façon parfois impertinente dès que la chaussée se dégrade. Un problème qui à notre avis origine du tarage des amortisseurs plutôt que des ressorts ou de la géométrie des suspensions, donc assez facilement corrigible. En passant, notre véhicule recevait des coussins pneumatiques à l'arrière avec correcteur d'assiette automatique.



Ford Windstar LX

Par contre, la tenue de route nous ramène quelques années en arrière. La Windstar se dandine sur les petites routes, roule dans les virages serrés, et agite son volant au passage des plaies et bosses de notre réseau routier. On atteint rapidement les limites de l'adhérence à moins que le sousvirage ne vous ait pas déjà fait lever le pied.

Du muscle... et de l'appétit!

Parlons maintenant du groupe motopropulseur puisque c'est la principale innovation. L'ancien V6 de 3,8 litres a subi plusieurs transformations. Les ingénieurs ont augmenté sa capacité respiratoire en travaillant sur la tubulure d'admission qui comporte maintenant deux conduits pour chaque soupape. Un long favorise le remplissage des cylindres à bas régime pour augmenter le couple, et un court permet au mélange explosif d'arriver rapidement pour développer une puissance supérieure à plus haute révolution.

Les résultats sont assez spectaculaires puisque la cavalerie compte maintenant 200 chevaux plutôt que 155 et que le couple atteint une valeur de 230 lb/pi, un progrès plus modeste de 10 lb/pi. Par comparaison, le Chrysler de même cylindrée développe 166 chevaux. Heureusement que la consommation ne fait pas un tel bond car à 13 1/100 sur route, on atteint déjà les limites du recommandable avec les hausses du prix de l'essence. Que diriez-vous de 50$ pour remplir le réservoir de 94 litres de régulière!

La boîte de vitesse automatique à quatre rapports et surmultiplication est renforcée pour supporter sans problèmes les contraintes imposées par les nouveaux chevaux. Elle démontre une forte propension à se faire oublier la plupart du temps et à rétrograder rapidement à demande, ce qui est le propre des petites boîtes dociles et bien élevées. Ajoutez à cela un antipatinage agissant à toutes les vitesses et quatre freins à disques et vous êtes équipés pour aller loin.

Surtout que le moteur est remarquable de douceur et de silence malgré une certaine rugosité à pleine accélération. À ce chapitre, la Windstar domine ses concurrentes puisque le 100 km/h est atteint en 10 secondes, retranchant ainsi plus d'une seconde au temps de sa devancière. Les reprises surprennent aussi par leur vigueur à tous les régimes.

Le freinage n'amène aucune critique et l'ABS autant que l'antipatinage ne se déclenchent pas de façon intempestive comme c'est souvent le cas. Ils laissent une bonne marge de manoeuvre avant de se manifester. Les pneus, des Michelin XW4 taille 215-70-15 (cote de vitesse S) se comportent honorablement sous tous les climats et contribuent à un comportement sécurisant. À ce chapitre, la Windstar est →

1995 CHRYSLER CONCORDE, rouge, 4 portes, automatique, moteur V6, 3.3 litres, vitres + portes + valise + siège côté conducteur à commande électrique, volant inclinable, régulateur de vitesse, radio-cassette, air climatisé, 20 000 km. balance de garantie Chrysler.

1989 CHRYSLER LE BARON 2 portes, blanc, 4 cyl., 2.5 l, transmission automatique, S.F., S.D., volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, toit ouvrant, 76 000 km seulement, balance de garantie Chrysler.

1995 JEEP CHEROKEE LAREDO 4X4, vert foncé, 8 cyl., automatique, S.F., S.D., vitres, portes à commande électrique, volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, air climatisé, 25000 km. Balance de garantie Chrysler.

1995 DODGE STRATUS vert fougère, 4 portes, 4 cyl., 2.4 L, automatique, S.F., S.D., volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, air conditionné, 22 000 km, balance de garantie Chrysler.

1991 DODGE CARAVAN SE, 7 passagers, 6 cyl, 3.3 L, transmission automatique, 4 vitesses, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres + portes à commandes électriques, console au plafond avec mini-ordinateur, radio cassette, air climatisé, marche pied, 84 000 km seulement, balance de garantie Chrysler jusqu'à 115 000 km.

1991 DODGE RAM VAN B250 blanche, moteur 8 cyl, 318 p.c., transmission automatique, S.F./S.D., mécanique A-1, comme neuve.

1993 DODGE CARAVAN, 7 passagers, vert émeraude, 6 cyl., automatique, S.F., S.D., volant inclinable, régulateur de vitesse, miroirs élect., radio cassette, air climatisé, balance de garantie Chrysler.

CHRYSLER
DODGE
JEEP
CAMION DODGE

SIMARD

Dodge
Jeep
CHRYSLER

LES AUTOMOBILES SIMARD INC.

5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe 773-6657

0235667

ACURA

Une vision qui inspire
un élan de passion

« LE 10 AVRIL À 18 HEURES, NOUS VOUS PRÉSENTERONS DEUX NOUVEAUTÉS »

2,2 CL 1996

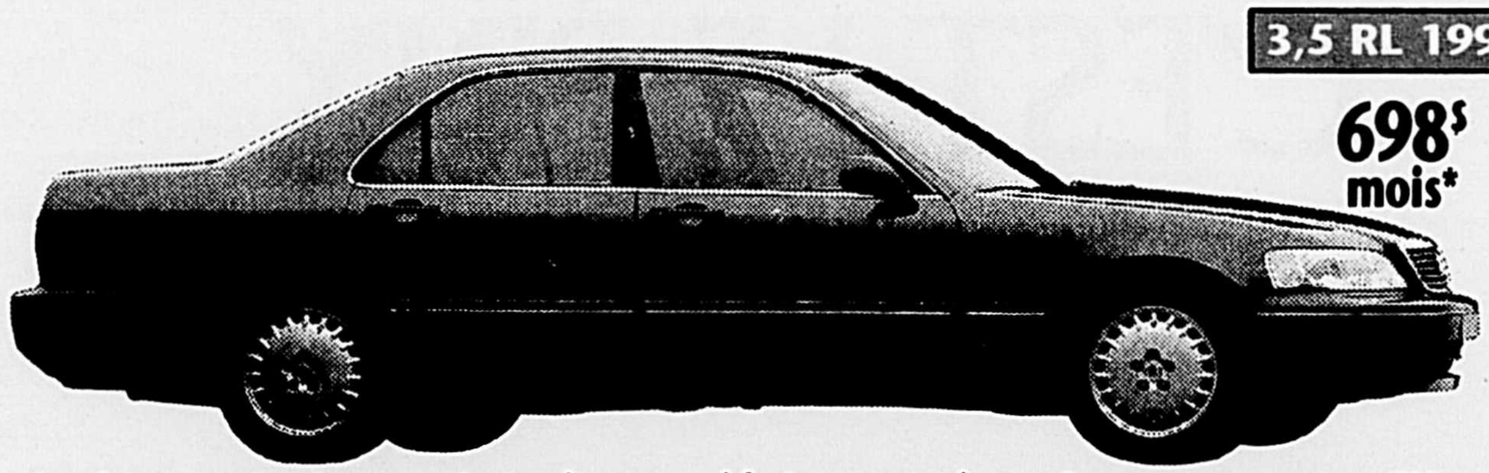
399$ mois*



Avec: Puissant moteur de 145 chevaux • Boîte automatique • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Chaîne AM-FM stéréo avec lecteur CD • Contrôle automatique de la température • Roues 16 pouces et beaucoup plus

3,5 RL 1996

698$ mois*



Avec: Boîte automatique 4 rapports • Système d'entrée sans clef • Intérieur garni de cuir • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Contrôle automatique de la température • Lecteur CD 6 disques • Sièges avant chauffés • Toit ouvrant électrique • et beaucoup plus

ACURA CASAVANT

2699, boulevard Casavant Ouest, St-Hyacinthe

771-0101

(Beloeil: 467-1341, Montréal: 861-5028)

* Les taxes sont en sus, la valeur est future garantie, 72 000 km inclus, 6 ¢ du km excédentaire. Transactions sujettes à approbation de crédit. Pour de plus amples informations, voyez votre conseiller expert Acura Casavant.

munie de deux coussins gonflables, de poutrelles de protection dans les portes latérales et peut être équipée de deux sièges intégrés pour enfants. Il ne manque que des appuis-tête aux banquettes mais malgré cela, elle surpasse les normes de sécurité automobile prévues pour 1998.

En conclusion, et malgré le pris de 34 225$ «affligeant» notre véhicule d'essai à vrai dire «full au bouchon», la Windstar est un achat recommandable compte tenu de ses prestations, de sa polyvalence, et de la qualité de sa fabrication. Mais le manufacturier de Dearborn ne doit pas dormir sur ses lauriers.

L'opinion du chroniqueur

La Windstar était trop «jeune» pour avoir droit à une chirurgie plastique complète. Ford devait amortir ses coûts de développement sur une plus longue période. Le choix d'un moteur plus puissant était le plus simple pour attirer une clientèle alléchée par les nouvelles créations de Chrysler.

Nous ne sommes pas absolument convaincus que ce seul argument convaincra. Les grandes fourgonnettes du troisième manufacturier américain offrent plus d'espace pour un encombrement moindre. Sans parler de la deuxième porte coulissante à gauche qui semble le dernier chic. Les nouveaux chevaux se traduiront aussi par une consommation plus élevée et il n'est pas nécessaire d'avoir de longs cheveux blonds bouclés et une ligne 1-976 pour prédire que les prix de l'essence continueront de grimper.

Cependant nous savons que Ford travaille déjà à remédier à la situation et que ses produits possèdent une bonne réputation en ce qui a trait à la robustesse. GM nous promet aussi une gamme complètement renouvelée. La guerre est loin d'être terminée, mais pour une fois, les consommateurs en seront les gagnants.



TOUT CE QUI EST PETIT, C'EST LE PRIX.

La toute nouvelle Mazda Protegé SE vous offre le meilleur rapport qualité-prix sur le marché.

Remarquez ce que vous obtenez comme équipement standard : siège arrière rabattable 60-40, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent et radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs.

Côté mécanique ? Un moteur nerveux de 1,5 litre à 16 soupapes DACT et direction assistée – elle tourne sur un 10¢ ! – suspension arrière à double bras trapézoïdal brevetée et barre stabilisatrice avant.

Et non seulement il s'agit de la voiture la plus spacieuse de sa catégorie... non seulement elle est économique à l'achat... mais de plus, elle est fiable et consomme très peu d'essence.

Voyez la nouvelle Protegé SE chez votre concessionnaire Mazda.

Une voiture de qualité. Faite pour durer !

13 895$* PDSF

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

* Ce prix est valable sur les Mazda Protegé SE 1996 (modèle D4XJ56AA00) et s'adresse aux particuliers. Il n'est applicable qu'aux modèles en stock chez les concessionnaires Mazda. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Les véhicules en magasins peuvent différer de celui illustré ici. Voyez votre concessionnaire pour connaître les détails et conditions.

mazda du Boulevard

3190, Cusson, Saint-Hyacinthe (coin Casavant et Cusson) 774-1345 • 464-6660

42e Revue annuelle du Club de patinage artistique

Walt Disney revivra au Stade L.-P.-Gaucher samedi soir

(ML)- Six jours après la fête commémorant la résurrection de Jésus, le Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe fera revivre... Walt Disney! C'est en effet le père de Mickey Mouse et Donald Duck qui servira de thème à la 42e Revue annuelle du CPA, qui aura lieu le samedi 13 avril, à compter de 19 h 30, au Stade L.-P.-Gaucher.

Pendant près de trois heures, les amateurs de spectacles sur glace pourront se régaler en épiant les moindres faits et gestes d'environ 100 patineurs et patineuses, âgés entre 3 et 18 ans, et qui s'exécuteront dans un grand total de 32 numéros.

Comme à chaque année, les dirigeants du CPA auront un invité spécial. Cette année, il s'agit d'Alexandre Hamel, un patineur de 12 ans de Boucherville qui a remporté le Championnat juvénile du Québec. Ce prometteur patineur démontrera tout le talent qui l'habite dans deux numéros différents.



C'est sous le thème Walt Disney que se déroulera la 42e Revue annuelle du Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe, samedi soir, dès 19 h 30, au Stade L.-P.-Gaucher. Près de 100 patineurs et patineuses âgés entre 3 et 18 ans prendront part à ce spectacle qui promet d'être haut en couleurs. (Photothèque: Le Courrier).

De plus, il sera possible de voir à l'oeuvre un couple en danse, Véronique Robillard et Hugo Roy, également de Boucherville.

Des billets seront en vente à l'entrée du Stade L.-P.-Gaucher, le soir du gala. Pour plus de renseignements sur cette revue annuelle sur glace, on rejoint Mme Francine Charpentier, au 794-2182.

Dimanche matin à l'Auberge des Seigneurs

Saint-Hyacinthe Élite honorera ses meilleurs sportifs maskoutains

(ML)- La journée annuelle de consécration des sportifs de Saint-Hyacinthe est déjà à nos portes. C'est en effet le dimanche 14 avril, à compter de 10 h 30, qu'aura lieu le Banquet Méritas de Saint-Hyacinthe Élite, dans les salles Gala 3 et 4 de l'Auberge des Seigneurs.

Contrairement aux années passées, le banquet se déroulera sous forme de brunch, et comprendra une conférence de Nathalie Lambert, médaillée olympique en patinage de vitesse lors des Jeux d'Albertville et de Lillehammer.

L'allocution de Mme Lambert commencera à 13 heures, entre deux séries de remises de plaques.

Cette année, Saint-Hyacinthe couronnera trois athlètes masculins et autant d'athlètes féminin, dans les catégories excellence, élite et relève, le meilleur entraîneur, l'équipe, l'officiel et le bénévole par excellence.

Les responsables remettront également un prix pour le Fait saillant de l'année ainsi que le Mérite souvenir, à un pionnier du sport à Saint-Hyacinthe.

Il est encore possible de se procurer des billets pour assister à cette journée, en communiquant avec M. Daniel Larocque, des Services récréatifs et communautaires, au 778-8333.

RECYCLAGE 007 enr. 0237114
Achat d'autos et camions
pour la "SCRAP"
50$ à 150$
Bureau chef: Remorquage 07 Saint-Simon (514) 798-2667

Les Automobiles Inter-Action inc.
ouvre un 2e point de vente



Les propriétaires Dominic Fortier et Pierre Caron sont heureux d'annoncer l'ouverture de
"Les Automobiles Inter-Action 2"
qui est situé au 3455, boul. Laframboise,
Saint-Hyacinthe (Voisin de la Brasserie Maska)
"Pour le choix et le service"
0236970


CHEVROLET CAMARO Z28 1994,
vert, moteur 5.7 litres LTI, 6 vitesses, toit ouvrant, tout équipé, 37 000 km, balance garantie GM.
19 995$


OLDSMOBILE ACHIEVA 1995,
4 portes, V6, automatique, tout équipé, seulement 31 000 km, balance garantie GM.
15 995$


CHEVROLET CAVALIER 1993,
4 portes, rouge, automatique, air climatisé, portes électrique, freins A.B.S., 62 000 km.
8 995$


COLT 200 GT 1992,
blanc, 5 vitesses, servofreins, servodirection, radio AM/FM cassette.
5 995$


BUICK PARK AVENUE 1991,
champagne, tout équipé, garantie 1 an ou 20 000 km, comme neuf. Aubaine!
12 995$


GEO METRO 1992,
champagne, 4 portes, 4 cylindres, automatique.
5 995$

ACHAT – VENTE – ÉCHANGE
– Financement sur place. – Service mécanique. – Chaque véhicule inspecté et garantie.
Autos Excellence
St-Hyacinthe Inc.
5765 Boul. Laurier
Secteur Douville
Vente: 774-1835
Mécanique générale: 771-1616

Pour moi, assurer son auto,
c'est plus qu'une question d'argent.



ST-HYACINTHE:
2685, boul.
Casavant Ouest
Bureau 101
De 9h30 à 17h30 et
jeudi jusqu'à 20h
Tél.: 778-1355

Si vous voulez une assurance hors pair pour votre **auto**, appelez Wawanesa. En plus de vous offrir des rabais et toute la couverture qu'il vous faut, Wawanesa s'engage à vous fournir:

tout un service
- Des représentants-conseils, tous agents certifiés
- La bonne réponse à toutes vos questions
- Des modalités de paiement pratiques
- Un service de réclamations courtois et efficace

une grande valeur
- Des primes abordables et concurrentielles
- Des rabais avantageux
- Les options Sécurichoix
- Le remboursement rapide de la réclamation
- Une compagnie solidement établie depuis 1896

Qu'il s'agisse de l'option responsabilité civile jusqu'à 1 000 000 $, de l'assurance individuelle, de la protection du véhicule avec choix de franchises pour dommages causés par ou sans collision ou versement, pour rouler en toute quiétude, Wawanesa vous offre toutes les garanties voulues.

Wawanesa
assure vos biens...bien, depuis 100 ans!

©1996. La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

Une troisième saison va commencer le 6 mai

Une nouvelle surface de jeu pour les adeptes du roller hockey au Stade C.-A.-Gauvin

(ML)- Le roller hockey fait son petit bonhomme de chemin à Saint-Hyacinthe. Tellement que la Ville a accepté de défrayer un montant d'argent estimé à 15 000$ pour doter le plancher du Stade C.-A.-Gauvin d'une nouvelle surface de jeu.

C'est là la principale nouveauté qui viendra marquer ce qui est déjà la troisième saison de roller hockey en terre maskoutaine.

«Nous sommes très reconnaissants envers la ville de Saint-Hyacinthe, car la nouvelle surface est conçue spécialement pour le roller hockey. Il s'agit d'une peinture qui offre une bien meilleure adhérence que le ciment, ce sur quoi on jouait avant», précise Julien Arpin.

Ce dernier préside la nouvelle Association régionale de roller hockey de Saint-Hyacinthe. Incorporé auprès des Services récréatifs et communautaires de Saint-Hyacinthe, ce regroupement a été calqué sur le même principe que le hockey mineur maskoutain.

La saison 1996 doit commencer le lundi 6 mai et s'échelonnera jusqu'au milieu juillet. Un événement marquant sera sans contredit la tenue du premier Festival de roller hockey de Saint-Hyacinthe, les 1er et 2 juin, au Stade C.-A.-Gauvin.

«Nous invitons tous ceux qui sont intéressés et attirés par le roller hockey, incluant ceux qui jouent au hockey durant l'hiver. D'ailleurs, j'ai reçu des commentaires d'entraîneurs de hockey qui avaient constaté que les joueurs qui avaient joué au roller hockey durant l'été avaient de beaucoup amélioré leur coup de patin», a mentionné M. Arpin.

Les joueurs intéressés sont invités à s'inscrire le plus tôt possible. Des places sont encore disponibles dans les catégories novice, pee-wee, bantam et adulte. Pour s'inscrire, ou se renseigner, on rejoint M. Arpin, au 774-9248.

CHEZ GALERIES NISSAN

C'est L'EXPLOSION D'AUBAINES !

Moteur de 1,6 litre (16 soupapes) • 115 chevaux • injection multipoint • boîte manuelle 5 rapports • servodirection • servofrein • deux (2) coussins gonflables • deux (2) rétroviseurs extérieurs électriques • radiocassette MA/MF à 4 haut-parleurs • vitres électriques • verrouillage à commande électrique • montre numérique • dégivreur de lunette • colonne de direction inclinable et plus...

199$ / mois (36 mois)

Spécial du mois

200 SX 96



399$ / mois (36 mois)

MAXIMA GXE 96

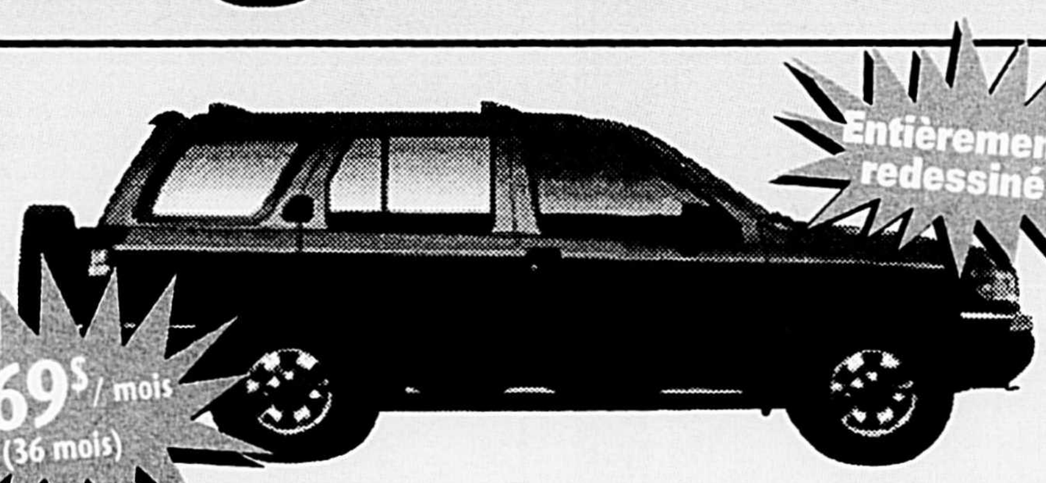
Automatique et climatiseur



Moteur V6 de 3,0 litres (24 soupapes) • 190 chevaux • injection multipoint • boîte automatique • servodirection • servofrein • climatisation sans CFC • lève-glaces électriques • régulateur de vitesse • colonne de direction inclinable • deux (2) coussins gonflables • radio MA/MF stéréo à syntonisation électronique, lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs et beaucoup plus...

PATHFINDER XE 96

Moteur V6 de 3 litres • 153 chevaux • freins arrière antiblocage (ABS) • boîte manuelle 5 rapports à surmultipliée • 4 roues motrices • climatiseur sans CFC • radiocassette MA/MF à 8 haut-parleurs • colonne de direction inclinable • régulateur de vitesse • essuie-glace à balayage intermittent variable • dossiers arrière rabattables 50/50 et beaucoup plus...



Entièrement redessiné

369$ / mois (36 mois)

Un choix complet et excitant sur le Boulevard de l'Auto

GALERIES NISSAN

2695, boulevard Casavant Ouest, St-Hyacinthe

774-1679

Beloeil : 467-1341 • Montréal : 861-5028

NISSAN

Les mensualités sont basées sur des programmes de location de 36 mois avec un comptant (ou échange équivalent) de: 1511$ (Nissan 200 SX), 2995$ (Pathfinder) ou 3500$ (Maxima GXE). 57 600 km sont inclus dans le terme. Le coût du km excédentaire est de 7¢. Les taxes, immatriculation, frais de transport et de préparation sont en sus (sauf lorsque mentionné différemment). Tout financement est sujet à approbation de crédit et les photos sont à titre indicatif.

LES GALERIES NISSAN

NISSAN

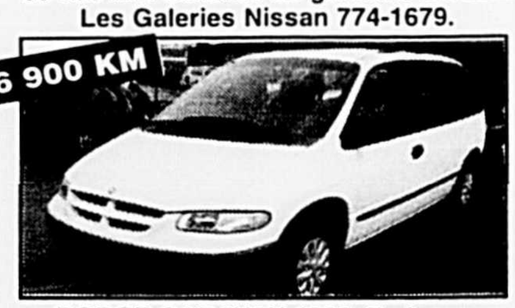
CLUB AUTOCCASION

99$ PAR SEMAINE



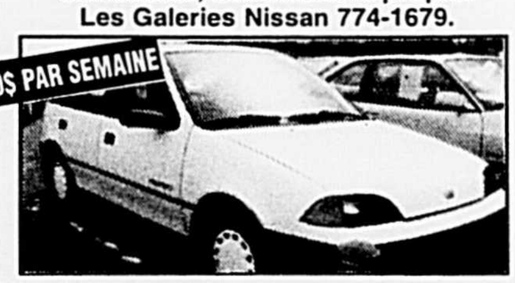
NISSAN ALTIMA GXE 1993, 5 vitesses, climatiseur, groupe électrique, 58 000 km. Balance de garantie Nissan. Les Galeries Nissan 774-1679.

6 900 KM



DODGE CARAVAN 1996, 7 places, climatiseur, extrêmement propre! Les Galeries Nissan 774-1679.

50$ PAR SEMAINE



GEO METRO 1992, 5 vitesses, radiocassette, 49 300 km. Comme une neuve! Les Galeries Nissan 774-1679.

3995$



NISSAN MICRA 1991, automatique, radiocassette, balance de garantie Nissan. Les Galeries Nissan 774-1679.

CHANGEMENT D'HUILE GRATUIT pendant un an pièces et main-d'oeuvre à l'achat d'un véhicule usagé

39 000 KM



NISSAN QUEST XE 1995, climatiseur, groupe électrique, syst. d'alarme, extrêmement propre...! Les Galeries Nissan 774-1679.

À PARTIR DE 73$ PAR SEMAINE



4 NISSAN SENTRA COUPE DLX ET XE '94 et '95, entre 14 000 et 45 000 km. Balance de garantie Nissan. À voir absolument! Les Galeries Nissan 774-1679.

35 000 KM



NISSAN PATHFINDER LE 1994, intérieur cuir, toit ouvrant, climatisation, groupe électrique. Tout équipé! Un vrai bijou! Les Galeries Nissan 774-1679.

2695 Boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 8B8
Téléphone: (514) 774-1679 (514) 861-5028
Télécopieur: (514) 774-0553 0236971

Tournoi Daniel Racine

Poirier Sport Marieville gâche la domination maskoutaine

(ML)- N'eût été d'une formation de Marieville, la 15e édition du Tournoi intermédiaire Daniel Racine aurait été une affaire toute maskoutaine. Six équipes de Saint-Hyacinthe ont décroché les grands honneurs de leur catégorie respective sur une possibilité de sept.

La seule victoire non-maskoutaine a été celle de Poirier Sport Marieville, qui a blanchi La Québécoise 2-0, en classe C, grâce à la solide performance du gardien Jean-François Lareau.

En classe Participation, Richard Carrier a marqué deux buts pour mener les Aciers Lalime vers un gain de 4-2 sur «la Ligue du vendredi».

En classe Loisir, un doublé de Jacques Caron a permis aux représentants de Molson O'Keefe de vaincre Kimberly Clark, 4-0, tandis qu'en consolation, le Bar O'Parking a facilement défait Récupération Péloquin, 7-1.

En classe D2, Yvan Benoit a participé à tous les buts des siens dans une victoire du Café de la Gare, 3-2, contre Saint-Césaire. En consolation, la Taverne des Copains n'a eu aucune peine à battre le Topteck de Montréal, 7-3.

En classe D, le Bédard et Magnan a eu besoin de la fusillade pour disposer de la Taverne 207 de Sorel, 5-4. Lors de la consolation, le Georges Brabant/Studio Sex a rossé le SQIB de Sainte-Madeleine, 8-2.



Prêts pour une autre saison de vélo

Les dirigeants du Vélo-Club de Saint-Hyacinthe sont déjà fin prêts pour une nouvelle saison de randonnées cyclistes parmi quelques-uns des plus beaux sites du Québec. Une séance d'information aura lieu le mercredi 17 avril, à 19 heures, à la salle Gadbois du Centre culturel. Il sera en même temps possible de faire connaissance avec le comité exécutif, qui se compose comme suit: Mme Janine Couillard, Mme Micheline Leblanc, présidente, M. Gaston Lévesque, M. Germain Lussier, M. Jean-Guy Archambault, Mme Claudette Lachambre, vice-présidente, Mme Thérèse Gauvin, et M. Gilles Bessette.

À coups de points

LMQ LASER

Série quart de finale
Mardi 2 avril
Laser 1 Granby 7
Jeudi 4 avril
Granby 2 Laser 4
Vendredi 5 avril
Laser 1 Granby 7
Dimanche 7 avril
Granby 6 Laser 0
Mardi 9 avril
Laser vs Granby (19 h)
Si nécessaire
Jeudi 11 avril
Granby vs Laser (19 h 30)
Vendredi 12 avril
Laser vs Granby (20 h)

La série en détail

Équipes	PG	PP	BP	BC	PTS
Saint-Hyacinthe	1	3	6	22	2
Granby	3	1	22	6	6

Granby mène la série 3-1

Pointeurs du Laser

Joueurs	PJ	B	A	PTS	PUN
40- François Méthot	11	6	6	12	4
27- Frédéric Bouchard	11	2	8	10	30
42- Rony Valenti	11	1	8	9	44
37- Jean-François Boutin	10	3	5	8	27
25- Rémy Boudreau	11	4	1	5	32
10- Rémi Royer	11	1	4	5	27
9- Gabriel Côté	11	1	4	5	16
8- Yannick Hubert	11	3	0	3	2
17- Dany Gauthier	11	1	2	3	13
11- Éric Naud	11	1	2	3	19
15- Martin Moïse	10	1	1	2	0
7- Marc Benoit	10	1	1	2	20
24- Martin Corbeil	11	0	2	2	6
16- Yannick Landry	6	0	1	1	0
32- Martin Bélanger	11	0	1	1	4
12- Patrice Roy	11	0	1	1	13
5- J.-Philippe Soucy	3	0	0	0	21
23- Yannick Plante	6	0	0	0	5
18- Didier Pietropaolo	8	0	0	0	45
3- François Pilon	11	0	0	0	16

Gardiens de buts

Joueurs	PJ	MIN.	BC	JB	MOY.
30- Martin Villeneuve	9	541	31	0	3,44
29- Chris Wilcox	4	154	15	0	5,84

Badminton

Ligue St-Hyacinthe

Classement individuel, séries

Rad. St-Hyac.	PG	PP	Moy.
P. Chartier	4	4	,500
R. Laterreur	4	0	1,000
A. McDuff	1	8	,111
C. Parenteau	5	6	,455
J.-G. Lanoie	6	2	,750
G. Laroche	0	0	,000
J. Giroux	2	6	,250
Y. Martin	0	0	,000

Ph. Guevin	PG	PP	Moy.
J.-G. Forest	6	4	,600
J. Vallières	3	7	,300
J.-J. Girard	7	4	,636
J. Guévin	5	6	,455
D. Petrin	0	0	,000
P. Brousseau	5	5	,500
P. St-Germain	3	6	,333
P. Lanoie	2	3	,400

Lalime Sport	PG	PP	Moy.
C. Gadbois	4	4	,500
R. Borduas	7	3	,700
A. Lanoie	5	4	,556
M. Duchesne	6	6	,500
B. Bouchard	6	3	,667
R. Gaudette	4	0	1,000
A. Drouin	7	2	,778
S. Plante	5	5	,500

Tav. Copains	PG	PP	Moy.
Y. Forcier	4	6	,400
L. Lagacé	5	6	,455
J. Martin	7	4	,636
M. Saucier	7	5	,583
J. Nichols	4	7	,364
L. Lanoie	6	5	,545
R. Lapierre	6	4	,600
M. Campbell	7	3	,700

Classement

Tav. Copains	23
Lalime Sports	23
Pharmacie Guévin	19
Radiateur St.-Hya.	13

Hockey mineur

Ligue élite Richelieu BB

Bantam
Finale (3 de 5)
1er avril
Mousq. 1 Montag. 6
(Les Montagnards gagnent la série 3-2)

Hockey à pied

Publimage

Finale
Par. Jr 5 C. aux Sports 2
Parenteau Junior est champion des séries éliminatoires

Hockey

Dépression

Demi-finale
Résultats
1er avril
Car. St-Dom. 5 Robin Const. 2
Parent. jr 4 Autos F.M. 3
Finale
8 avril
Car. St-Dom. vs Parent. jr

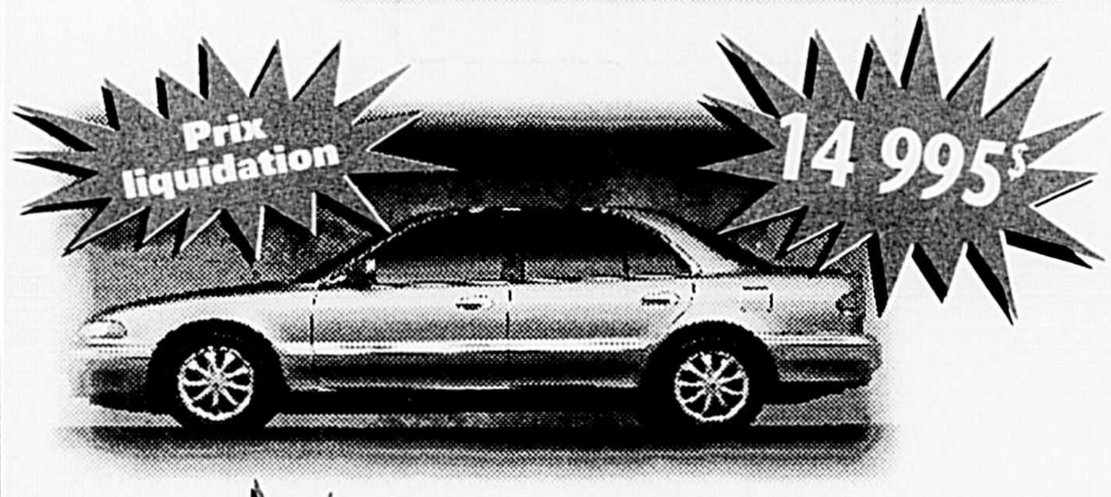
CHEZ HYUNDAI CASAVANT

C'est L'EXPLOSION D'AUBAINES !



HYUNDAI ACCENT 96

Moteur 4 cylindres à injection • freins assistés • direction assistée • essuie-glace à balayage intermittent • horloge numérique • volant ajustable • glaces teintées • repose-pied • Assistance routière 24 heures • et plus



HYUNDAI SONATA 96

Nous avons 3 modèles comme celui-ci en super spécial avec: Boîte automatique • radio AM/FM cassette • horloge digitale • valise électrique • essuie-glace intermittent • deux (2) coussins gonflables • volant ajustable • moulures latérales • Assistance routière 24 heures • et plus



HYUNDAI ACCENT 96

Moteur 4 cylindres à injection • Deux (2) rétroviseurs télécommandés • Freins assistés • Repose-pied • Essuie-glace à balayage intermittent • glaces teintées • Assistance routière 24 heures • Et plus

HYUNDAI
On évolue à votre avantage

GARANTIE 5 ANS LA PASSION DE LA QUALITÉ

Un choix intelligent sur le Boulevard de l'Auto

HYUNDAI CASAVANT 774-6344

2300, boulevard Casavant Ouest, St-Hyacinthe

Les taxes, immatriculation, frais de transport et de préparation sont en sus.

En passant ...

Tragique, mais bénéfique?

Le décès subit de l'arbitre John McSherry est un événement tragique. Pas de doute là-dessus. Toutefois, il pourrait éventuellement être bénéfique pour le baseball.

En effet, il est essentiel que les dirigeants du passe-temps favori des Américains agissent pour éviter le plus possible que de si malheureux incidents se reproduisent.

Tous ceux qui apprécient le baseball savent qu'il s'agit d'un sport dont l'action est beaucoup plus lente que le hockey, le basketball et le football. C'est encore plus vrai pour les officiels, qui sont appelés à se déplacer beaucoup moins souvent que leurs confrères de ces trois autres disciplines sportives.

Or, on a pu constater, au fil des ans, que plusieurs arbitres de baseball n'ont pas pris soin de leur condition physique. À un poids de 328 livres, McSherry faisait partie de ce groupe, tout comme Eric Gregg et Ken Kaiser, un officiel de la Ligue américaine.

Au-delà de l'image pas trop sportive que projettent ces arbitres, il faut aussi évaluer leur efficacité.

En temps normal, déterminer si un joueur est sauf ou retiré sur un jeu serré sur les sentiers, ou appeler des balles et des prises, n'est pas nécessairement bien compliqué, que l'arbitre soit en excellente condition physique ou non.

Je dis bien en temps normal, car Joe Kerrigan, l'instructeur des lanceurs des Expos, avait noté que McSherry, quelques minutes avant qu'il ne rende l'âme, avait déclaré balle le premier tir du match, même s'il était en plein centre du marbre. Mais, il semble que McSherry se sentait déjà très mal.

Aussi, au baseball, il existe des situations bien particulières où un arbitre doit se déplacer, notamment le long des lignes de démarcation au champ extérieur pour déterminer si la balle tombe en jeu ou non.

Souvent, un tel déplacement en implique un autre de la part d'un collègue puisqu'un jeu serré peut s'en suivre sur les coussins. Or, un arbitre en piètre condition physique peut facilement rendre une décision erronée sur un jeu semblable, puisqu'il risque d'être en mauvaise position.

La solution est simple: les dirigeants du baseball majeur doivent faire en sorte que tous les futurs arbitres, à leur embauche, soient dans la meilleure condition physique possible. Ceux déjà en poste doivent, de leur côté, améliorer cet aspect.

Il n'y a pas que les arbitres qui se porteraient mieux; tout le baseball aussi.

Michel Lamarche

Randonnée à... Lamarche



Michel Lamarche

Une rumeur court à l'effet que **Pierre Brousseau** abandonnerait le badminton au profit du **jeu de dards**. Toutefois, de mauvaises langues soutiennent que sa moyenne ne sera pas supérieure...

***

Le Maskoutain **Éric Beauregard** a terminé 25e et 35e sur une centaine de participants, à l'occasion des deux dernières compétitions de planche à neige auxquelles il a participé, au Vermont. Par ailleurs, Beauregard a passé la fin de semaine de Pâques à **Whistler**, en Colombie-Britannique, où il sera à l'oeuvre lors d'autres épreuves, en avril.

***

Du **11 au 14 avril**, le **Centre sportif d'Acton Vale** sera l'hôte du 3e Tournoi de hockey balle sur ciment, organisé par le Nova de la Ligue de hockey senior majeure du Québec. Si un minimum de 16 équipes est atteint, les bourses totaliseront tout près de 1400$.

***

Dans le cadre de ce tournoi, les activités se dérouleront les jeudi et vendredi, en soirée. Les samedi et dimanche, l'action se poursuivra du matin jusqu'au soir pour la présentation de la finale. Pour plus d'informations, ou encore pour s'inscrire, il s'agit de contacter **Jean-François Dorais**, au 546-3271 (jour) ou le 546-4728 (soir), ou **Stéphane Chagnon**, au 546-3271 (jour), ou 546-3682 (soir).

***

Pour ceux qui l'ignoreraient encore, **l'Association du hockey mineur de Saint-Hyacinthe** tiendra sa soirée des bénévoles, le samedi 13 avril, au Club de golf de Saint-Hyacinthe. Ceux et celles qui aiment la musique des années '60 seront choyés puisqu'il s'agira d'une soirée «Rétro». Le tout commence à 18 heures avec l'accueil, suivi du souper à 18 h 30 et de la danse à 21 heures.

***

Le **Collège Saint-Maurice** déléguera quatre athlètes à la finale régionale de badminton de la Ligue scolaire des Cantons de l'Est, le 13 avril, à Granby. Chez les cadettes, on retrouvera **Nathalie Lussier** en simple, de même que **Maude Daoust et Élise Perreault**, en double. Dans la catégorie juvénile, on retrouvera **Isabelle Ménard**, en simple.

***

Les championnes de chaque discipline, dans chacune des catégories, obtiendront leur laissez-passer pour la finale provinciale qui aura lieu à l'école du Triolet et à l'école Le Phare, les **26, 27 et 28 avril**, à Sherbrooke. Isabelle Ménard a de très bonnes chances d'y accéder. Sur le plan collectif, une bannière sera remise à l'école qui récoltera le plus de points lors de la finale régionale, et les cadettes du **Colédo** sont en très bonne posture pour ravir cette bannière pour une deuxième année consécutive.

***

La Zone 8 - région Richelieu de la Fédération québécoise de hockey sur glace tiendra son assemblée générale annuelle le **lundi 15 avril**, à l'aréna Guy-Nadeau de Saint-Césaire. On y présentera le rapport financier de l'année ainsi que ceux des comités. On procédera aussi aux élections aux postes des membres sortants du comité exécutif. Cette invitation s'adresse à tous ceux et celles qui sont membres de la Zone 8.

***

Le **Club de ski Raminska** tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 16 avril, à 19 h 30, au pavillon des loisirs Sacré-Coeur. Pour plus d'informations, on rejoint Mme Linda Bernard, au 774-2924.

***

Les amateurs de pêche qui veulent apprendre ou améliorer leurs techniques de pêche sont invités à s'inscrire au cours de lancer à la mouche qui débute le **mardi 23 avril**, à 19 heures, au gymnase du collège Antoine-Girouard.

***

Organisé par le **Club de chasse et pêche Maska**, ce cours, d'une durée d'au moins neuf heures réparties en trois leçons, est dispensé par des instructeurs d'expérience. L'équipement est fourni, mais ceux qui possèdent le leur sont priés de l'apporter. Pour informations et inscriptions, on compose le 774-9343 ou le 796-4032.

***

Le Club de natation de Saint-Hyacinthe annonce la tenue de son **nage-o-thon annuel**, le dimanche 28 avril, de 14 heures à 17 heures, au Centre culturel. L'objectif est de **10 000$** et les entreprises sont invitées à s'inscrire à cette activité d'autofinancement, la deuxième plus importante du CNSH. Là encore, pour en savoir plus, on rejoint Mme Fontaine, au 773-9223.

***

Petit rappel: le **Laser du Richelieu** a besoin de bénévoles qui aimeraient s'impliquer dans le milieu du hockey, plus précisément aux niveaux administratif (gestion d'activités) et/ou intervention (entraîneurs et gérants). Les dirigeants du Laser recherchent également, en vue de la saison 1996-97, un conseiller technique pour assurer l'application du programme de développement du talent pour les quatre équipes qui font partie de l'organisation. Les personnes intéressées par de telles fonctions sont priées de communiquer avec **M. Jean-Guy Brillon**, au 774-8585, après 18 heures.

***

Autre rappel: les dirigeantes de la **Ligue de golf féminine normale 3 Sports Experts du Club de golf La Providence** lancent une invitation à toutes les golfeuses pour la soirée d'inscription au Club Nautique, le mercredi 24 avril, à 19 h 30. *La saison commencera* le **15 mai**. Pour plus d'informations, on s'adresse à **Suzanne Laflamme**, au 773-1180, ou **Francine Roberge**, au 796-3525.

TROISIÈME ÉDITION

Défi Gérard Côté

COURSE DU CIRCUIT PROVINCIAL NEW-BALANCE

Merci à nos partenaires

PHOTOCOPIE EXPERT

ASSEMBLÉE NATIONALE

Léandre Dion
Député de Saint-Hyacinthe

Le Courrier

CAMERA EXPERT

PHOTO FILM MASKA INC.

Valentine

Kimberly-Clark

CCM
SPORT MASKA INC.

MARCHÉ DE SANTÉ NATURISTE

Club CASH - IMPACT

CONCEPT PRO-SANTÉ

Photocopie gracieuseté de:
PHOTOCOPIE EXPERT



Dimanche 14 avril 1996

Polyvalente Hyacinthe-Delorme
Saint-Hyacinthe

BULLETIN DE PARTICIPATION DÉFI GÉRARD-CÔTÉ

NOM: _____ PRÉNOM: _____ ÂGE: ___

ADRESSE: _____

VILLE: CODE POSTAL: TÉL.:

Déposer ce coupon dans un des endroits suivants : **Restaurant Valentine**, rue Dessaulles, **Restaurant Valentine**, Boul. Casavant, **Restaurant Valentine**, Allée du Marché, **Restaurant Valentine**, St-Thomas d'Aquin, **Marché Santé Naturiste**, rue des Cascades, **Papeterie Expert**, boul. Casavant

Pour mériter leur prix, les gagnants devront répondre correctement à la question suivante: Quel est le nom du marathon dont le célèbre coureur Gérard Côté a gagné à 4 reprises? _____

De plus, les gagnants devront être présents lors du tirage le 14 avril prochain à 12h00 à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme.



0237054

Troisième édition ce dimanche à la polyvalente

Après le Défi Gérard-Côté, la Coupe Gérard-Côté!

(ML)- S'il était encore de ce monde, le légendaire Gérard-Côté attendrait sûrement les journées du 14 et 15 avril avec un brin d'impatience et de nostalgie. Le 15, c'est la 100e édition du Marathon de Boston un événement, doit-on le rappeler, qu'il a remporté quatre fois, entre 1940 et 1948. La veille, sur le site de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, un événement pas tout à fait aussi célèbre aura lieu, mais il sert à immortaliser le plus grand ambassadeur de Saint-Hyacinthe sur la planète. Il s'agit du Défi Gérard-Côté, dont la troisième édition commencera à 9 heures.

Sous la présidence de M. Yvon Boisvert, un membre actif et ancien président du Club athlétique de Saint-Hyacinthe, cette compétition innovera de quelques façons, notamment en remettant la Coupe Défi Gérard-Côté, dont la présentation a été faite dans le cadre d'une conférence de presse au Salon de la Mairie de l'Hôtel de Ville de Saint-Hyacinthe, le 3 avril dernier.

Ce trophée sera remis à un athlète maskoutain considéré comme un espoir, donc âgé de 18 ans ou moins, qui aura réalisé la meilleure performance, peu importe la catégorie, selon un système d'évaluation.

Cinq épreuves seront au programme de cette journée, dont une toute nouvelle épreuve, le 1 km, une course pour les athlètes de 12 ans et moins comptant sur le circuit provincial New Balance, et dont le départ sera donné à 11 h 30.

On tiendra aussi une course de 5 km, comptant également pour le circuit New Balance, à 10 h 15, ainsi qu'une course sur une distance de 10 km, qui donnera le coup d'envoi à cette journée de compétition.

Finalement, les adeptes du patin à roues alignées seront choyés puisque deux épreuves de 5 km leur seront réservées, dont une à obstacles pour les jeunes, à 11 heures.

Les trois premiers et trois premières de chaque catégorie recevront des médailles.

Pour plus d'informations, ou pour inscriptions, on rejoint MM. Martin Fontaine, au 773-7974, ou Jean-Marc Roy, au 774-9438, le jour.



MM. Michel Laguë, du comité organisateur, Yvon Boisvert, président d'honneur, Jacques Petit, de Papeterie Expert, un des principaux commanditaires de l'événement, et Martin Fontaine, coordonnateur du la troisième édition du Défi Gérard-Côté, étaient présents au Salon de la Mairie de l'Hôtel de Ville, pour la présentation de la Coupe Défi Gérard-Côté. Ce trophée sera remis au meilleur espoir maskoutain, toutes catégories. (Photo: P.P.M./Patrick Deslandes).

Baseball élite

Dernière chance de s'inscrire au camp d'entraînement

Les joueurs de baseball de niveaux pee-wee, bantam et midget qui désirent s'inscrire au baseball élite pourront le faire le dimanche 14 avril, lors de la 2e session du camp d'entraînement qui se tiendra à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

L'inscription se fera une demi-heure avant le début du camp.

Pour les joueurs de niveau pee-wee, le camp se tiendra de 9 heures à 10 h 30; pour ceux de niveau bantam, il s'étendra de 10 h 30 à midi; pour les jeunes baseballeurs de niveau midget, le camp commencera à midi et prendra fin à 13 h 30. On demande aux joueurs d'apporter leur équipement.

Les entraîneurs seront Stéphane Daunais chez les pee-wee, Sylvain Messier pour la formation bantam et Robert Létourneau au niveau de l'équipe midget.

Patrick Létourneau, ex-entraîneur du Concorde, agira à titre de bénévole responsable des entraîneurs.

Par ailleurs, pour des raisons administratives, la Ligue de baseball élite de Saint-Hyacinthe n'organisera pas de niveau moustique en 1996.

Les joueurs inscrits au camp d'entraînement pourront se faire rembourser le montant de l'inscription, le dimanche 14 avril, dès 9 heures, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

CHEZ HONDA CASAVANT

C'est L'EXPLOSION D'AUBAINES !

Civic CX 96



198$ mois*

Moteur 1,6 litre de 106 chevaux à SACT, 16 soupapes et injection multipoint programmée • boîte manuelle à 5 vitesses • suspension indépendante aux 4 roues • freins assistés à disque à l'avant • et plus

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

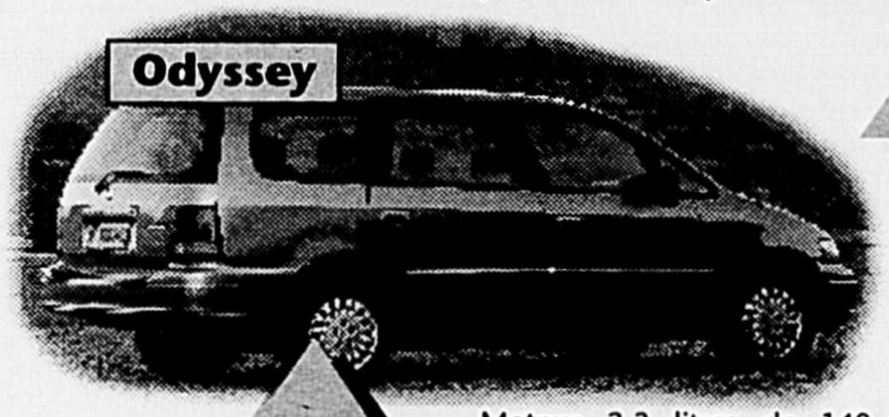
Accord Berline 1996



298$ mois*

Moteur 4 cylindres 2,2 litres de 130 chevaux • boîte automatique • climatiseur • deux (2) coussins gonflables • chaîne AM/FM stéréo cassette • vitres électriques • glaces teintées • et plus encore

Odyssey



348$ mois*

Moteur 2,2 litres de 140 chevaux • boîte automatique • freins ABS aux 4 roues • climatiseur • deux (2) coussins gonflables • espace 7 passagers • chaîne AM/FM stéréo cassette • et plus

DURÉE LIMITÉE

Le choix du coeur sur le Boulevard de l'Auto

HONDA CASAVANT
2400, boulevard Casavant Ouest, St-Hyacinthe
774-1724
Beloeil : 467-1341 • Montréal : 861-5028

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Les mensualités sont basées sur des programmes de location de 48 mois avec un comptant (ou échange équivalent) de: 1000$ (Civic Hatchback), 1110$ (Accord), 1330$ (Odyssey). 96 000 km sont inclus dans le terme. Le coût du km excédentaire est de 10¢. Les taxes, immatriculation, frais de transport et de préparation sont en sus. Tout financement est sujet à approbation de crédit et les photos sont à titre indicatif.

NOUVEAU
RÉSERVATION pour groupe: 773-1711
RESTO-BAR
Broue-Bouffe
OUVERT: 6 h a.m. à minuit du lundi au vendredi
Samedi: 7 h a.m. à minuit
2425, boul. Casavant Ouest
Déjeuners à partir de 2.99$ + taxes.
0235691

Les joueurs du Laser feront face à l'élimination ce soir

Crucifiés vendredi soir, presque morts dimanche!

En ce week-end pascal, les joueurs du Laser de Saint-Hyacinthe ont tenté de faire revivre à leurs partisans la tradition de Pâques, mais ils y sont parvenus seulement à moitié. Le soir du Vendredi saint, ils ont été crucifiés, mais plutôt que d'assister au miracle de la résurrection, dimanche, les 1357 amateurs massés dans le Stade L.-P.-Gaucher ont été les témoins de ce qui semble être le début de la fin pour le Laser.

Après avoir vu les patineurs maskoutains égaler la série 1-1 grâce à un gain de 4-2 lors d'une rencontre endiablée, jeudi soir à L.-P.-Gaucher, les Prédateurs de Granby ont ouvert toute grande leur impressionnante machine, pas seulement une mais deux fois, au cours du week-end.

■ MICHEL LAMARCHE

Menés par l'ancien Laser Jimmy Drolet, qui a terminé la soirée avec un but et quatre passes, les Prédateurs ont d'abord remporté le troisième match de la série, 7-1, soit le même score que lors de la première partie, présentée le mardi 2 avril dernier.

Un peu plus de 3000 spectateurs ont assisté à cette joute qui a commencé avec une demi-heure de retard, alors que les joueurs du Laser, vêtus de leurs uniformes, sont arrivés à l'aréna Léonard-Grondin un peu avant 19 h 45, soit quinze minutes avant l'heure prévue du début du match (voir autre texte).

Puis, dimanche après-midi, devant un auditoire à moitié granbyen, les partisans des Prédateurs occupant la presque totalité du côté ouest du Stade L.-P.-Gaucher, la bande à Michel Therrien n'a eu aucun problème à disposer du Laser, l'emportant par jeu blanc, 6-0.

Cette fois, c'est Daniel Goneau qui a coulé le Laser. L'ailier gauche appartenant aux Bruins de Boston a marqué quatre buts en plus de participer à un autre.

Aussi incroyable que ça puisse paraître, il s'agissait du premier gain des Prédateurs au Stade L.-P.-Gaucher en plus de deux mois. Après un triomphe plutôt facile de 8-1 le 26 janvier dernier, Granby avait perdu ses trois dernières rencontres à Saint-Hyacinthe, incluant deux lors des présentes séries éliminatoires.

«Les dernières fois que nous sommes venus jouer ici, nous n'avons jamais pris le Laser au sérieux, et c'est pour ça qu'ils nous ont battus. Nous avions beau leur dire et redire, mais nos gars se sont comportés avec le Laser comme des enfants à qui on dit de ne pas mettre le doigt sur le rond du poêle lorsqu'il est chaud. À cause de ça, nous avons été brûlés trois fois», a imagé Michel Therrien, pour expliquer les récents déboires de sa formation au Stade L.-P.-Gaucher.

Ce dernier ne s'attend à rien de moins qu'une victoire lors du cinquième match, ce mardi à Granby, ce qui viendrait mettre un terme à «la série de la 137».

«Quand tu as la chance de finir la série, il faut que tu le fasses. Si on veut fermer le cercueil dès mardi, il nous faudra sortir très fort en première période, afin de s'assurer que le Laser ne croit plus en ses chances de revenir dans la série. Mais, il faut se rappeler que la dernière victoire est souvent la plus difficile à obtenir», a-t-il pris la peine de dire, dans le local connexe au vestiaire des Prédateurs.



Xavier Délisle a manqué une chance en or face à Chris Wilcox, venu remplacer Martin Villeneuve en troisième période. Toutefois, il n'y avait pas de quoi s'inquiéter du côté des Prédateurs, qui menaient déjà 5-0, en route vers un gain de 6-0, dimanche après-midi. (Photo: P.P.M./Robert Gosselin).

«Une grosse machine»

De l'autre côté du Stade L.-P.-Gaucher, c'était évidemment la désolation. Bon joueur, Norman Flynn n'a pas hésité à rendre hommage à ses rivaux.

«Il faut admettre que nous faisons affaire à une grosse machine, possiblement la meilleure dans la Ligue canadienne de hockey. Il faut leur donner tout le crédit. Aujourd'hui (dimanche), ils nous ont battus avec leur talent.»

Malgré cet aveu de la supériorité des Prédateurs sur son équipe, Flynn était d'avis que le Laser avait eu des occasions de revenir dans la rencontre, surtout en deuxième période, alors que le pointage était encore de 2-0. Par contre, il a trouvé que ses joueurs n'avaient pas toute l'ardeur qui aurait été nécessaire pour battre une si puissante formation.

«Il n'y a pas de doute que nous avons eu des chances, mais nous n'avons pas été capables d'en profiter. Nous avons eu un lancer de punition sur lequel nous n'avons pu capitaliser, et nous avions un avantage numérique de cinq minutes, mais nous avons écopé deux mauvaises punitions. Pour battre cette équipe, il nous faut un gardien extrêmement solide et jouer de façon très disciplinée et avec beaucoup d'ardeur. Cet après-midi, c'était un match important et nous devions sortir avec force. Toutefois, nous n'avions pas la rage au coeur.»

Peut-être cette rage au coeur reviendra-t-elle chez le Laser ce soir (mardi), alors qu'aura lieu la cinquième rencontre de la série, à l'aréna Léonard-Grondin. Si jamais c'est le cas, les Maskoutains auraient droit à une sixième partie, jeudi soir, à 19 h 30.

Sinon, il faudra dire au revoir au Laser, et peut-être même adieu...

Les joueurs ont rencontré Dave Morin et Sylvain Danis lundi

«Nous allons jouer pour nous et pour notre coach»

Intrigués par les rumeurs de négociations entre les propriétaires du Laser et ceux des Prédateurs de Granby, les joueurs du Laser de Saint-Hyacinthe ont obtenu une rencontre avec Dave Morin et Sylvain Danis, lundi après-midi, sauf qu'une fois le meeting terminé, les patineurs maskoutains semblaient plus confus que jamais!

C'est du moins ce qu'il fallait conclure à l'issue d'une entrevue qu'a bien voulu nous accorder le capitaine Rémy Boudreau, quelques minutes après le meeting.

■ MICHEL LAMARCHE

Le joueur de centre natif du Nouveau-Brunswick avait beaucoup de difficultés à déchiffrer le message que les propriétaires ont livré aux joueurs de l'équipe.

«Nous étions choqués d'apprendre que les propriétaires voulaient retirer les plaintes contre Granby et nous voulions savoir ce qui se passait à ce sujet, mais il n'a jamais été question que nous fassions la grève», a d'abord fait savoir Boudreau.

«MM. Morin et Danis nous ont dit qu'ils ont abandonné les plaintes parce que nous aurions eu plus de joueurs suspendus que Granby. Ils nous ont également dit que la Ligue avait un parti-pris favorable à l'endroit des Prédateurs. C'est quelque chose qui est difficile à croire», a aussi raconté Boudreau, avant de sauter sur la glace pour une pratique optionnelle qui a duré tout au plus une heure, et à laquelle Norman Flynn et ses adjoints n'ont pas participé.

Le porte-parole des joueurs du Laser, qui devra manquer le match de ce soir en raison d'une suspension automatique d'un match, semblait également incertain face à l'appui que lui et ses coéquipiers reçoivent des propriétaires.

«Nous ne sommes pas sûrs d'être totalement appuyés. Là-dessus, c'est flou. Ce qui est frustrant, c'est de voir que les Prédateurs peuvent donner toutes sortes de coups et quand même s'en tirer. Les gars ont quand même un bon moral. Aujourd'hui (lundi), nous allons nous amuser et demain, les gars se présenteront sur la glace avec absolument rien à perdre, comme pendant toute l'année. Nous allons jouer pour nous et pour notre coach», a aussi déclaré Boudreau, sur un ton bien calme.

Rencontrés quelques minutes plus tôt, Dave Morin et Sylvain Danis ont corroboré certains éléments des discussions. Aussi, ils donnaient l'impression que la rencontre avait permis de clarifier l'ensemble de la situation.

«Les gars sont déçus que nous ayions retiré les plaintes, mais nous leur avons expliqué que nous aurions eu un plus grand nombre de suspensions. Dites-vous bien que nous allons toujours appuyer nos joueurs», a affirmé M. Morin.

«Si nous n'enlevions pas nos plaintes, nous aurions perdu les services de Rony Valenti, Didier Pietropaolo, Rémi Royer, Jean-François Boutin et même Norman Flynn, car il a mis les pieds sur la glace. Nous aurions été perdants au change, car chez Granby, seuls Laraque, (Benoit) Gratton et peut-être (Jason) Doig auraient été suspendus. Quand nous avons dit ça aux gars, je pense qu'ils étaient satisfaits et qu'ils se sentaient appuyés», a renchéri Sylvain Danis.

Par ailleurs, lorsqu'ils ont été invités à donner leur version des faits, les copropriétaires du Laser n'ont fait aucune allusion à un parti-pris favorable de la LHJMQ envers les Prédateurs.

Cassettes et négociations

Tout cette histoire a commencé après la rencontre de jeudi, lorsque Norman Flynn a envoyé la cassette d'un incident impliquant Georges Laraque, qui avait servi une très sévère mise en échec à l'endroit de Marc Benoit, et sur laquelle l'arbitre Jean Hould n'a pas sévi.

Flynn devait par ailleurs acheminer cinq autres cas à Maurice Filion, le préfet de discipline du circuit Courteau, tous survenus lors de la partie de vendredi, dont un autre impliquant Georges Laraque, qui aurait servi un coup de bâton tout juste sous l'oeil de Marc Benoit.

En guise de riposte, les Prédateurs auraient envoyer des cas impliquant «sept ou huit joueurs du Laser», selon le gouverneur de l'équipe, Georges Morissette.

Toutefois, non seulement M. Filion n'avait pas reçu les cassettes de ces derniers incidents, mais il n'avait toujours pas rendu de décision sur la mise en échec de Laraque à Benoit lors du deuxième match.

La raison: les propriétaires des deux équipes tenaient des discussions, dimanche et même lundi dans l'espoir de faire enlever toutes les plaintes envoyées de part et d'autre, ce qui s'est finalement matérialisé.

Ces négociations ont failli entraîner la démission de Norman Flynn, mais ce dernier a confirmé, lundi, qu'il serait à son poste pour la rencontre de ce soir.

- Rémy Boudreau

Entraîneur du Laser atome AA

«Si notre attaque fonctionne bien, on pourrait se rendre loin»

- Martin Beaudoin

S'il fallait se fier au fait qu'il ait terminé en troisième position au classement de la saison régulière de la Ligue Richelieu Élite, on pourrait se demander, à juste titre, comment le Laser du Richelieu atome AA a pu obtenir un laissez-passer pour la Coupe Chrysler? Mais, ce qu'il faut surtout regarder, c'est le rendement de l'équipe depuis le début de janvier.

Le Laser est l'une des deux équipes de la région maskoutaine qui participera, à compter de jeudi, aux Championnats provinciaux de hockey sur glace, dans la région de Québec. Les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe sont l'autre formation qui s'est qualifiée pour cette classique, en classe pee-wee BB.

■ MICHEL LAMARCHE

Selon l'entraîneur Martin Beaudoin, qui a pris la responsabilité de l'équipe vers la fin de décembre, le jeu d'ensemble a été la clé de la réussite du Laser, au cours des derniers mois.

«Nos succès peuvent surprendre un peu quand on considère que nous nous sommes classés au troisième rang de notre division, mais ils s'expliquent par la très bonne cohésion au niveau de tous les joueurs», a-t-il précisé.

De l'expérience

Pendant que le Laser AA sera à Lévis-Lauzon, les Mousquetaires pee-wee BB seront à Saint-Georges-de-Beauce à compter de jeudi pour tenter, eux aussi, de mettre la main sur la Coupe Chrysler.

Pour plusieurs joueurs de cette équipe, un tel événement ne sera pas une nouveauté. Ils sont six, en effet, en plus de l'entraîneur Clément Leblanc, à avoir connu les joies d'une participation aux Championnats provinciaux du hockey mineur.

Selon Leblanc, l'arrivée de trois joueurs, à la mi-novembre, et une bonne chimie à l'intérieur du club ont permis aux Mousquetaires pee-wee BB d'atteindre l'étape suprême pour toute équipe de hockey mineur.

«Nous avons obtenu de l'aide à la ligne bleue avec l'arrivée des défenseurs Benoit Champoux et Alexandre Dubuc, en plus du gardien Jonathan Laliberté, en provenance du Laser pee-wee AA. De plus, nous avons un très bon esprit d'équipe, et tous les joueurs poussent du même bord.t», soutient Leblanc.

Les Mousquetaires joueront leur première partie ce jeudi, face aux représentants de la région du Lac Saint-Louis. S'ils la gagnent, ils pourront espérer remporter la Coupe Chrysler, mais s'ils la perdent, ils se battront pour la Coupe du Président. Il en va de même pour le Laser atome AA., dont le premier aura lieu jeudi.

Hockey féminin

Par ailleurs, la région Richelieu sera *également représentée en hockey féminin*. Elle déléguera, en effet, une équipe tout étoiles comprenant dix filles de la grande région maskoutaine.

Lors de la compétition, qui se déroulera à Beaupré, la formation du Richelieu jouera sa première partie jeudi, à midi, contre la région de Montréal.

Assurée de jouer un minimum de trois parties, la délégation régionale affrontera ensuite la région de la Côte Nord, vendredi à 8 heures, avant de croiser le fer avec la région de Laurentides-Lanaudière, samedi matin, à 9 h 30.

Nage synchronisée

Cinq médailles pour les Vestales à Montréal-Nord

(ML)- Les représentantes du Club de nage synchronisée les Vestales de Saint-Hyacinthe ont récolté cinq médailles, dont une d'or, à l'occasion d'une rencontre disputée à Montréal-Nord, samedi et dimanche.

Des cinq médailles, quatre ont été remportées chez les 10 ans et moins. Anne-Marie Taillon a mérité une médaille d'or, en solo, tandis que sa coéquipière Marie-Pier Pelletier arrachait la médaille de bronze.



Ces représentantes des Vestales ont combiné leurs efforts pour remporter une médaille d'argent en équipe, chez les 10 ans et moins, ce week-end, à Montréal-Nord.

Dans cette catégorie, qui regroupait 24 nageuses, notons également la sixième place d'Émilie Doiron et la onzième position de Karine Benoit.

Toujours chez les 10 ans et moins, mais en duo, Vanessa Cardin-Dubé et Éliane Coulombe ont uni leurs efforts pour rapporter une autre médaille de bronze aux Vestales.

La dernière médaille maskoutaine dans cette catégorie est allée au groupe formé de Charlie Benoit, Karine Benoit, Vanessa Cardin-Dubé, Éliane Coulombe, Émilie Doiron, Marie-Pier Gadbois, Marie-Pier Pelletier et Anne-Marie Taillon, qui ont procuré une deuxième place aux Vestales, en équipe.

Un autre groupe de huit nageuses a terminé la compétition avec une médaille, celle-là de bronze, chez les 11-12 ans. Les athlètes composant cette équipe étaient Joanie Deslandes, Mélynda Fontaine, Fannie Gaudet, Isabelle Jeannotte, Mélanie Ledoux, Julie Morisset, Bianca Provencher-Læclerc et Sandra Tremblay.

Le week-end prochain, tout près de 20 nageuses des Vestales, chez les 10 ans et moins et 11-12 ans, participeront à une compétition à Rosemont.

Championnats canadiens juniors de tennis de table

Trois Maskoutains qualifiés

(ML)- Un beau voyage en Nouvelle-Écosse, à la mi-juillet, attend trois membres du Club de tennis de table de Saint-Hyacinthe qui se sont qualifiés pour les Championnats canadiens juniors, grâce à leurs performances lors de la rencontre de sélection disputée à l'Auberge des Seigneurs, vendredi dernier.

Ces Maskoutains sont Julie Leblanc, Sylvain Gadbois et Katia Gendron, qui sont tous sortis victorieux de leurs catégories respectives, lors de cette importante rencontre.

Julie Leblanc a remporté les grands honneurs chez les 10 ans et moins, filles. Elle a pris sa revanche sur Evelyne Saint-Louis, de Drummondville, sa grande rivale des Championnats juniors du Québec, l'emportant en deux manches successives de 21-17 et 21-14.

Un autre qui est parvenu à prendre sa revanche sur un vieux rival est Sylvain Gadbois, vainqueur chez les 12 ans et moins, garçons.

En grande finale, Gadbois a vaincu le Sherbrookois Jean-Philippe Massicotte en trois manches, 20-22, 21-16 et 21-12. Massicotte est le même joueur qui, l'an dernier, avait sorti Gadbois lors des qualifications canadiennes.

Katia Gendron a complété le tour du chapeau maskoutain, en défaisant Melissa Désy, de Repentigny, 22-20, 21-18, chez les 14 ans et moins, filles. D'ailleurs, on peut affirmer sans trop se tromper que Gendron avait le numéro de sa rivale, puisqu'elle l'a battue trois autres fois au cours du même tournoi.

Deux autres protégées de Jocelyn Gadbois pourraient participer aux Championnats canadiens juniors, qui auront lieu du 11 au 14 juillet. Il s'agit de Sophie Desrochers, première substitut chez les 14 ans et moins, filles, et Marie-Ève Lapierre, deuxième substitut chez les 17 ans et moins, filles.

Saint-Hyacinthe reste troisième

Parallèlement à la rencontre de sélection en vue des Championnats canadiens juniors, l'Auberge des Seigneurs était le site de la sixième rencontre de la saison du circuit provincial Trans-Action, à laquelle s'étaient réunis 250 joueurs.

Le Club de tennis de table de Saint-Hyacinthe a également bien fait les choses avec une récolte de 100 points qui lui permet de conserver le troisième rang au classement provincial.

Sur le plan individuel, Mathieu Raymond s'est mis en évidence avec une participation en grande finale dans la catégorie 1750 points et moins, en plus d'atteindre la ronde quart-de-finale dans la classe 2000 points et moins.

Luc Lapierre a également très bien fait, remportant la classe 1250 points et moins, en plus de participer à la ronde quart de finale chez les 1750 points et moins.

La meilleure représentante du Club de tennis de table a été Martine Leblanc, finaliste dans la catégorie 150 points et moins filles, et demi-finaliste dans la classe secondaire filles.

LE SPÉCIALISTE DE LA VOITURE LÉGÈREMENT UTILISÉE


blanc, automatique, 26 000 km, impeccable, toute équipée
Seulement: 523$ tout inclus
FORD MUSTANG CONVERTIBLE 1995
Avec échange ou comptant de 2 000$.


bleu, automatique, toute équipée, 35 500 km, mags + aileron.
Seulement: 358,24$ tout inclus
FORD PROBE 1994 SE
Avec échange ou comptant de 2 000$.


super cab 4 x 4, tout équipé, mécanique A1
Seulement: 287,25$ tout inclus
FORD RANGER XLT 1993
Avec échange ou comptant de 2 000$.


super cab, 8 300 km seulement, automatique, comme neuf
Seulement: 405,55$ tout inclus
FORD RANGER XL 1996
Avec échange ou comptant de 2 000$.

Le No 1 en région


rouge, automatique, 20 400 km, toute équipée, parfaite condition
Seulement: 429,21$ tout inclus
FORD MUSTANG 1995
Avec échange ou comptant de 2 000$.

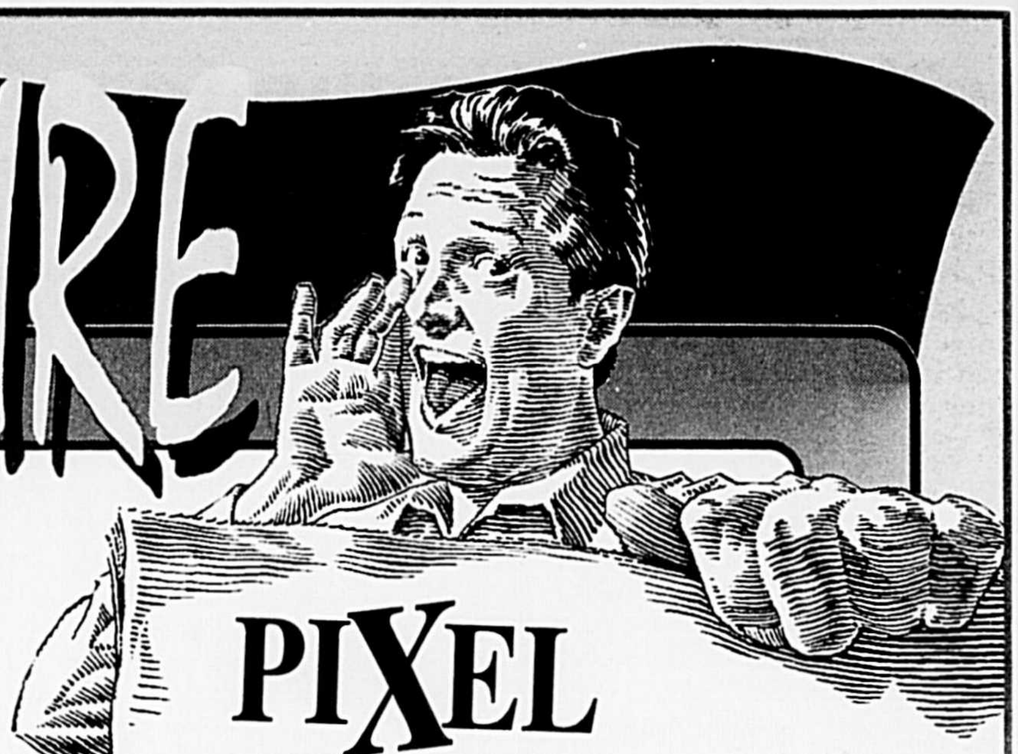

vert, manuelle, 5 vitesses, toute équipée, 54 000 km, mécanique A1
Seulement: 287,28$ tout inclus
FORD PROBE 1993
Avec échange ou comptant de 2 000$.


vert, intérieur de cuir tout équipé, 4 x 4. À qui la chance?
Seulement:
FORD EXPLORER 1992 XLT 18 900$


gris, automatique + air climatisé, radio AM/FM stéréo, parfaite condition.
Seulement: 257,65$ tout inclus
FORD TEMPO GL 1994

yamaska automobile inc.
Sur le Boulevard de l'Auto
2000, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe
774-2000

3e ANNIVERSAIRE



PIXEL
informatique

PIXEL
informatique

PIXEL
informatique

PIXEL
informatique

3 ans

3 agrandissements

Création d'une deuxième compagnie
(Centre de Formation Pixel)

15 emplois créés

PIXEL
informatique

FINALISTE
AU CONCOURS
"UN GAGE D'AVENIR"
CATÉGORIE
COMMERCE AU DÉTAIL

KIT #4

PENTIUM 100 MHZ PCI
256 K CACHE
8 MEG RAM
DISQUE DUR 1.28 GIG
LECTEUR 3.5 HD
MONITEUR SVGA .28 NI
CARTE VIDÉO 1 MEG PCI
CLAVIER • SOURIS-TAPIS
WINDOWS 95 FR
CD 4X SB16 SPK 70 WATT
MODEM 28.8 (1 MOIS INTERNET)

2199,99$

SCANNER

256 tons de gris
GO CR + logiciels
Photostacker plus

POUR 44,99$

avec coupons chéquier du printemps de C.F.E.I.

PIXEL
informatique

PIXEL INFORMATIQUE

1785, des Cascades ouest, Saint-Hyacinthe

773-0004

Si vous ne choisissez pas Pixel pour ses prix, vous le ferez pour son service.

AVANTAGE
FORTUNE 1000
COMPAQ

0237309